

PRENEZ AU VOLANT D'UNE SUPER VOITURE

Comprenez que vous conduisez la meilleure voiture sur la route, il est naturel que vous ayez un moteur **Shell Helix**, avec sa technologie de nettoyage active, nettoie le moteur de votre voiture. L'huile **Shell Helix** est le résultat de presque 21000 heures de recherche et développement en partenariat technique avec **Ferrari**. Ainsi, en choisissant **Shell Helix**, vous avez choisi une huile développée par une équipe de plus de 50 chercheurs travaillant avec **Ferrari** dans les laboratoires **Shell International** de part le monde : C'est pourquoi, chaque **Ferrari** qui quitte la chaîne d'assemblage est lubrifié avec l'huile moteur **Shell Helix**.



Shell Helix

LES PASSIONNÉS DE VOITURES CHOISSENT SHELL HELIX



Un budget maîtrisé, un seul forfait à partager.



FORFAITS PARTAGÉS **Fixe**

De 50 à 1500 H par mois, choisissez le forfait qui vous convient et maîtrisez votre budget de communication.

Plus que des Solutions
www.tunisiatelecom.tn/B2B1288





Par Taoufik Habaieb

Une victoire à notre portée

Tout s'est finalement accéléré magiquement sous les yeux émerveillés des Tunisiens et du monde entier. La Constitution, équilibrée, moderniste et consensuelle, est adoptée, une ISIE crédible est mise en place et un nouveau gouvernement de compétences indépendantes a pris la relève de celui de la Troïka : la trilogie tant espérée fonctionne.

Pour y parvenir, il fallait mettre du sien, faire des concessions, favoriser le compromis... Le Quartet y a joué un rôle de premier plan, nombre de leaders aussi. Les plus durs à combattre furent les extrémistes de tous bords, revanchards, hargneux, irréductibles. Jusqu'à la dernière minute, ils avaient poursuivi leur torpillage, cherchant à tout faire capoter. Il est clair qu'ils ne voulaient pas aller aux élections, craignant que le verdict des urnes ne soit en leur défaveur, se complaisant à enliser le pays dans le chaos. Pouvaient-ils concevoir un jour une véritable concorde nationale autour de la constitution, une relève dépassionnée de gouvernement, sans vainqueurs ni vaincus, une marche accélérée vers la démocratie et la réconciliation nationale ? Retranchés dans la bulle de partis plus virtuels et médiatiques qu'à impact réel auprès des Tunisiens, ils incitent à la haine et poussent à la confrontation. Ils n'ont pas réalisé que la Tunisie a changé et que l'équilibre des forces n'est plus le même.

La grande révélation de la révolution, c'est sans doute cette société civile, mobilisée sans cesse, débordant de dynamisme, généreuse d'idées, irréductible sur la voie de l'avenir, vigilante sur les acquis, impossible à dévoyer. A travers les organisations nationales, les corporations, les associations et différentes expressions, elle s'érige en contre-pouvoir puissant et agissant. Désormais, tout en dépendra.

En mettant le cap sur les élections, la Tunisie s'achemine résolument vers la phase cruciale de son entrée en démocratie, la stabilité politique et la relance économique. Les menaces restent encore nombreuses et fortes. La bataille des urnes sera acharnée dans l'ensemble du pays, tant les enjeux sont importants et durables pour les prochaines années. Tout peut déraiser.

C'est à ce niveau que s'inscrit le précieux pouvoir et contre-pouvoir de la société civile qui prend conscience de son poids et assure le rôle qui doit être le sien, comme l'explique Ghazi Gherairi dans son excellente lecture de la Constitution (Cf. page 47). Immuniser le gouvernement pour lui permettre d'avoir les coudées franches à travers un large consensus appuyé par la classe politique, soutenir la lutte contre le terrorisme, la contrebande et le crime organisé, favoriser la paix sociale et le rétablissement de la confiance des bailleurs de fonds et investisseurs constitueront les clés du salut.

Engagée dans la dernière ligne, la Tunisie entrevoit la victoire. Il suffit d'assurer, pour l'emporter. ■

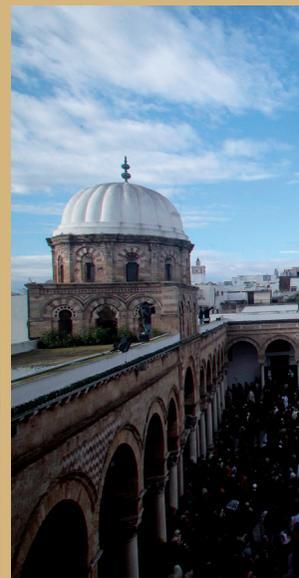
T.H.



44



67



Chafik Sarsar

62

Nation

- 6 A la une
- 12 La pyramide posée par Mehdi Jomaa
- 16 La composition du Gouvernement
- 16 Casting de ministres, mode d'emploi
- 20 Révélations: Comment le gouvernement Mehdi Jomaa a failli capoter
- 26 Voyez avec Nidhal...
- 28 Le staff rapproché de Mehdi Jomaa
- 30 Mongi Hamdi
Ministre des Affaires étrangères
Le diplomate des enjeux d'avenir
- 32 Ridha Sfar
Ministre délégué à la Sécurité
En première ligne
- 34 Hakim Ben Hammouda
Ministre de l'Economie et des Finances
«Parmi les meilleurs économistes d'entre nous»
- 36 Kamel Bennaceur
Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines
Un citoyen du monde avec un centre de gravité en Tunisie
- 39 Nejla, Amel et Neïla: Les trois femmes du gouvernement



68



99

- 44 Mustapha Ben Jaafar : Docteur Patience
- 47 La Constitution de la IIe République : Clartés et ombres
Par Ghazi Gherairi
- 55 Ce n'est ni la constitution dont je rêvais, ni celle que je redoutais
Par Monia Ben Jémia
- 58 Gassas Show
- 60 Loi électorale et mode de scrutin
Par Mansour Moalla
- 62 Chafik Sarsar: Comment réussir des élections incontestables
- 67 Chokri Belaïd : Tant que tous les coupables courent encore ...
- 68 L'islam politique en Tunisie ou l'instant soufi
Par Farhat Othman
- 74 Développement régional : Un concept à la mode pour une réalité ignorée
Par Walid Bel Hadj Amor
- 77 Ambassadeur d'Egypte à Tunis
Ayman Gamal-eddin Musharafa
«Ne vous fiez pas à Al Jazeera !»

ECONOMIE

- 83 Que faire de la dernière transition en Tunisie ? : L'enjeu et le programme
Par Habib Dlala

SOCIETE

- 91 Le temps est venu !
Par Elyès Jouini
- 99 Tarek Fakhfakh : En pleine tourmente
- 101 Raouf Ben Ali : Le vétéran, le pionnier

Billet

- 111 Les habits neufs du Cheikh
Par Hédi Béhi

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Taoufik Habaieb

CONSEILLER
Hédi Béhi

COLLABORATEURS

- Hélé Béji • Anissa Ben Hassine Kalfat
- Walid Bel Hadj Amor • Ahmed Ben Hammouda • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb • Mohamed Larbi Bouguerra
- Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot
- Remadi • Habib Dalala • Rafik Darragi
- Samy Ghorbal • Mourad Guellaty
- Azzedine Guellouz • Safya Hachicha
- Mohamed Ali Halouani • Houcine Jaïdi
- Jaoua • Tawfik Jelassi • Dr Essedik Jeddi
- Moez Joudi • Elyès Jouini • Emna Kallel
- Maher Kallel • Noureddine Ketari
- Chedli Klibi • Salsabil Klibi
- Habib Mallakh • Samir Marrakchi
- Abdelwahab Meddeb • Emna Menif
- Mansour Moalla • Ahmed Ounçies
- Mehdi Taj • Habib Touhami
- Olfa Youssef • Riadh Zghal
- Dr Saadeddine Zmerli • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur de Studio)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi
Lamia Alayet
Myriam Ben Zineb
Samira Chfila Krifa
Sérine El Anes
Fayçal Mejjadi
Leïla Mnif
Hamdi Mzoughi
Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn
marketing@leaders.com.tn
redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

A la Une



Moncef Marzouki Rempiler ?

Il ne peut pas invoquer la malchance ! Il ne devait rester qu'un an à Carthage et le voilà étreindre sa troisième année. Les gouvernements (Essebsi, Jebali et Laarayedh) passent et Marzouki reste toujours en fonction, essayant de tirer ses marrons du feu. Quelle contribution substantielle a-t-il apporté dans l'aboutissement heureux du processus soutenu par le Dialogue national ? Difficile à dire avec précision. Son parti, le CPR, qui déjà n'avait pas rejoint la première initiative de dialogue national, initiée par l'Uggt en octobre 2012, a refusé de signer en septembre 2013 la feuille de route. Ses élus n'ont pas tous donné leurs voix à l'investiture du gouvernement Mehdi Jomaa. «Lui, c'est lui, moi, c'est moi !», répète son entourage, ajoutant qu'au Palais, on ne parle pas du parti. En dehors

de Imad Daïmi, qui dirige le CPR, nombre des proches de Marzouki s'emploient à lui vendre une radicalisation plus poussée, un rapprochement avec ses anciens camarades de lutte, Raouf Ayadi en tête, passés sous la bannière du parti Wafa. Plus, ils estiment indispensable une appropriation plus manifeste de la dénonciation de la malversation, des poursuites judiciaires, du soutien aux imams radicaux, etc.

Ce positionnement pointu leur semble «le plus révolutionnaire» et, partant, garant de réussite lors des prochaines élections. Ces échéances sont en effet très importantes, tant pour Marzouki que pour le CPR. S'il n'a pas encore annoncé sa décision de se présenter à la présidentielle ou pas, il doit certainement y réfléchir. Ses partenaires au sein de l'ancienne Troïka, mais aussi d'autres acteurs du Dialogue national, finiront par le presser à se décider. Les options risquent alors d'être claires: rester en poste jusqu'à la transmission des pouvoirs, mais avec l'obligation de ne pas se porter candidat, ou reprendre sa liberté, dans quelques mois, suffisamment à l'avance, et se lancer dans la campagne électorale.

Maintenant que la Constitution est adoptée, le gouvernement en place et l'ISIE en fonction, cette question reviendra sans doute sur le tapis.

Ali Laarayedh Contrat rempli

Sa position n'était guère de tout confort, mais sa décision était déterminée. Céder La Kasbah, oui, mais à condition de s'assurer que nous irons vers les élections, c'est-à-dire avec une Constitution finalisée et une ISIE en place, comme il l'avait déclaré à *Leaders*, fin octobre dernier. Ali Laarayedh figurera dans le récit de cette transition comme le premier chef de gouvernement à passer le témoin sans le verdict des urnes, une motion de censure ou un putsch. Son émotion sera vive lorsqu'il a apposé sa signature sur la Constitution. «*Je n'emporterai avec moi de mes désormais anciennes fonctions que le stylo que j'ai utilisé pour signer*», dira-t-il lors de la passation avec son successeur, Mehdi Jomaa. Ce jour-là, il s'est épanché sur son jardin secret, levant un coin du voile jusqu'ici

Rached Ghannouchi L'alchimiste

Difficile à croire pour les profanes. C'est Rached Ghannouchi qui, au sein d'Ennahdha, a le plus compris l'onde de choc profonde provoquée, en deux salves successives, par l'assassinat de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmî, ainsi que la destitution de Morsi en Egypte. Non sans peine, il a beaucoup trimé pour vaincre les résistances et rallier son camp au Dialogue national et aux compromis, renouant le contact avec l'opposition, à

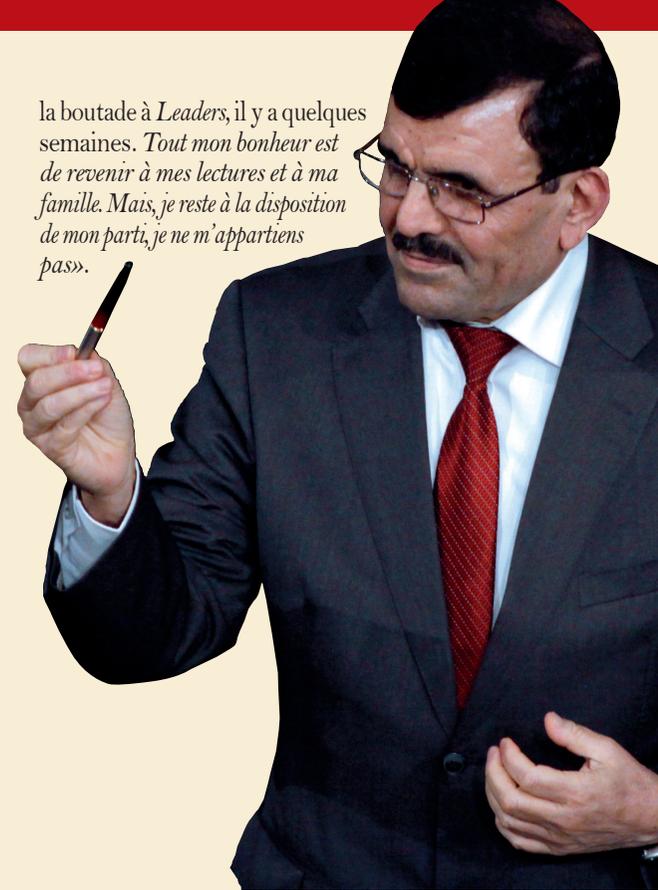


resté inconnu, sur son parcours. Première surprise, il avait failli devenir un grand militant syndical. *«Ce que mon père, qui cultivait un petit lopin de terre pas loin de Médenine, espérait le plus pour moi, c'était de me voir devenir instituteur. J'ai poussé plus loin mes études pour devenir ingénieur dans la marine marchande. Une fois recruté au ministère du Transport en 1980, je me suis employé à créer un syndicat, au moment où Achour était encore en prison et l'Uggt préparait son congrès extraordinaire de Gafsa. Mon chef était venu m'en dissuader en me disant que je suis cadre et que je devais être l'interlocuteur des syndicalistes et non prendre leur place. Bref, nous avons réuni le nombre de signatures nécessaires pour la constitution du syndicat, et me voilà pris dans la tourmente des représailles, procès, condamnations à mort...»*. Il reviendra brièvement sur ses souvenirs avec le siège du ministère de l'Intérieur. *«De 1981 à 2011, évoquera-t-il, lorsque j'y entrais, je n'en sortais jamais tout de suite. Je faisais le tour des bureaux d'interrogatoires, salles de torture et sinistres*

geôles de l'oubli et de la répression. La seule fois où j'en suis sorti au bout d'un quart d'heure, c'était en mars 2011, quand on y est allé déposer la demande d'autorisation du parti Ennahdha. Inutile de vous dire combien mon émotion était aussi grande lorsque j'y étais nommé en décembre 2011 ministre de l'Intérieur. J'avais alors réalisé que la révolution était effectivement en marche».

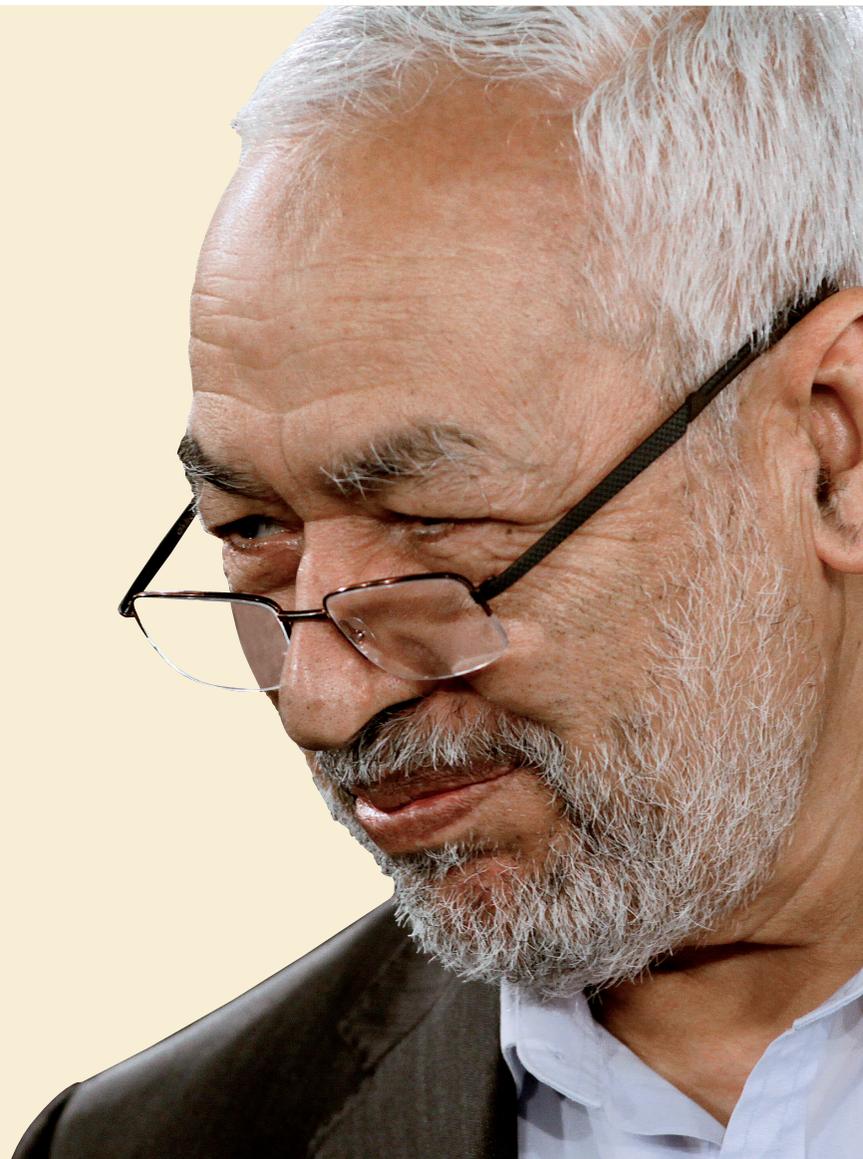
«J'ai beaucoup appris de ces deux années passées à la tête du ministère de l'Intérieur, puis du gouvernement, poursuit Laarayedh. L'essentiel pour moi, c'est que l'exercice du pouvoir ne doit pas changer son titulaire, mais l'enrichir de ses enseignements. J'en ai fait ma devise au quotidien.» Pour tout bilan, Ali Laarayedh dira que dans ses fonctions, l'essentiel n'est pas ce qui a été fait, mais ce qui a été évité au pays. Obligation de réserve impose, il en restera là. Que compte-t-il faire à présent ? *«Je n'allongerai pas la liste des demandeurs d'emploi, avait-il répondu sur le ton de*

la boutade à Leaders, il y a quelques semaines. Tout mon bonheur est de revenir à mes lectures et à ma famille. Mais, je reste à la disposition de mon parti, je ne m'appartiens pas».



commencer par Béji Caïd Essebsi, s'employant à convaincre ses autres partenaires de la Troïka. Hamadi Jebali, Sahbi Attig et Ameer Laarayedh, pour ne citer que ceux-là, lui seront d'un grand appui. S'ils n'en sont pas totalement convaincus, les faucons accepteront de réduire leur voilure, en le tenant responsable de l'issue finale.

Rached Ghannouchi y parviendra, sauvant ce qui peut être sauvé de l'islam politique et, surtout, favorisant le succès de l'unique révolution arabe, pour le moment.



Béji Caïd Essebsi Le Baron

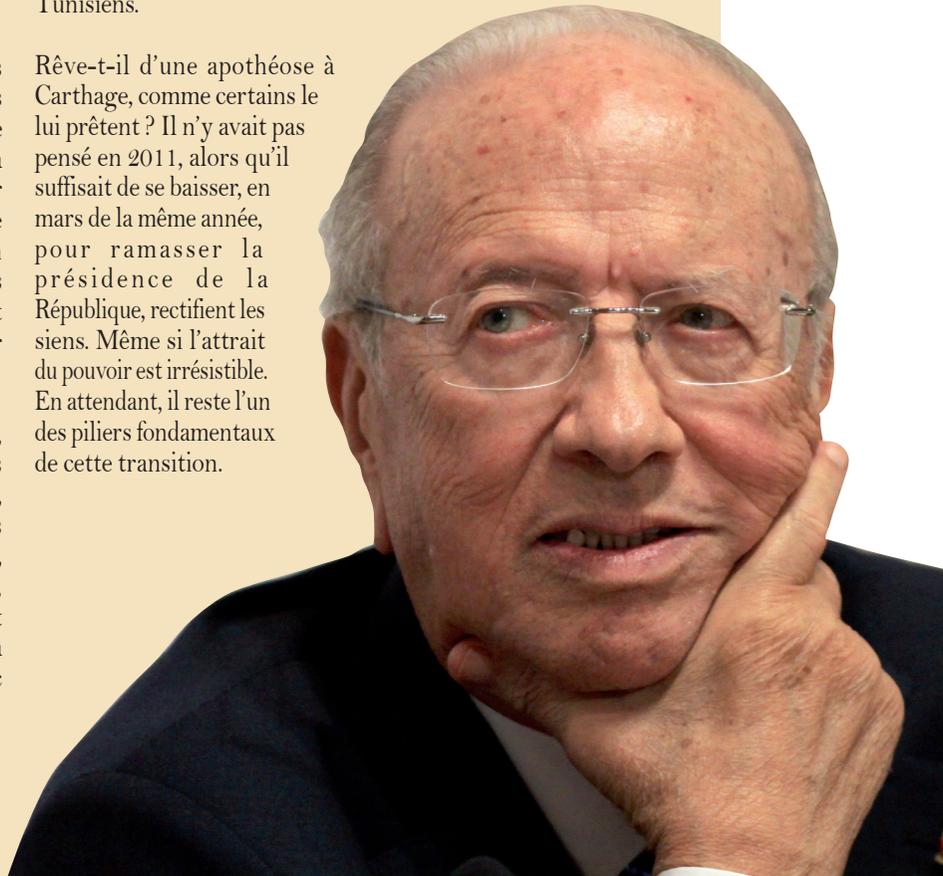
Ceux qui le voyaient partir par la grande porte du palais de La Kasbah, en décembre 2011, après en avoir remis les clés à Hamadi Jebali, le croyaient retrouver sa douillette retraite. Après une courte trêve de six mois, le voilà sur la scène. En chef de l'opposition et interlocuteur privilégié de Rached Ghannouchi. Réussissant la difficile cohabitation au sein de son parti Nida Tounès, dans un mélange détonant de destouriens (dont nombre d'anciens RCDistes «light»), militants de gauche, syndicalistes et nouveaux venus à la politique, il s'impose en challenger pour emporter la relève lors des prochaines élections.

En vrai beldi raffiné, doublé d'un disciple de Bourguiba, Béji Caïd Essebsi sait tenir aux Tunisiens le discours qui les fait vibrer. Citations, anecdotes, versets coraniques, vers rimés et autres figures de rhétorique feront les délices du petit peuple. Capitalisant sur cet engouement, il consolide jour après jour les structures de son parti, tisse ses relations avec les différents acteurs, se rapprochant de ceux qu'il ne pouvait jadis encadrer, comme Hamma Hammami, et croisant le fer, à fleuret moucheté, avec Ennahdha.

Veillant à la qualité de ses rapports avec Rached Ghannouchi, parfois par Bouteflika interposé, il s'emploie à faire de cette écoute mutuelle un facteur d'apaisement

et de concorde. Sans se priver parfois de ses inévitables fléchettes qui font couler de rire les Tunisiens.

Rêve-t-il d'une apothéose à Carthage, comme certains le lui prêtent ? Il n'y avait pas pensé en 2011, alors qu'il suffisait de se baisser, en mars de la même année, pour ramasser la présidence de la République, rectifiant les siens. Même si l'attrait du pouvoir est irrésistible. En attendant, il reste l'un des piliers fondamentaux de cette transition.



Houcine Abbassi Le fin négociateur

Si l'échec est orphelin et le succès a plusieurs pères, le mérite du Quartet et du Dialogue national revient dans une large partie à cet irréductible syndicaliste, rompu aux négociations, sans jamais rompre. Houcine Abbassi en a fait son ultime combat, s'assurant à mettre avec lui, en tête de convoi, de puissantes locomotives que sont Ouedd Bouchammaoui, Abdessettar Ben Moussa et Fadhel Mahfoudh. Grillant cigarette sur cigarette à la moindre pause, rongant son frein quand il le faut, mais n'hésitant pas à montrer sa fermeté aussi, il conduira d'une main de maître des négociations

Ben Jemâa Motors S.A.



www.bmw-tunisia.com

Le plaisir de conduire



MAUVAISE ROUTE. VOITURE IDÉALE.

Une capacité d'adaptation en toutes circonstances, un tempérament affirmé qui attire immanquablement le regard, des solutions bien pensées en termes de confort et de fonctionnalité...
La Nouvelle BMW X5: la symbiose parfaite entre dynamisme, esthétique et confort.
Venez vite la découvrir chez Ben Jemâa Motors ou contactez-nous au 70 837 355.

**NOUVELLE BMW X5.
CONÇUE POUR LE PLAISIR DE CONDUIRE.**

BMW EfficientDynamics
Moins de consommation. Plus de Plaisir.

Ben Jemâa Motors S.A.
16, rue de l'Artisanat - Charguia 2
Tél: (+216) 70 837 355
Fax: (+216) 70 836 574
www.bmw-tunisia.com

الإدخار مع QNB يُريحك أكثر مما تتوقع.



لجنة غير ملزمة بالشراء، قانون المسابقة موزع لدى عدل الإسهام السيد: نور الدين الخليلي
العنوان: 44، شارع الخليل لاهروي، 2051، المحكمة الابتدائية الأولى تونس - 2
قانون المسابقة، مؤرخ في الممثل الرئيسي البنك، العنوان: هج مدينة القنوج، ص.ب 1080-320 تونس



إدخار مع QNB وتأهل لدخول السحب على جوائز فاخرة :

الجائزة الأولى : سيارة شيفروليه كروز

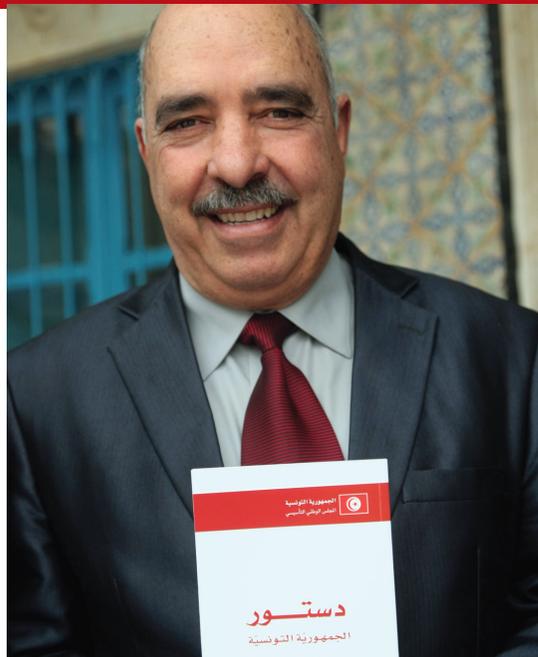
الجائزة الثانية : 5 دفاتر إدخار بقيمة 1000 دينار الدفتر الواحد

الجائزة الثالثة : 5 أبل آي باد ميني

*تطبق الشروط والأحكام

آسيا، إفريقيا، أوروبا، الشرق الأوسط qnb.com.tn

que personne n'espérait voir aboutir. Les compromis réalisés seront historiques et feront jaser les détracteurs de l'entente et de la concorde. «*Mais qui est ce Houcine Abbassi pour nous imposer sa loi et s'ériger au-dessus de la légitimité de l'ANC*», s'insurgeront plus d'un élu, lors du débat d'investiture du gouvernement Mehdi Jomaa. Il ignore sans doute que l'équilibre des forces a changé et que l'ANC, sauvée du spectre de la dissolution ou, du moins, de la limitation de son champ, ne peut être désormais que la boîte de résonance des accords conclus au sein du Dialogue national.



Ceux qui croyaient que le syndicalisme tunisien, l'un des plus emblématiques de par le monde, est mort après Hached et Achour, retrouvent dans la relève

assurée par Abbassi et ses camarades les ressorts d'une relance pérenne. Ceux aussi qui espéraient «*laisser passer cet épisode*» pour reprendre la

main risquent de déchanter. Loin de se reposer, le Quartet reprend le flambeau pour le porter jusqu'aux élections. Au moins...

Ouided Bouchammaoui Entre murmures et coups de gueule

Son expression puise dans une large palette : acquiescement de la tête, sourire, visage ferme, froncement des sourcils, yeux humides, murmures et coups de gueule. Le tout dans le raffinement. Ouided Bouchammaoui, que l'Utica a révélée à la révolution, devient incontournable. Partout on retrouve son empreinte.

Discrète de nature, elle ne peut plus désormais échapper aux feux de la rampe. Son verbe est incisif, souvent sur le registre du non-négociable lorsqu'il s'agit d'inacceptables compromissions. La loi de finances en sera un exemple, mais surtout le raidissement de la Troïka, au début des négociations dans le cadre du Dialogue national.

Entre points de discorde politiques sur la Constitution ou le nouveau gouvernement et les professionnels,



quant aux revendications des transporteurs et autres secteurs, elle ne lâchera guère, multipliant les navettes entre le Bardo et La Kasbah. Son carnet d'adresses s'enrichit de jour en jour, son téléphone, en mode silencieux, reçoit des centaines d'appels et de SMS qui trouveront tous réponse. Et ses contacts s'intensifient discrètement.

Ouided, c'est la voix qui murmure à l'oreille du Quartet, fait appel à l'intelligence du Dialogue national et interpelle le gouvernement. Sans cesse. De quoi prendre la grosse tête et se donner des ambitions politiques? «*Nullément, s'en défend-elle. Je suis déjà suffisamment occupée à la tête de l'Utica et bien impliquée dans ce processus de transition qui me tient le plus à cœur. Si j'ai un peu de temps, je dois le restituer à mes entreprises et à ma famille, qui sont en droit de me le réclamer*».



La pyramide posée par Mehdi Jomaa

Qui pouvait l'en soupçonner. On cherchait une compétence indépendante, on est tombé sur un politique. Mehdi Jomaa s'est affirmé clairement porteur d'une vision très politique d'un gouvernement qu'on lui avait demandé de former très technocratique. Sous la coupole de l'Assemblée nationale constituante, il a pris de court les élus en ne présentant pas, pour solliciter l'investiture, un discours-programme fleuve, ponctué de promesses, mais une brève déclaration d'urgence. En forme de pyramide.

D'emblée, il a réaffirmé que son mandat est de conduire la Tunisie vers des élections libres et transparentes que nul ne saurait contester. Pour y parvenir, a-t-il expliqué, il faut s'appuyer sur deux piliers centraux, la sécurité et le rétablissement de la crédibilité de la Tunisie, afin de mobiliser les financements extérieurs indispensables à la relance économique. Ce triangle d'or, élections, sécurité et financement, qui n'omet pas des actions économiques et sociales

urgentes placées au cœur du dispositif, doit s'appuyer, souligne-t-il, sur un large consensus politique stabilisateur. Ce à quoi le gouvernement s'emploiera de toutes ses énergies. La pyramide est posée.

Pour Mehdi Jomaa, le contexte est spécifique, la mission claire et la démarche précise. Son gouvernement est «exceptionnel» à plus d'un titre. N'émanant pas d'élections mais d'une légitimité inédite, celle du Dialogue national, n'appartenant à aucun parti et limité dans la durée avec pour échéance les élections auxquelles ses membres n'ont pas le droit de se présenter, le gouvernement ne sera ni partisan, ni populiste, mais concentré sur son mandat. En fait, si on ne va pas lui reprocher, à l'issue de son exercice, de n'avoir pas réussi de grandes réformes ou multiplié les écoles, les routes et les hôpitaux, il sera comptable de l'instauration d'un climat propice au déroulement d'un scrutin équitable. La mission est hautement politique.

Sécurité: tolérance zéro

Dans l'axe sécuritaire, le chef du gouvernement désigné inclut non seulement la lutte contre le terrorisme, mais aussi la contrebande, le crime organisé, la violence, l'usurpation par des factions radicales du maintien de l'ordre et l'obstruction illégale au travail. S'il n'a pas explicitement désigné les milices, il a clairement annoncé que seul l'Etat est investi de la mission de protéger la révolution. Fermement, il a réitéré son engagement à faire respecter la loi. Pour ce qui est de l'assassinat de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, il s'agit non seulement de faire toute la lumière sur les abominables conditions de leur meurtre, mais aussi et surtout d'arrêter tous les coupables et de les traduire devant la justice. Evoquant l'administration, Mehdi Jomaa s'est engagé à la préserver des tiraillements

politiques et à réviser toutes les nominations concernant les gouverneurs et les services qui leur sont attachés et pouvant prêter à équivoque ou jeter l'ombre d'un doute sur la transparence des élections.

La valeur du travail

L'axe économique est pour Mehdi Jomaa fondamental. Poser un garrot pour faire cesser l'hémorragie de l'érosion financière et restaurer la crédibilité de la signature tunisienne afin de reconquérir la confiance des bailleurs de fonds et des investisseurs constituant, selon lui, un impératif majeur. Remettant en cause certaines mesures de recrutement en sureffectifs et d'augmentations salariales sans être liées à une hausse de la

productivité, prises sous la pression des premiers mois de la révolution, et qui ont obéré les finances publiques, il a appelé à trouver d'autres moyens plus efficaces et mieux appropriés. Rétablir la valeur du travail et mettre la performance au centre de l'action est l'unique voie en la matière, affirme-t-il.

Sa conclusion vient sous forme d'appel général et d'engagement politique déterminé. L'appel à un large rassemblement de toutes les forces politiques, économiques et sociales, sous la bannière de l'intérêt national, pour réussir les élections. L'engagement est celui d'y œuvrer, affirmant que son gouvernement sera à l'écoute de tous, au service de la nation. ■









Mehdi Jomaa
Chef de Gouvernement

La composition du Gouvernement

Ministres



Hafedh Ben Salah

Ministre de la Justice, des
Droits de l'Homme et de la
Justice Transitionnelle



Lotfi Ben Jeddou

Ministre de l'Intérieur



Ghazi Jeribi

Ministre de la Défense
Nationale



Mongi Hamdi

Ministre des Affaires
Etrangères



Hakim Ben Hamouda

Ministre de l'Economie et des
Finances



Kamel Bennaceur

Ministre de l'Industrie, de
l'Energie et des Mines



Lassaad Lachaal

Ministre de l'Agriculture



Nejla Harrouch

Ministre du Commerce
et de l'Artisanat



Ahmed Ammar Youmbai

Ministre des Affaires Sociales



Taoufik Jelassi

Ministre de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique et des
Technologies de l'Information
et de la Communication



Fethi Jarray

Ministre de l'Education



Mohamed Salah Ben Ammar

Ministre de la Santé Publique



Chiheb Ben Ahmed

Ministre du Transport



Hedi Larbi

Ministre de l'Equipeement, de
l'Aménagement du Territoire et
du Développement Durable



Hafedh Lamouri

Ministre de l'Emploi
et de la Formation
Professionnelle



Mounir Tlili

Ministre des Affaires
Religieuses



Sabeur Bouatay

Ministre de la Jeunesse et du
Sport, de la Femme
et de la Famille



Amel Karboul

Ministre du Tourisme



Mourad Sakli

Ministre de la Culture



Nidhal Ouerfelli

Ministre Auprès du Chef du
Gouvernement, chargé de la
Coordination et du Suivi des Affaires
Economiques



Ridha Sfar

Ministre Délégué Auprès du
Ministre de l'Intérieur, Chargé
de la Sécurité

Casting de ministres, mode d'emploi

Comment Mehdi Jomaa a-t-il choisi ses ministres ? Avait-il les coudées franches ? Ou avait-il subi des pressions ? Devant partir d'une feuille blanche et ne s'agissant pas d'un gouvernement d'union nationale où les partis s'attribuent des quotas, il s'était lancé à l'aventure. «*Dès le départ, affirmera-t-il, je me suis fixé trois critères : la compétence, l'indépendance et l'intégrité. Mais, il fallait surtout trouver de grosses pointures qui acceptent de tout laisser tomber et de se mettre immédiatement dans le bain, sans s'attendre à la moindre*

reconnaissance autre que celle de la conscience».

Submergé de «*propositions, recommandations et conseils*», en plus des candidatures «*spontanées* », Jomaa s'est converti en chasseur de têtes, épluchant annuaires d'anciens élèves de grandes écoles et organigrammes de grands groupes, piochant dans le Net, interrogeant des sources fiables, appelant de par le monde, analysant des profils, multipliant les entretiens. «*J'étais*

aux Etats-Unis, lorsque, fin décembre, j'ai reçu un appel de Tunis», confiera à *Leaders* Tawfik Jelassi. Kamel Bennaceur était lui à Rio de Janeiro, Hédi Larbi entre Washington et Sanaâ, au Yémen, Amel Karboul en Afrique du Sud sur le chemin du retour à Londres, Mongi Hamdi à Genève, Nejla Harrouch en plein comité informatique à la BIAT, Lassaad Lachaal à la BAD, Hakim Ben Hamouda en France, Neila Chaabane en cours à la faculté des Sciences juridiques... ■



Anouar Ben Khelifa

Secrétaire d'Etat auprès du Chef du Gouvernement chargé de la Gouvernance et de la Fonction Publique



Abderrazek Ben Khelifa

Secrétaire d'Etat aux Collectivités Locales



Fayçal Couia

Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères



Neïla Chaabane

Secrétaire d'Etat à la Femme et à la Famille



Noureddine Zekri

Secrétariat d'Etat au Développement et à la Coopération Internationale



Mohamed Karim Jamoussi

Secrétaire d'Etat aux Domaines de l'Etat



Mounir Majdoub

Secrétaire d'Etat au Développement Durable

«Un recruteur hors pair»

«Je ne le connaissais que de nom, poursuivra Jelassi. Il est venu me chercher lui-même dans la salle d'attente et d'emblée m'a donné l'accolade en me lançant : «ça me fait honneur de vous rencontrer». L'entretien s'était très bien passé. Je l'ai trouvé pragmatique : il parle un langage concret, orienté action/résultats, et j'ai été impressionné par sa modestie et sa personnalité. Sans hésitation, j'ai accepté».

Comme lui, tous ont succombé à son discours mobilisateur : «Effectuons ensemble notre service national, puis revenons chacun à ses occupations». A ses futurs coéquipiers, Mehdi Jomaa n'a rien caché : ni la modestie de la rémunération, ni l'ampleur de la tâche et sa complexité, ni l'adversité d'éventuels détracteurs. Mais, aussi,

à la clé, l'immense satisfaction d'être utile au pays, aujourd'hui plus que jamais. Sortis de son bureau, chacun devait affronter la réaction de sa famille. D'abord, très émotionnelle : «Mais pourquoi tu pars, ce n'est pas le bon moment, c'est encore trop tôt. Puis, rationnelle : «Vas-y, on est avec toi !»

«Pauvres ministres, ils sont inconscients de ce qui les attend», dira affectueusement un vieux routier de la politique, avant de se raviser : « Mais, quel courage et quelle détermination!». ■



Révélation

Comment le gouvernement Mehdi Jomaa a failli capoter

Un vrai miraculé ! Torpillé jusqu'à la dernière minute, le gouvernement Mehdi Jomaa l'a échappé belle. Plus d'une fois. Qui a voulu la faire capoter et hypothéquer l'ultime option de sortie de crise ? Il aura fallu plus de 50 jours pour convenir, le 14 décembre, du choix de Mehdi Jomaa. Puis 45 jours de plus pour qu'il obtienne, dans la nuit du 27 au 28 janvier, l'investiture de l'Assemblée nationale constituante.

Dans un suspense à couper le souffle et une série de rebondissements menaçants qui ont tenu la Tunisie et ses amis en haleine. Récit d'un parcours du combattant et révélations sur les tirs groupés subis et les soutiens obtenus.

Lorsqu'il a accepté de constituer un cabinet de compétences indépendantes, Mehdi Jomaa ne croyait pas qu'il

serait confronté à tant d'obstacles. On lui avait promis soutien et liberté. Mais les pressions ne tardèrent pas à s'exercer sur lui. D'abord de manière très fine, puis de façon nuancée et, enfin, de la manière la plus claire.

Samedi 25 janvier

Début de l'après-midi. Tout ou presque était ficelé. Rendez-vous est pris avec le président Marzouki pour présenter à 18h la composition du gouvernement. Pour ne pas priver les Tunisiens de suivre la finale de la coupe d'Afrique dames de handball, l'horaire a été avancé à 17h. Plus d'une centaine de journalistes étaient déjà à Carthage.

Au siège du ministère de l'Industrie, Mehdi Jomaa peaufinait la déclaration qu'il devait faire. Les participants au Dialogue national, réunis au siège du ministère des Droits de l'Homme et de la Justice transitionnelle au Bardo, étaient en conclave et devaient donner leur accord sur le maintien

de Lotfi Ben Jeddou à la tête du ministère de l'Intérieur, après avoir insisté sur son départ. L'accord ne semblait pas poser de grandes difficultés. Puis, tout s'assombrit. Raidissement total : Ben Jeddou doit partir, c'est devenu du non-négociable. Intraitable, Mehdi Jomaa, enfermé avec son équipe rapprochée dans son bureau au 5ème étage, ne veut pas céder. Les négociations commencent. On lui propose, à la limite, de le prendre comme conseiller auprès de lui à La Kasbah.

La situation se complique davantage. Au même moment au siège de l'ANC au Bardo, un groupe d'élus, prenant le contrepied de cette position, réclament son maintien. Un élu de Kasserine appelle ses concitoyens à manifester pacifiquement dans la rue leur soutien à Ben Jeddou. Le blocage devient total.

C'est aux deux camps de trouver le compromis. L'heure avance. Reportée d'heure en heure ce samedi depuis

18 heures, l'annonce du gouvernement Mehdi Jomaa risquait d'être compromise.

Pour Mehdi Jomaa, le maintien de Ben Jeddou relève de la nécessité de consolider la stabilisation des forces sécuritaires et de lui éviter toute fragilisation, quitte à lui adjoindre un autre membre du gouvernement de haute compétence sécuritaire. Engagé certes pour former un gouvernement capable de conduire la Tunisie vers des élections libres et indépendantes, il refuse pour autant d'être suicidaire, promettant d'apporter les ajustements, si nécessaires, dans les semaines ou les mois à venir.

Pour débloquer la situation, quelqu'un avancera le nom de Ridha Sfar en tant que ministre délégué à la Sécurité. Les appels téléphoniques ne s'arrêteront plus. Un nouveau rendez-vous est pris avec Marzouki à 23 heures. Les journalistes battent la semelle impatientement à Carthage.

22h30

Ouf ! Le compromis est trouvé. Jomaa quitte le ministère avec en poche sa liste et sa déclaration. Il doit juste s'arrêter chez lui le temps de se changer.

23h30

A 30 minutes de l'heure butoir de minuit, Jomaa rêvait encore franchir les grilles du palais présidentiel. Caméramans et photographes sont planqués dans le froid devant l'entrée d'honneur, à l'affût de son arrivée. La tension monte. Marzouki attend dans son bureau. Son directeur de cabinet, Adnen Manser, consulte maintes fois sa montre. «L'heure sera l'heure, dira-t-il. Passé minuit, plus rien ne sera accepté». Pour apaiser sa tension, un sage lui proposera tout simplement de bloquer les aiguilles de la montre. ■■■



23h58

■■■ Jomaa descend de sa voiture. Mauvais signe, il n'a pas sous le bras la fameuse liseuse rouge qui devait contenir la liste et le programme du gouvernement. Immédiatement introduit auprès de Marzouki, ils en ressortent tous les deux au bout de quelques minutes. Marzouki le raccompagnera jusqu'à la salle où il devait faire sa déclaration à la presse et le salue chaleureusement devant les journalistes.

Grande déception générale : Jomaa n'annoncera pas la composition de son gouvernement. Il n'y a pas que la question de Lotfi Ben Jeddou. Une autre question fondamentale s'y est ajoutée. Jomaa et le Dialogue national avaient exigé l'amendement de l'article 19 de la loi constitutionnelle relative à l'organisation provisoire des pouvoirs publics (OPP) pour ce qui est de la majorité requise tant pour accorder la confiance au gouvernement que pour son retrait. Un consensus avait été trouvé afin de porter le nombre de voix requis aux 3/5èmes et un amendement fut ainsi soumis à l'adoption des constituants, samedi soir. Grande fut la surprise, lorsque cet amendement n'a pu aboutir, malgré les accords préalables.

L'analyse des votes a révélé que le CPR, Wafa, l'Alliance démocratique et quelques «indisciplinés» d'Ennahdha ont voté contre cette révision. Compte tenu des absents, la majorité des 109 voix requises en sa faveur n'a pu être réunie. Jomaa a refusé de sacrifier ses ministres qui seront constamment sous la menace d'une motion de censure votée à la majorité simple. Ou donnera-t-il de la tête, une fois investi ? A accomplir sa tâche, ou à chercher à sauver la tête de ses ministres ? Il préfère renoncer à toute annonce de gouvernement. En sortant, les services de sécurité le font monter dans une voiture blindée. Des menaces contre sa sécurité auraient été détectées.



Dimanche 26 janvier 2014

00h30

La nuit de longs couteaux commence. Jomaa est accusé par des proches au CPR et leurs partenaires d'être trop inféodé au Dialogue national. Il faut le renvoyer. Maintenant qu'il n'a pu former son gouvernement, le président de la République est libre de sa décision

et peut nommer une autre personnalité de son choix. Prudent et attaché à l'OPP, Adnen Manser dira aux médias que dans le cas précis, Marzouki peut désigner de nouveau Jomaa, en lui accordant un délai supplémentaire de 15 jours ou porter son choix sur quelqu'un d'autre. Les Tunisiens, endormis, ne se doutaient pas que la Tunisie chavire, risque une folle dérive.



07h00

Aziz Krichen, ministre-conseiller politique de Marzouki, intervient sur les ondes de stations radio pour rassurer les Tunisiens.

Une solution est en cours.

12h00

Le palais de Carthage est quasi vide, ce dimanche à midi. Seuls quelques journalistes radio et télé prévenus à la dernière minute installent à la hâte leur matériel. Mehdi Jomaa arrive, frais et serein, mais une fois de plus sans la liseuse rouge sous le bras. Bon signe: Marzouki l'accueille chaleureusement. *«J'espère que vous avez bien dormi. Préservez votre énergie. Vous en aurez grandement besoin»*. Huis clos, la porte se referme.

12h30

Mehdi Jomaa annoncera que le président l'a chargé de nouveau de former son gouvernement. Il aurait présenté trois exigences : le maintien de Ben Jeddou, avec un ministre délégué, l'amendement de l'article 19 comme convenu et la cessation des attaques provenant des radicaux au sein de l'ANC. Les compromis semblent avoir été trouvés. L'ANC, réunie en séance plénière pour finaliser l'adoption de la constitution, s'y penchera.

14h30

Changement de décor. A quelques encablures du palais présidentiel, Jomaa

avait prévu de réunir son gouvernement, à Dar Dhiafa. Initialement, pour faire connaissance et tenir un séminaire préparatoire. Avec les rebondissements de dernière minute, et dans l'hypothèse d'un nouveau blocage, il devait bien à ses ministres une explication. Le plan B était en effet de les remercier en s'excusant des dérangements causés et de les inviter à reprendre leurs postes d'origine. Un à un, sans se douter de ce qui se tramait dans les coulisses, les futurs secrétaires d'Etat et ministres arrivaient, foulant pour la première fois ce magnifique hôtel particulier construit dans un style marocain en 1953 par le prince husseinite Chedly Bey, fils aîné de Lamine Bey, puis rénové par Bourguiba. Les paparazzis postés en face reconnaissent quelques têtes mais ne sauraient leur attribuer des maroquins précis. Les portes sont immédiatement fermées. Vers 18 heures, tous ressortent radieux. Le service de presse a de nouveau convoqué la presse pour 21h.

21h00

Nouveau cortège discret à Carthage. Jomaa arrive, cette fois-ci la fameuse liseuse sous le bras. Ouf! Au bout de 10 minutes en tête-à-tête avec Marzouki, il annoncera en fin la composition de son gouvernement. Soulagés, les Tunisiens célèbrent ce premier aboutissement.

24h00

Un autre signal, encore plus fort, vient du Bardo. La Constitution est finalisée.

Lundi 27 janvier

11h00

La Bourse réagit bien avec une hausse du Tunindex de 1,6%, du jamais vu depuis 2011. Le dinar gagne en parité. Les célébrations de la promulgation de la Constitution commencent au Bardo et se poursuivront l'après-midi à Carthage.■■■





18h00

■ ■ ■ Sans attendre la fin des feux d'artifice lancés sur l'esplanade du palais présidentiel, Mehdi Jomaa se retire en douceur pour rejoindre son bureau. Il doit passer la dernière main sur le discours qu'il doit prononcer le lendemain, mardi, pour solliciter l'investiture de l'ANC.

23h00

Les lumières du 5ème étage s'éteignent. Jomaa rentre chez lui.

Mardi 28 janvier

10h30

Convoqués en plénière, les élus tardent à rejoindre leurs bancs. Jomaa se tient prêt, tout près du Bardo, là où s'était établie sa famille depuis son arrivée de Mahdia.

11h00

Il arrive au siège de l'ANC où son président, Mustapha Ben Jaafar, le reçoit immédiatement.

11h45

La séance commence. Jomaa est invité à prononcer son discours (voir encadré).

12h20

Tout est terminé. La séance est levée. La reprise des travaux est fixée pour 15h. Une nouvelle épreuve commence (voir encadré).

Mercredi 29 janvier

01h00

Du matin. A l'arraché, Mehdi Jomaa obtiendra la confiance pour son gouvernement, avec un score très honorable : 149 voix sur 193 votants, soit 77%, avec 20 voix contre et 24 abstentions. L'hymne national est entonné à pleins poumons. La nuit sera très courte. Tout va s'accélérer.

10h00

Les membres du nouveau gouvernement font leur entrée au palais présidentiel où ils prêteront serment devant le

président Marzouki. Emouvante cérémonie.

11h00

Ils filent droit à Dar Dhiafa pour la cérémonie de passation entre les deux gouvernements. Encore de l'émotion, mais ambiance bon enfant.

12h00

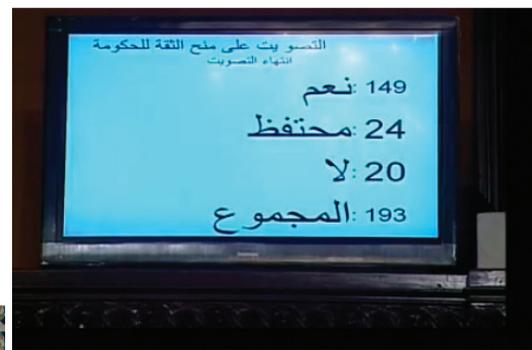
Le gouvernement Mehdi Jomaa prend la relève.

15h00

Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international, appelle Mehdi Jomaa pour le féliciter et lui réitérer le soutien de son institution.

21h00

Le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Chedly Ayari, accroché aux nouvelles du conseil d'administration du FMI réuni à Washington, souffle la bonne nouvelle: le FMI accorde à la Tunisie en deuxième tranche un prêt de 500 millions de dollars. Depuis dimanche soir, la chance ne cesse de sourire à la Tunisie. ■





SSANGYONG

Le luxe n'a jamais été aussi accessible

REXTON 

Leçon de style selon SsangYong



GARANTIE
2
ANS



S(A)V

Dar SsangYong : Route de ceinture, 4022 ZI Akouda - Sousse

Tél. : (+216) 73 343 333 / Fax : (+216) 73 343 233

Succursale de tunis : Route de Sousse, GP1 km7 - 2033 Megrine - Tunisie

Tél. : (+216) 71 425 355 / Fax : (+216) 71 425 253

e-mail : ssangyong.commercial@sotudis.com.tn

Made in South Korea

SsangYong est une marque du groupe Mahindra & Mahindra.

SOTUDIS
Chemin de réussite

www.ssangyong-tunisie.com

Voyez avec Nidhal...

Mais quelles attributions précises seront dévolues à Nidhal Ouerfelli, 37 ans, le benjamin du gouvernement, nommé ministre auprès du chef du gouvernement, chargé de la coordination et du suivi des affaires économiques ?

Pour faire face à la masse de travail qui s'abat sur La Kasbah, Ali Laarayedh avait fait appel à pas moins de quatre ministres: Noureddine Behiri, pour les questions politiques, Ridha Saïdi, assisté par Riadh Bettaieb, et Slim Besbès pour les questions économiques. La formule a fait ses preuves et voilà son successeur, Mehdi Jomaa, poursuivre son étroite collaboration avec Nidhal Ouerfelli en le chargeant de la coordination et du suivi.

Lorsque tous deux s'étaient retrouvés en mars dernier au ministère de l'Industrie, Jomaa en tant que ministre et Ouerfelli en tant que secrétaire d'Etat chargé des Energies et des Mines, ils ne se connaissaient pas du tout. Tous deux avaient laissé leurs familles en France pour rentrer au pays effectuer au plus une année de « service national ». La méfiance des premiers jours, toujours légitime en pareils cas, a rapidement laissé la place à une confiance chaque jour davantage consolidée. Avec son secrétaire d'Etat, Jomaa a joué franc jeu, n'exigeant ni loyauté ni fidélité personnelles, mais une fructueuse et respectueuse collaboration.

Ingénieur civil d'Etat en utilisation et production de l'énergie et titulaire d'un doctorat d'Etat en sciences économiques appliquées à l'énergie (université de Versailles), N.Ouerfelli a gagné ses galons en allant au charbon. Prenant le taureau par les cornes, il fallait s'atteler à la fois aux dossiers brûlants des phosphates et du Groupe chimique, de l'exploitation

pétrolière et de la compensation énergétique. Du conceptuel, de l'opérationnel et beaucoup de social. A chaque jour suffit sa peine, et Nidhal se défouait au travail, aux côtés de son ministre. La collaboration est totale.

Chargé de former son gouvernement, Mehdi Jomaa, n'appartenant à aucun parti, ne pouvait compter que sur lui-même pour tous les préparatifs nécessaires. S'il s'est chargé lui-même des contacts politiques et de recevoir plus de 300 personnes pouvant le rejoindre, il ne pouvait trouver plus proche que son secrétaire d'Etat et voisin de bureau pour lui confier des tâches d'appui. Sans rien lui promettre, surtout qu'au départ, aucun membre du gouvernement sortant ne pouvait remplir. En total désintéressement donc et sans la moindre garantie, il plongera dans cette nouvelle mission personnelle. Jusqu'à devenir la cheville ouvrière de l'équipe rapprochée du futur chef du gouvernement. Du coup, chacun a pris l'habitude de dire aux autres quand il fallait prendre une décision: «*Voyez avec Nidhal*». Le statut est ainsi né.

Jusqu'à la dernière minute, il ne savait pas s'il faisait partie du nouveau cabinet et quel poste il occuperait. Lorsqu'un journaliste de passage au quartier général de l'équipe lui servira par courtoisie du «*Monsieur le Ministre*», il s'en excusera humblement en disant: «*Je ne suis qu'un proche collaborateur de M. Jomaa*». La confirmation n'a pas tardé, avec rang et fonctions précisés. ■





Le staff rapproché de Mehdi Jomaa

«*Mon équipe, c'est vous !*», avait déjà lancé Mehdi Jomaa en arrivant à la tête du ministère de l'Industrie en mars dernier. Il gardera, nous dit-on, cette même attitude à La Kasbah. A quelques exceptions près.

D'ores et déjà, il a confirmé le directeur de cabinet, Mohamed El Amri, et le secrétaire général du gouvernement, Ridha Abdelhafidh, ainsi que d'autres conseillers. Ceux qui le connaissent disent qu'il n'aime pas les cabinets pléthoriques. Il préfère travailler avec une équipe restreinte qui, elle, s'appuie sur les ressources techniques nécessaires. C'est pourquoi il n'a fait venir avec lui (pour le moment?) que son ancienne assistante personnelle et son chargé de protocole à l'industrie et désigné que son conseiller diplomatique. Portraits express

Mohamed El Amri Le dircab

Très discret et inconnu des médias et a fortiori du grand public, cet ancien magistrat à la Cour des comptes continuera à diriger le cabinet du chef du gouvernement. Mohamed El Amri, 57 ans, titulaire du diplôme de troisième cycle de l'École nationale d'administration, aligne une longue expérience. A près dix ans à la Cour des comptes, il sera à l'âge de 36 ans, en tant que chargé de mission, quasiment le numéro 2 du



Mohamed El Amri

Hatem Attallah

Haut Comité de contrôle administratif et financier. Vingt ans durant, il aura accès à tous les dossiers, tous les ministères, tous les organismes publics, toutes les entreprises nationales, épluchant

leur gestion, recommandant les mesures de rationalisation.

Hamadi Jebali ne le connaissait que de réputation, lorsqu'il l'avait appelé à ses côtés au printemps 2012. Il voulait qu'il mette de l'ordre dans la maison, secouée par la révolution, de la rigueur et de la cohérence dans le suivi des affaires de l'Etat.

En grand commis de l'Etat, à l'écart des tiraillements politiques, il s'acquittera au mieux de sa tâche, freinant l'appétit de certains, contenant la hargne d'autres. Il fut le seul à faire revenir Jebali des escaliers, quand il le fallait, même tard le soir, pour signer des documents urgents et éviter tout retard. Ali Laarayedh le reconduira et Mehdi Jomaa en fera autant. On ne se sépare pas de pareilles compétences.

Hatem Attallah **L'ambassadeur**

La langue anglaise mène à tout! Et le style british, nourri aux valeurs aghlabides de son Kairouan d'origine, favorise un mix exceptionnel. Hatem Attallah, ancien ambassadeur à Washington, Londres, Addis-Abeba et Pretoria, a la diplomatie dans les gènes. Sa première affectation en tant que jeune diplomate auprès de Habib Ben Yahya, alors ambassadeur à Washington, sera déterminante.

Il y apprendra les secrets du métier. Puis, de retour à Tunis, et en tant que chef de cabinet du ministre des Affaires

étrangères, il élargira ses horizons à tous les autres aspects, de la logistique au contenu politique, économique et autres.

Le tour de la question fait, il ne pouvait qu'être bien utile pour partager ce savoir avec les jeunes recrues, en tant que directeur de l'Institut diplomatique créé par le ministère. Mehdi Jomaa a eu ainsi la main heureuse en l'appelant à ses côtés en qualité de conseiller diplomatique. Connaissant bien les arcanes du sérail, ayant gardé le contact avec d'anciens collègues aujourd'hui à des fonctions élevées de par le monde, il lui sera d'une grande utilité.

Nabil Ben Hadid **Le chef de protocole**

Les téléspectateurs s'habitueront à sa silhouette frêle et discrète. Nabil Ben Hadid suivra son ancien patron au ministère de l'Industrie, à La Kasbah, en charge des délicates et épuisantes charges du protocole. Très jeune, il avait fait ses premières armes à l'Industrie, auprès des ministres successifs.

S'il ne pouvait pas rejoindre son corps d'origine lors de la nomination sous la Troïka, en décembre 2011, de Lamine Chakhari, il attendait son départ, pour retrouver sa quiétude de bon fonctionnaire. Mehdi Jomaa le retiendra. *«Juste pour quelques mois encore, lui avait-il dit. Puis, nous repartirons ensemble, sous peu»*. Ce qui se vérifiera. Mais, il ne lui avait pas précisé la destination: La Kasbah. ■



Nabil Ben Hadid

Mongi Hamdi

Ministre des Affaires étrangères

Le diplomate des enjeux d'avenir

Il a le look soigné d'un banquier, respectueux, attentionné et la voix feutrée. Et la plume d'un écrivain raffiné. Le tout moulé dans un style diplomatique, nourri par sa formation à Harvard et ses longues années aux Nations unies, à New York, puis Genève.

Quant à ses racines profondes, Mongi Hamdi, 54 ans, les puise dans son village natal de Sidi Khelif, entre Ouled Haffouz, Chararda et Sidi Bouzid. Sixième d'une fratrie de 9 enfants (qui ont tous réussi de brillantes études), Mongi ira d'abord à l'école du village, puis au collège de Nasrallah et obtiendra son bac au lycée de Mansourah à Kairouan, avant de réussir son diplôme d'ingénieur à l'ENIT en 1982. Boursier de l'Etat, il est envoyé aux Etats-Unis où il décrochera un doctorat (Ph.D) d'ingénieur de l'Université de Californie du Sud, USA (1988), ainsi qu'un diplôme de politique économique et de gestion délivré par l'Université de Harvard (1996).

Initialement, Mongi Hamdi devait postuler à la Banque mondiale, à Washington. Effectuant un stage aux Nations unies à New York, il sera repéré par un haut fonctionnaire qui lui signale une opportunité

de recrutement et l'incite à présenter sa candidature. Et ce fut le point de départ pour une longue carrière.

Pendant 10 ans à New York (1988-1998), il occupera diverses fonctions au sein du secrétariat des Nations unies, notamment liées aux affaires économiques et sociales. Puis, il demandera à être affecté à Genève pour se rapprocher de sa chère Tunisie. C'est ainsi qu'il dirigera, 12 ans durant, le secrétariat de la Commission de la science et de la technologie pour le développement, organe des Nations unies chargé de conseiller l'Assemblée générale et le Conseil économique et social sur toute question relative aux technologies, innovations et développement. En sa qualité de directeur du secrétariat de la Commission, il a coordonné diverses initiatives visant au développement des Etats membres, facilité leurs délibérations consensuelles et largement contribué au succès des négociations lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Sous l'égide de M. Hamdi, la Commission a reçu des Nations unies le mandat d'examiner les progrès accomplis dans le suivi et la mise en œuvre des résultats du SMSI.

En 2012, il est promu chef de cabinet du secrétaire général de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced), Genève. Lorsque Mehdi Jomaa était allé le chercher en Suisse, il se préparait à briguer, avec de réelles chances, à l'automne prochain, le poste de secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications. ■





Ridha Sfar

Ministre délégué à la Sécurité

En première ligne

L'ultime décision de sa désignation a été prise à la dernière minute. Initialement, Ridha Sfar allait être nommé conseiller technique auprès du Chef du gouvernement, chargé des questions de sécurité.

Raison d'Etat oblige, le voilà détourné de La Kasbah vers son département d'origine, le ministère de l'Intérieur, en qualité de ministre délégué à la Sécurité. Du conceptuel, en réformes et conseil, il passe à l'opérationnel. En intégrant cependant la composante réforme.

Juriste et énarque, ancien haut cadre du ministère, Ridha Sfar (65 ans) est considéré parmi les meilleurs spécialistes des questions sécuritaires, sous leurs différents aspects. Rejoignant le ministère de l'Intérieur dès sa sortie de l'École nationale supérieure de la Police Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, après une maîtrise en droit et le diplôme de l'ENA, il a été notamment directeur des relations extérieures (1982-1987), puis de la formation (1988-1995). Dès 1995, il a été nommé directeur central au secrétariat permanent du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (1995-2013). A ce titre, il a capitalisé une riche expérience. ■



بنك المؤسسة العربية المصرفية

ABC Bank



OUVERTURE
NOUVELLE AGENCE
**CENTRE
MILLENIUM
LA MARSA**



71 854 818

Tél.: 71 861 861
Fax: 71 860 921 / 71 860 835
E-mail: abc.tunis@arabbanking.com
www.arabbanking.com



بنك المؤسسة العربية المصرفية
ABC Bank

Hakim Ben Hammouda

Ministre de l'Économie et des Finances

«Parmi les meilleurs économistes d'entre nous»

«Là, le chef du gouvernement détient une pépite précieuse», affirme sans risque de se tromper un ancien doyen de la faculté de Droit et de Sciences économiques, plusieurs fois ministre sous Bourguiba.

Hakim Ben Hammouda, 52 ans, jusque-là conseiller spécial auprès du président de la Banque africaine de développement, rassure la communauté économique et financière. «Il fait partie des meilleurs d'entre nous», se félicitent ses collègues tunisiens, en Tunisie et à l'étranger. «D'habitude, rappelle un connaisseur, on se bat pour devenir ministre, pour décrocher un poste dans une institution internationale. Hakim fait le chemin inverse. Il renonce à une position très enviable et une bonne rémunération, pour une mission très ponctuelle quasiment au SMIG pour sa catégorie».

Economiste, titulaire d'un doctorat en économie internationale de l'Université de Grenoble (1990), après une maîtrise à l'Université de Tunis, et d'une habilitation à diriger des travaux de recherche (1999), Ben Hammouda a dirigé l'Institut de formation et de coopération technique de l'OMC à Genève (2008-2011). Auparavant, il a été économiste en chef à la Division du commerce, de la finance et du

développement économique de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (2006-2008, Addis-Abeba, Ethiopie).

Hakim est connu des lecteurs de *Leaders* et de nombre d'autres publications pour ses analyses économiques et, parfois, ses papiers d'humeur. Il est également l'auteur de plus d'une trentaine de livres écrits dans différents domaines des sciences économiques. Actif dans la société civile, il est cofondateur de la Fondation Averroès, membre d'Action et Développement solidaire et de nombre think-tanks. ■





Kamel Bennaceur

Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines

Un citoyen du monde avec un centre de gravité en Tunisie

Agrégé de mathématiques à 21 ans, diplômé de l'Ecole Polytechnique à 22 ans et de l'Ecole normale supérieure à 23 ans, Kamel Bennaceur, nouveau ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, a toujours été précoce. Sauf en politique. Il y étrenne ses nouvelles fonctions gouvernementales quelques jours seulement à l'orée de ses 58 ans (né à Gafsa, le 22 janvier 1956).

Cette fois-ci, il n'a pas résisté à l'appel du pays et a répondu présent lorsque Mehdi Jomaa l'appelle fin décembre dernier à Rio de Janeiro où il est président du Centre de technologie du géant pétrolier et énergétique Schlumberger. Pas besoin de grands arguments pour le convaincre, juste l'assurance de pouvoir accomplir sa mission dans de bonnes conditions et au sein d'une équipe harmonieuse. Mais peut-il, dans la courte période impartie au gouvernement et le contexte spécifique préélectoral, apporter des résultats concrets dans des secteurs aussi délicats que l'industrie, l'énergie et les mines ? Lui qui a réussi brillamment, depuis son bac décroché à 17 ans, tous les concours, puis relevé les grands défis de sa carrière professionnelle, sait qu'il n'a pas droit à l'échec. Parcours.

Son père, feu Me Mohamed Bennaceur, avocat de renom, s'était distingué depuis son jeune âge par son engagement

militant pour l'indépendance et syndical, à Gafsa d'abord, puis à Tunis. Il a plaidé, après l'indépendance, dans de redoutables procès, assurant la défense des droits de l'homme et des opposants à Bourguiba. Ce moule de valeurs patriotiques et démocratiques forgera le caractère de ses enfants qui feront tous une brillante carrière. Kamel Bennaceur compte en effet parmi ses frères et sœurs un autre polytechnicien, un professeur universitaire physicien, une magistrate de la Cour des comptes, une pharmacienne, une nutritionniste doublée d'une artiste peintre, des ingénieurs et des hommes d'affaires. Son oncle, feu Professeur Mahmoud Bennaceur, fut un des pionniers de la cardiologie tunisienne, et aussi maire de Gafsa où il a une rue à son nom.

Il n'y a point de défi qui ne puisse être relevé

Alors qu'il était en classes préparatoires à Louis Le Grand à Paris, feu Si Mokhtar Laatiri l'encourageait à faire Normale

Sup, mais lui avait un penchant pour Polytechnique. Qu'à cela ne tienne : il fera les deux. Difficile à réussir, l'avait prévenu son mentor, mais cela n'avait fait qu'aiguiser sa détermination. Et il y parviendra. Premier poste décroché, celui d'ingénieur chercheur à l'Ecole des mines de Paris et le voilà repéré par Dowell (qui deviendra Schlumberger) qui l'accueille dès 1980 dans son centre de recherche à Saint-Etienne pour développer de nouvelles technologies. Dans cette grande compagnie mondiale qui dégagne plus de 45 milliards de dollars de revenus par an, les opportunités de carrière sont multiples pour ceux qui font preuve de mérite. En 33 ans, il gravira les échelons jusqu'à des positions de tout premier niveau, avec des affectations dans nombre de pays aux quatre coins de la planète.

Il ira aux Etats-Unis, en qualité de chef de développement et de recherches (1985), à Cambridge (1989), à Alger en qualité de directeur des opérations en Afrique du Nord (1990), au Venezuela, en charge des opérations pour l'ensemble des pays de l'Amérique latine (1993) et à Dubaï, puis au Caire, présider aux destinées de la direction commerciale et technique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (1997). Retour à Houston aux Etats-Unis, à la tête cette fois-ci de la direction mondiale de la technologie (1999), puis affectation à Londres pour développer de nouvelles activités dans le stockage du CO₂ (2001), avant de rejoindre Moscou en qualité

de vice-président chargé de développer le marché russe (2005).

La vision globale et sa mise en œuvre immédiate

Et le voilà de nouveau à Paris, détaché auprès de l'Agence internationale de l'énergie (IEA), comme expert sénior chargé des scénarios mondiaux de développement durable de la production et de la consommation d'énergie (2007). Fort de cette expérience, il rejoindra le siège parisien de Schlumberger en tant que chef économiste pour notamment définir les horizons économiques et énergétiques et s'occuper avec les marchés financiers, notamment Wall Street (2009). Une escale intensive avant de partir pour le Brésil.

Lorsqu'on demande à Kamel Bennaceur comment il se définit le plus dans sa carrière, il indique qu'il a surtout été dans l'énergie avec une orientation développement technologique et développement durable. *«En fait, dit-il à Leaders, j'ai abordé ces questions d'un point de vue industriel et économique. L'ensemble dans une dimension de développement durable et avec le souci constant de partager une culture du positionnement de l'action vers l'excellence».* Son credo est de *«développer sans cesse une vision à long terme et une force de sa mise en œuvre dans le court terme».*

C'est exactement l'esprit du mandat que lui confie Mehdi Jomaa à la tête de l'industrie, de l'énergie et des mines. Un challenge qui lui fait quitter Rio, cette ville magnifique aux 50 km de plages, et rater la Coupe du monde (2014) et les Jeux olympiques (2016). Rien ne vaut pour lui la Tunisie. Il garde des sentiments profonds

pour Gafsa, mais aime à rappeler qu'il est aussi un citoyen du monde avec un centre de gravité en Tunisie. C'est une valeur partagée avec son épouse (financière) et ses 3 enfants qui l'ont accompagné avec enthousiasme dans cette aventure mondiale. ■



The Creative Life

TCL



TCL crée de la valeur pour vous

La technologie de rétro-éclairage LED offre une superbe qualité d'image tout en garantissant une faible consommation ! Les LED illuminent précisément chaque pixel pour des images plus détaillées et contrastées.



3 GARANTIE
ANS

▶ N° Vert 80 100 500



Nejla, Amel et Neïla Les trois femmes du gouvernement

Elles auraient pu être encore plus nombreuses, mais au poids de la compétence, le compte y est. Trois femmes font partie du gouvernement Mehdi Jomaa :

- Nejla Harrouch Moalla, ministre du Commerce et de l'Artisanat,
- Amel Karboul, ministre du Tourisme,
- Neïla Chaabane, épouse Hamouda, secrétaire d'Etat à la Femme et à la Famille

Toutes trois alignent un parcours universitaire et professionnel remarquable. ■■■

Concours

www.atb.tn
www.atbchallenge.com



Edition 2013

Date limite de soumission
des travaux : 28/03/2014

LIBRE COURS À VOTRE CRÉATIVITÉ

Tous les tunisiens ayant moins de 35 ans peuvent
participer au concours, avec des projets dans
les catégories Art, Technologie ou Business

FCA!



L'ATB, organise la 8^{ème} édition du concours ATB challenge, destiné aux jeunes Tunisiens porteurs de projets novateurs et originaux dans l'art et la culture, les sciences et les technologies, le management et l'initiative entrepreneuriale. Vous pouvez participer et gagner le trophée ATB challenge 2013 et bénéficier d'un grand soutien de l'ATB.

Le premier prix sera d'un montant de **10 000 DT par catégorie**.

Les deuxième et troisième prix seront des prix d'encouragement d'un montant de **1000 DT par catégorie**.

 Retrouvez nos pages officielles ATB TUNISIE

Des professionnels à l'écoute



ATB

البنك العربي لتونس

Nejla Harrouch

Le commerce dans le sang, sans l'avoir jamais pratiqué

Moez Belhaj Rhouma, rapporteur adjoint de la Commission des finances à l'ANC (Ennahdha), croyait lever un lièvre et la dénoncer. *«Quelle connaissance du commerce et quelle compétence peut avoir Nejla Harrouche qui n'a travaillé que dans la banque de son père?»* Bonne question posée lors du débat d'investiture du gouvernement, de quoi, espérait-il, la recalcr ou, du moins, la déstabiliser. Il restera sur sa faim tant qu'il n'aura pas lu sa biographie.

Ce que cet élu ne sait pas, c'est que Nejla Harrouch (née Moalla), est ingénieure, diplômée de l'École Polytechnique (X82) et de l'École nationale supérieure des mines de Paris. Après un bref passage par le Département des affaires industrielles à la banque Paribas, elle rentre en Tunisie en 1988 et démarre sa carrière par la maîtrise d'ouvrage d'unités hôtelières dans le cadre de projets promus par les sociétés d'investissement de la Banque internationale arabe de Tunisie. S'il est vrai qu'à l'époque, son père, Si Mansour Moalla, était encore à la tête de la BIAT qu'il avait fondée, il en sera spolié par Ben Ali, lorsque Nejla réintègre la banque en 1994. Pouvait-on l'accuser de bénéficier de nepotisme ou

de favoritisme alors que son père n'était guère en odeur de sainteté, trahi même par ceux qu'il croyait fidèles.

Nejla prendra en charge la direction du Contrôle de gestion pendant douze ans, puis le département Crédit pendant deux ans. En 2008, la direction générale de la banque lui confie la coordination métiers du projet de refonte du système d'information. Elle prend la tête d'une équipe d'ingénieurs et d'experts métier qui réussit l'ambitieux challenge d'une migration de l'ensemble des agences de la banque sur le nouveau système début janvier 2012. Depuis, elle a dirigé le département Maîtrise d'ouvrage et coordination métiers, qui a pour mission de continuer à faire évoluer le système d'information de la banque pour accompagner son développement et sa stratégie.

Mariée et mère de trois enfants, elle a toujours fait elle-même ses courses, fréquentant plus d'un marché. Les prix ne peuvent lui échapper. Plus encore, dès que le poste de ministre du Commerce lui a été proposé, son premier réflexe, avant même de lire les textes réglementaires portant attribution du département et son organisation, était d'aller tôt le matin, avec un proche parent agriculteur, au marché de gros de Bir Kassaa. En une matinée de visite incognito et d'entretiens informels, elle a pu glaner des éléments fort instructifs.

Un ministre, avait bien précisé Mehdi Jomaa, ne doit pas être le super expert du secteur, mais celui qui sait écouter les experts, procéder aux bonnes analyses et prendre les décisions idoines. ■■■





de politiques innovatrices et l'optimisation du travail d'équipe. De quoi apporter un regard neuf sur un ministère à la fois au service des professionnels, mais aussi exerçant le contrôle technique et la formation. Selon la feuille de route que lui a confiée le chef du gouvernement, elle doit s'occuper de l'immédiat et du moyen terme à la fois. Saura-t-elle trouver les bons quick-wins ?

Neïla Chaabane L'efficacité discrète

Elle garde toujours le profil humble. Vice-doyenne de la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, maître de conférences agrégée en droit public et très bonne fiscaliste, Neïla Chaabane n'avait jamais pensé devenir un jour secrétaire d'Etat à la Femme et à la Famille. Discrète de nature, les Tunisiens n'ont commencé à la connaître qu'après la révolution lorsque feu Abdelfettah Amor lui avait demandé de faire partie de la commission nationale d'investigation sur la corruption et la malversation. Sa compétence en fiscalité était fort utile. Avec droiture, elle s'acquittera au mieux de sa tâche, devenant de fait la cheville ouvrière de la commission.

Alors, comment expliquer sa nomination pour succéder à Sihem Badi et s'occuper des dossiers de la femme, de la famille et de l'enfance ? Essentiellement par sa compétence, sa droiture et son intégrité. Il suffit qu'on lui confie un dossier pour qu'elle le prenne à bras-le-corps et le fasse aboutir. Discrètement... ■

Amel Karboul Le tourisme, autrement

Sacrés Tunisiens ! Ils ont succombé à la «Karboulmania». Tout compte fait, Brahim Gassas et ses acolytes ne pouvaient rendre meilleur service à Amel Karboul, en l'attaquant à l'ANC. Relayant les calomnies colportées sur elle, au sujet de son transit par l'aéroport de Tel-Aviv (dans le cadre d'un projet des Nations unies devant profiter à des jeunes dans les territoires palestiniens occupés), il s'était lâché de ses propos nauséabonds. Levée de boucliers immédiate de la société civile, des jeunes, des femmes et de la classe politique. En quelques secondes, les feux de l'actualité se sont braqués sur elle, lui attirant un réel soutien.

Mais, pour Amel Karboul, cet épisode appartient déjà au passé. A la tête du ministère du Tourisme, elle doit assurer. Surtout que les résultats doivent être aussi quantitatifs, en termes de nombre de touristes, de nuitées et d'entrées de devises...

Pour cette Djerbienne de 40 ans, fille d'ancien ambassadeur et d'économiste, qui a visité plus de 150 pays, l'ampleur de l'effort à fournir ne l'effraye pas. A la tête de sa propre compagnie de consulting basée en Allemagne et en Angleterre, elle s'est spécialisée dans la mise à niveau du leadership, l'activation des stratégies de changement et la conception



LE LEASING

AUTO-EQUIPEMENT-IMMOBILIER



Certifié ISO
9001:2008



www.attijaribank.com.tn

Manufactured by L. O. B. S. L.

MSI
20000®

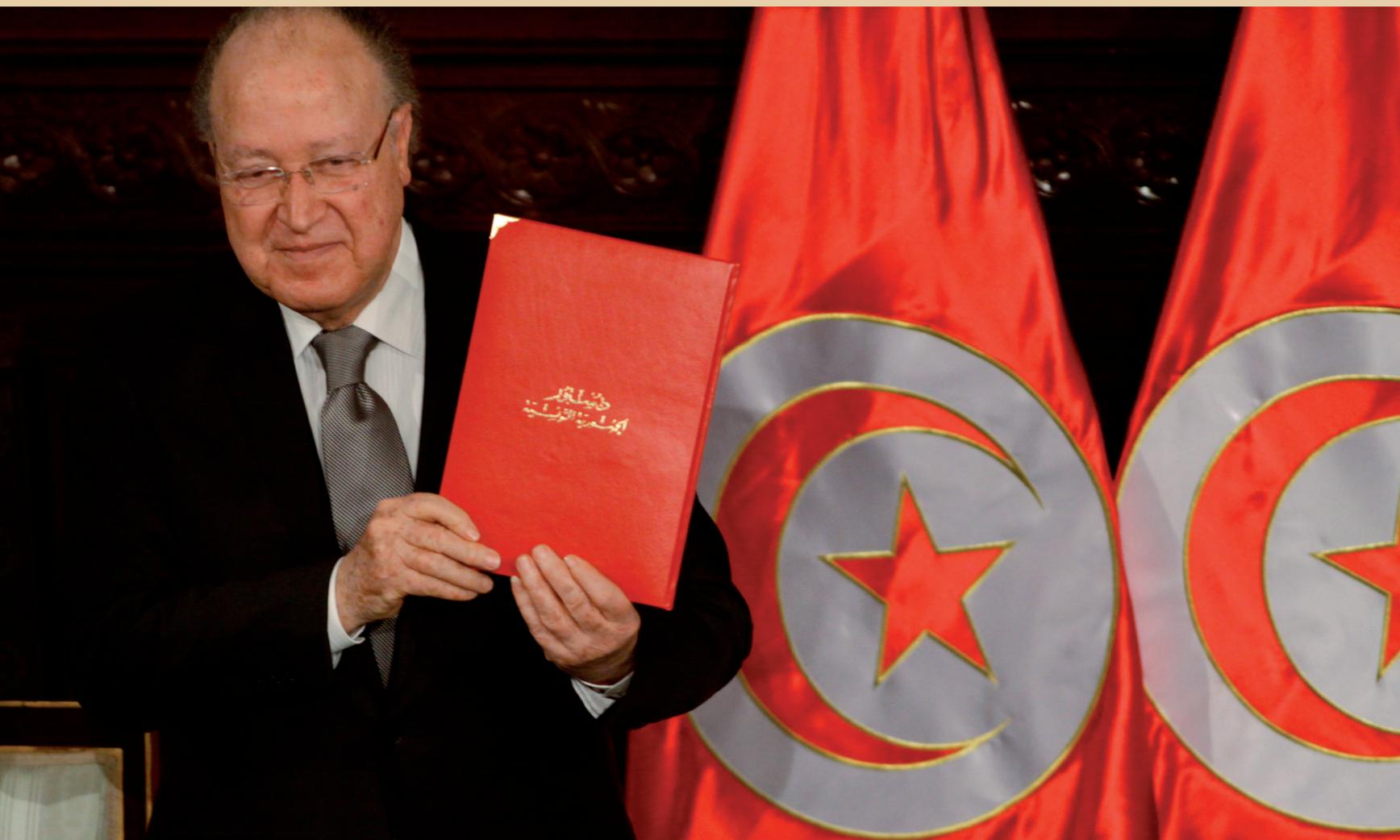
La meilleure réponse
à vos besoins



التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

Mustapha Ben Jaafar

Docteur Patience



Il s'est toujours soustrait de la pression de l'horloge, laissant le temps au temps. Finissant par l'emporter. Depuis sa dissidence du Parti socialiste destourien, au début des années soixante-dix, pour entrer en opposition aux côtés d'Ahmed Mestiri contre le pouvoir unique de Bourguiba et, sous Ben Ali, en résistance contre la dictature, il savait que le parcours allait être long.



A la tête de l'Assemblée nationale constituante, Mustapha Ben Jaafar s'y laissera prendre aussi. A contrecœur parfois, il jouera les prolongations, ou par habileté, il arrêtera les aiguilles de l'horloge de tourner, comme il l'avait fait cet été, suspendant les travaux après l'assassinat de Brahmi, le temps de parvenir à un compromis.

Cible de tirs croisés, il ne reconnaîtra pas ses contempteurs, sous la coupole du Bardo et ailleurs. Certains lui font porter la responsabilité des escalades verbales, des dérapages et de la montée de la tension. Il est vrai que dès les premières séances, en 2011, son empoignade avec Maya Jeribi avait donné le ton. Mais, c'était confiné dans le respect et l'élégance et on était alors

encore loin des «sorties» de Brahim Gassas et consorts.

Cheveux hérissés, visage rouge de colère et verbe cassant, il ripostait du haut de son perchoir, usant de son pouvoir (technologique, aussi) pour couper la parole à ses adversaires du jour. C'était durant les premiers mois. Avec le temps, il gagnera en flegme, optant pour la dérision, une arme tranchante mais guère dissuasive pour certains. Ben Jaafar fera du temps son allié et de la patience son moteur, tournant au ralenti, mais garantissant l'arrivée à bon port.

Le jour où il écrira ses mémoires, il nous livrera de surprenants secrets. Brandissant cet opuscule portant en dorure à chaud sur la couverture en rouge le titre de Constitution, et en première page intérieure sa signature

indélébile, il a gagné son pari ! Le destin l'y a beaucoup aidé, les circonstances aussi, le martyr de Belaïd et Brahmi, surtout, et le Dialogue national, en ultime secours. Malgré tant d'impairs, certes involontaires, il restera désormais l'un des pères de cette constitution.

«Et maintenant, que vais-je faire ?», fredonne la chanson. Se portera-t-il candidat à la prochaine présidentielle ? Son parti, Ettakatol, composé pour la plupart de bons éléments, sera-t-il en mesure de lui fournir la machine électorale indispensable pour remporter le scrutin ? Savourant encore ses performances au forceps du Bardo, Mustapha Ben Jaafar affirme qu'il n'a pas eu le temps d'y penser sérieusement. Encore une question de temps pour ce docteur Patience. ■



NOS NOUVEAUX SERVICES

- Assurance des Investissements
- Assurance des Lettres de Crédits (L/C)
- Assurance Crédit Acheteur
- Assurance des Ventes locales

COTUNACE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur

LEADER DE L'ASSURANCE CRÉDIT

La Constitution de la II^e République Clartés et ombres

Les nations ne se dotent pas tous les jours d'une nouvelle Constitution. Ainsi, le 27 janvier 2014 restera à jamais comme l'une des dates marquantes de l'histoire moderne de la Tunisie.

Ghazi Gherairi

Ce pays de l'exiguïté territoriale et de la grandeur civilisationnelle a depuis fort longtemps réservé une place importante de son histoire politique et intellectuelle à la question de l'assujettissement des gouvernants au droit. Depuis Carthage et sa Constitution vantée par Aristote, ces esprits avant-gardistes à l'instar d'Ibn Khaldoun, de Khaireddine, d'Ibn Abou Dhiaf, de Kabadou et bien d'autres; la question du rapport entre gouvernants et gouvernés n'a cessé d'être déclinée dans le sens de la limitation du pouvoir des premiers sur les seconds. Ainsi, se cristalliseront dès la moitié du XIX^{ème} siècle ces singularités et précocités bien tunisiennes dans le contexte arabe de se doter de textes solennels tendant à garantir les droits fondamentaux des individus et de baliser le champ de l'exercice du pouvoir politique et ce par le Pacte fondamental de 1857, la Constitution de 1861, la déclaration des droits du souverain et de ses sujets, etc.

Au sortir de l'indépendance, la Tunisie se dotera d'une Constitution moderne qui sera promulguée le 1er juin 1959. Ce texte largement acceptable dans sa version initiale sera remanié pas moins d'une quinzaine de fois pour le rendre compatible avec un exercice monocolor, centripète et liberticide du pouvoir. Il devenait dès lors tout à fait normal qu'après la révolution de décembre 2010 /janvier 2014, avec ce qu'elle emporte et comporte comme nécessaires redéfinition de l'équation politique et affranchissement du citoyen, un nouveau texte fondamental, voie le jour. La nouvelle Constitution n'était donc ni une saute d'humeur ni un caprice. Elle était nécessaire.

La liberté retrouvée, le foisonnement partisan, la montée de discours/projets de remise en cause du mode sociétal tunisien avaient nourri beaucoup de craintes quant à ce saut dans le vide que d'écrire un nouveau contrat social dans ces conditions. C'était sans compter avec la vigilance des citoyens et le dynamisme de la société civile. L'Assemblée nationale

constituante élue pour écrire la nouvelle Constitution avait rajouté à ces craintes d'autres liées au dépassement du délai convenu d'une année, au choix de la feuille blanche, à la lenteur excessive de son rythme de travail et à l'immaturité de certains de ses membres. L'ensemble de ces raisons explique le soulagement des Tunisiens en la voyant adopter en dernière lecture le texte final de la Constitution tard dans la soirée du 26 janvier 2014.

Ce nouveau texte qui déterminera le vivre ensemble des Tunisiens pour les générations futures a suscité d'une part un grand engouement attendu chez les forces politiques qui l'ont adopté et inattendu dans la presse internationale, d'autre part un accueil réservé chez les puristes et un rejet total dans les rangs des forces politiques fondamentalistes et non républicaines de la société tunisienne. Il est intéressant, à ce stade, de se faire une première idée de ce texte en y soulignant les clartés et les zones d'ombre. Ce regard jeté sur un texte statique car non encore appliqué et encore moins interprété; servira d'aide à la lecture et à une première compréhension de la nouvelle Constitution et en aucun cas de jugement définitif en sa faveur ou contre elle. Pour cela, il faudra du temps et de la distance. Choses qui manquent cruellement au moment de l'écriture de ces lignes. Ce texte décrié par les uns et sanctifié par les autres, que devrions-nous, au juste, en penser?

I- De quoi devons-nous être fiers ?

Trois questions au moins méritent d'être analysées quand il s'agit de mettre en exergue ce qui est positif dans cette nouvelle Constitution.

A - Le procédé

La Tunisie, pour écrire la Constitution de sa II^e République, a renoué avec le choix des constituants de la I^{ère} République, celui de la faire écrire par les élus du peuple. Choix démocratique par excellence comportant néanmoins

des risques majeurs d'enlèvement chronologique et de mise en place du régime d'assemblée (le temps de son écriture).

Prenant ce pari risqué, la Tunisie a encore une fois tourné le dos aux options usitées dans le monde arabe et ailleurs, celui des constitutions octroyées ou celles écrites par des experts et soumises à référendum pour leur adoption.

Force est de constater que lors de l'écriture de la Constitution de 2014, la société civile tunisienne a fait montre d'une vigilance et d'une capacité de mobilisation extraordinaire pour éviter à la Tunisie les risques du choix de la constituante et de n'en conserver que l'effet positif essentiel, à savoir l'écriture démocratique.

Les événements que la Tunisie a connus lors de ces deux années ont influencé de manière fort remarquable et souvent positive la teneur du texte constitutionnel. Ainsi, la fête du 13 août 2012, l'assassinat de Belaïd et ensuite de Brahmi ont largement impacté le texte et ainsi obligé certains partis, notamment ceux de la majorité à retirer certaines propositions (complémentarité homme/femme, *Ettadaf'ô*), etc.

Plus récemment encore, certaines dispositions ont été «définitivement» votées par l'Assemblée nationale constituante mais face à la mobilisation de la société civile, des médias, des experts, elles ont fini par être changées.

Ce fut le cas, au moins, de trois articles majeurs. L'article 11 auquel a été ajoutée la question de la discrimination positive au profit des régions défavorisées. L'article 38 (devenu 39 dans la numérotation finale) relatif à l'éducation qui a été équilibré en y ajoutant à l'identité arabo-musulmane, l'ouverture sur les langues et civilisations étrangères ainsi que la culture des droits de l'Homme. Enfin, l'article 103 (devenu 106 dans la numérotation finale) relatif à la nomination des magistrats qui a été repris à la suite d'une ■■■

B A I T Y

ASSURANCE MULTIRISQUES HABITATION



PROTÉGEZ VOTRE BIEN LE PLUS CHER.

Simple et complète, l'assurance Multirisques Habitation de **CARTE ASSURANCES** est composée de garanties indispensables. Destinée aux particuliers, propriétaires ou simples locataires, vous bénéficiez de garanties performantes pour protéger votre patrimoine familial. Plus de détails sur notre site internet.

www.carte.tn

On vous l'assure.



■■■ extraordinaire mobilisation de la famille judiciaire et bien au-delà pour enlever la nomination des hauts magistrats par le chef de l'Etat sur proposition de l'exécutif.

C'est ainsi que le texte entre nos mains aujourd'hui est certes l'œuvre d'une assemblée élue, mais il est bien plus que cela. C'est le produit d'une société dans sa globalité. Cette crainte canalisée en force de résistance et de proposition a permis à la société civile tunisienne d'apprendre à connaître ses forces et ses limites, d'apprendre à juger et jauger les pouvoirs publics. Cet apprentissage insoupçonné au départ est également une première dans l'histoire constitutionnelle arabe et assez rare au-delà. Il y a là un moyen d'équilibrer une scène politique pas encore assez équilibrée et le ferment d'une vraie citoyenneté.

Plus important que le texte de la Constitution, le contexte de son écriture apparaît comme le marqueur d'une société soucieuse de ses droits, consciente de sa force et acculant la classe politique à agir sous son perspicace contrôle.

B-L'équilibre

La lecture politique du texte de la Constitution du 27 janvier 2014 nous permet d'y déceler un grand nombre de dispositions qui ont été le fruit d'un consensus entre les forces politiques de l'Assemblée. Plus encore entre les courants idéologiques qui s'y affrontent.

La rédaction du préambule (avec la question de l'universalité des droits de l'Homme, la question de fonder (la Constitution) sur les préceptes de l'Islam, etc.), l'article premier, l'abandon de l'introduction de la charia comme source du droit, l'article 2 sur le caractère civil de l'Etat, l'article 6 avec la protection du sacré, la nature du régime politique, la question des binationaux, le pouvoir du Conseil supérieur de la magistrature, la nomination des juges à la Cour constitutionnelle, le pouvoir réglementaire des instances de régulation, etc. ont tous été tranchés

dans le cadre du comité des consensus qui fut une trouvaille géniale pour éviter que la Constitution ne soit le reflet des premiers équilibres d'octobre 2011 mais bien ceux de l'été 2013. Et la Tunisie a bien changé entre ces deux moments.

Ce choix, tout imparfait qu'il était, a introduit davantage d'équilibre politique au texte. Il demeure évident que l'écriture consensuelle ne donne généralement pas lieu à une grande littérature, fut-elle constitutionnelle. Ainsi, beaucoup de passages sont mal rédigés, certaines tournures sont malheureuses, il y a même des contradictions flagrantes. Mais c'est peu de choses devant l'adhésion d'un large spectre du champ politique tunisien à notre nouveau contrat social.

Probablement, personne n'est totalement satisfait du texte de la Constitution mais personne ne s'en détourne totalement. Cela n'a pas de prix.

C - Les progrès

Le texte de la Constitution de la II^e République fait avancer, sans conteste, le droit constitutionnel tunisien.

Le titre 2 relatif aux droits et libertés ajoute aux libertés déjà consacrées par la Constitution de 1959 des libertés essentielles comme celle de conscience, l'interdiction de la torture et l'imprescriptibilité de ce crime, le droit à un procès équitable, les libertés académiques, etc.

Egalement, cette Constitution fait rentrer le droit tunisien dans une modernité certaine en consacrant une place significative aux droits de la troisième génération, voire de la quatrième. Ainsi, plusieurs dispositions sont consacrées au droit de l'environnement, au droit au sport, au droit des personnes handicapées, aux droits d'accès aux réseaux d'information, etc. L'Histoire retiendra que ce texte aura gravé dans le marbre constitutionnel l'égalité parfaite entre les Tunisiennes et les Tunisiens (on aurait aimé y voir plutôt femmes et hommes) (art 21) et l'irréversibilité des acquis de

la femme (art 46) ainsi qu'une obligation de moyens en ce qui concerne la parité dans les assemblées élues. Cet arsenal n'a bien évidemment aucun équivalent dans le monde arabe, et se place parmi les législations constitutionnelles les plus avant-gardistes au monde.

Il y a lieu aussi de souligner dans ce cadre que l'article 49 constitue un progrès indéniable par rapport à la Constitution de 1959. Ainsi, il n'est plus possible, comme en 1959, au législateur d'organiser à sa guise l'exercice des libertés. Ce qui fut souvent l'occasion et l'alibi pour les restreindre et parfois les annihiler totalement. Désormais, le législateur pourra certes organiser l'exercice des libertés mais il ne pourra, en le faisant, porter atteinte à l'essence du droit. Toute restriction devant ainsi être justifiée, proportionnelle à sa cause et nécessairement compatible avec un Etat civil et démocratique.

L'article 49 peut être regardé comme la disposition centrale de tout le nouvel édifice constitutionnel.

Ces avancées et autres acquis, ces consolidations et cette belle participation citoyenne ne doivent pas altérer la lucidité de prendre conscience des limites et des lacunes de ce texte.

II - Que doit-on craindre ?

Trois séries d'observations doivent être présentées en ce sens.

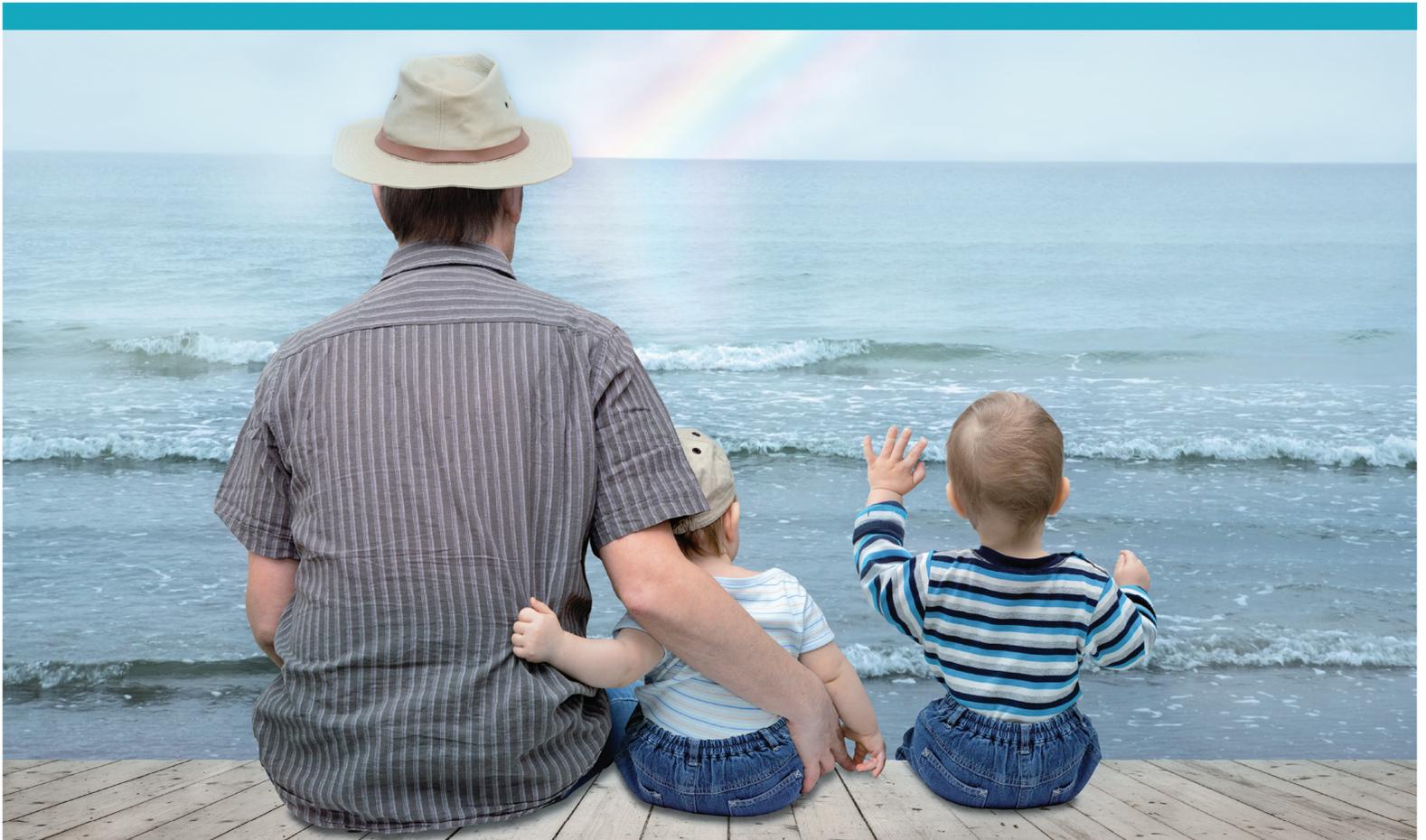
A - Les omissions

Les Tunisiens ont raté à l'occasion de l'écriture de cette nouvelle constitution pour y consigner un certain nombre de choix ou d'affirmations qui auraient été bienvenus dans pareil texte et dans pareille circonstance. Ainsi, ne pas avoir affirmé haut et fort dans le préambule à côté de la dimension arabe, musulmane, africaine, maghrébine de notre identité l'enracinement méditerranéen de la Tunisie fut une occasion manquée. Cela aurait été important pour soi et pour les autres. ■■■

EPARGNE PAR
CAPITALISATION

CAP'EPARGNE

Préparez votre avenir dès aujourd'hui
pour mieux en profiter demain



CAP'EPARGNE EST UN PRODUIT D'ÉPARGNE PAR CAPITALISATION QUI VOUS PERMET DE CONSTITUER PROGRESSIVEMENT UN CAPITAL À MOYEN ET LONG TERME ET DE VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS MULTIPLES PROJETS DANS DES CONDITIONS OPTIMALES :

- LA CONSTITUTION DE VOTRE CAPITAL À VOTRE RYTHME
- LA PROTECTION POUR VOUS ET VOS PROCHES À TOUT INSTANT
- UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE
- UN RENDEMENT OPTIMISÉ

For the third year in a row, we are chosen the best airline in Europe.

Every year, Skytrax, the world's largest airline passenger satisfaction survey asks millions of passengers around the world to choose their favourite European airline.

For the past three years, the answer has always been the same.

Turkish Airlines remains the best airline in Europe.
We would like to thank you and congratulate our employees for making this possible.



Voted Europe's Best Airline at the 2013
Skytrax Passengers Choice Awards

turkishairlines.com

A STAR ALLIANCE MEMBER 

■■■ Un pays comme le nôtre aux racines plusieurs fois millénaires, ayant fondé une civilisation qui a dominé une grande partie du monde antique à partir du cœur de la Méditerranée que nous occupons et incarnons, voit cette belle et solennelle affirmation sacrifiée sur l'autel d'analyses géopolitiques réductrices et de circonstance.

L'affirmation du droit à la libre initiative économique n'a pu être consignée dans le texte, alors même que toute la classe politique estime que l'investissement national et étranger constitue l'une des sources de dynamisation de l'économie et donc de la tant recherchée employabilité. De surcroît, la frilosité qui avait pris l'Assemblée lors du vote de cet amendement a fini par nous détourner de notre histoire constitutionnelle et la continuité objective qu'elle nous impose car le principe de liberté de commerce et de l'industrie figure parmi les principes consacrés par le Pacte fondamental de 1857 et la Constitution de 1861. Enfin, la société civile avait assez largement plébiscité le Pacte de Tunis pour les droits et libertés et aurait aimé voir l'Assemblée nationale constituante y faire référence dans le préambule de la Constitution, lui donnant ainsi une valeur symbolique forte et une valeur juridique indirecte.

B- Le déséquilibre

La partie relative au régime politique dans la Constitution de 2014 reste bien en deçà des attentes. Les constituants devaient retenir des solutions de nature à rompre avec l'hégémonie de l'institution présidentielle, mais également trouver la voie vers un équilibre viable d'une part entre le législatif et l'exécutif et d'autre part au sein même de l'exécutif entre le président de la République et le chef du gouvernement.

Il est évident que les partis politiques ont eu tendance à construire un système à la lumière des rapports de force actuels, alors même qu'ils écrivaient un texte appelé à durer longtemps. De surcroît, les choix discutables retenus dans l'organisation des pouvoirs publics de

décembre 2011 n'ont pas servi d'exemples à éviter puisque le déséquilibre au profit du chef du gouvernement et la marginalisation du président de la République ont été néfastes sur la conduite des affaires publiques (affaire Baghdadi Mahmoudi, affaire de la rupture des relations diplomatiques avec la Syrie, etc.)

Malgré les nombreuses améliorations apportées à cette partie de la Constitution à travers les différents projets, le résultat est loin de garantir l'équilibre recherché. La Tunisie aurait pu s'accommoder fort bien d'un régime où le chef de gouvernement, adossé à une majorité parlementaire, dirigerait l'exécutif en présence d'un chef de l'Etat aux véritables pouvoirs d'arbitrage. Cela aurait supposé accorder au chef de l'Etat de vraies facultés d'empêcher et juguler le pouvoir du parlement. Or, à la lecture du texte final de la Constitution, le chef de l'Etat dispose de peu de pouvoirs. De surcroît, ceux dont il a été pourvu ne semblent pas tous pouvoir être mis en œuvre. Il en est ainsi du nécessaire outil d'équilibre qu'est la dissolution du parlement qui est prévue dans deux hypothèses quasi impossibles à réaliser (art 99).

Une assemblée qui, de facto, ne peut être dissoute et dont le chef de l'exécutif est l'émanation directe risque de nous mener vers un indésirable régime d'assemblée.

C- L'ambiguïté

La rédaction du texte s'est souvent faite dans un contexte de tension ou de grande divergence politique et idéologique. Cela s'est traduit parfois par une écriture et un choix sémantique et grammatical pouvant donner lieu à des ambiguïtés.

Ainsi, juxtaposer la liberté de conscience et la non-atteinte au sacré, affirmer l'attachement du peuple aux préceptes de l'islam et retenir la liberté de culte et bien d'autres cas laissent une place à une ambiguïté certaine au niveau de la compréhension globale du texte. En outre, faire suivre la référence aux droits

humains universels dans le préambule par l'adjectif «suprêmes» doit-il signifier qu'ils le sont tous ou plutôt qu'on en choisit ainsi certains au détriment d'autres?

Comment affirme-t-on que le droit à la vie est sacré et donner au législateur le loisir de le limiter? (art 22)

Comment peut-on attribuer des obligations à des entités alors même qu'elles ne sont pas sujet de droit? (art44)

Comment demande-t-on au parlement (donc assemblée collégiale) de nommer des membres de la Cour constitutionnelle et non les élire? (art118)

Ces exemples et beaucoup d'autres nous montrent la part d'imprécision dans ce texte qui, malgré les avertissements des experts, ont été maintenus et qui laissent aujourd'hui une large part à l'incertitude et à l'ambiguïté. Si les textes juridiques sont souvent porteurs de potentialités interprétatives multiples, il n'en demeure pas moins nécessaire d'éviter les blocages ou les contresens dus à de mauvais choix rédactionnels. Ainsi, dans un texte de cette importance, les meetings of minds doivent l'emporter sur les ambiguïtés. Au total, cette nouvelle Constitution constitue, malgré ses nombreuses limites, un progrès indéniable en matière de libertés, de décentralisation, de contre-pouvoirs, de justice constitutionnelle, etc.

Elle a également permis à la société civile tunisienne de comprendre son rôle et connaître son poids. Quant à son impact réel, il dépendra de la responsabilité de la classe politique, de la mobilisation citoyenne et des autorités chargées de son interprétation. Ces dernières, administration, juge ordinaire et Cour constitutionnelle, auront la nécessaire et délicate mission de donner sens à ce texte, d'en lever les ambiguïtés et d'en trancher les arbitrages latents. Ainsi, le 27 janvier dernier fut un point de départ et non final qu'on donnait à la Constitution. En fait, tout ne fait que commencer.■

G.G.



my
investia

www.myinvestia.tn
le premier jeu boursier on line
en Tunisie





Ce n'est ni la constitution dont je rêvais, ni celle que je redoutais

Je rêvais d'une constitution qui élimine toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, c'est-à-dire toutes les distinctions, exclusions ou restrictions fondées sur le sexe qui ont «*pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine*»



Par Monia Ben Jémia

Je rêvais d'une constitution qui le proclame haut et fort, sans ambiguïté aucune. Je rêvais d'une constitution démocratique où aucun Tunisien ne puisse plus imposer son point de vue à l'autre, ni le dominer pour quelque raison que ce soit, encore moins parce que l'autre est né de sexe féminin. Mes rêves n'ont pas été exaucés. J'en veux pour preuve l'accueil du vote de ces dispositions, comme celui de l'article 45, au sein même de l'ANC. Certains députés lui font une «standing ovation», ils se mettent debout, ils applaudissent à l'amendement du texte arraché après d'âpres discussions. Il n'est plus seulement question de protéger les acquis

des femmes comme c'était le cas dans le projet de constitution du premier juin 2013, mais d'en protéger les droits acquis, de les consolider et les développer. Une opportunité des chances d'accéder à tous les postes de responsabilité est accordée aux femmes, renforcée au moyen de la parité, avait elle aussi été arrachée.

D'autres députés soit gardent le silence, soit fustigent la parité et menacent de refuser de voter la constitution lors de sa dernière lecture. J'en veux pour preuve aussi les interprétations divergentes de l'ensemble des dispositions qui garantissent l'égalité des hommes et des femmes dans la presse nationale et internationale. Des dispositions du préambule qui garantissent l'égalité en droits et en devoirs des citoyens et des citoyennes, à celles de l'article 20 qui proclame que «*les citoyens et citoyennes sont égaux en droits et en devoirs, ils sont égaux devant la loi*». Si certains saluent la victoire de l'égalité sur la complémentarité des avant-projets de constitution, d'autres estiment que cette égalité n'est que de la poudre aux yeux, n'hésitant pas à la qualifier de «*mensonge de l'égalité constitutionnelle entre les hommes et les femmes*» (*Akhar khabar*, Saloua Charfi, 20 janvier 2014). Mes vœux n'ont pas été exaucés. L'ambiguïté, résultat inévitable d'un consensus obtenu à l'arraché entre forces politiques antagonistes, est là et bien là. On reconnaît les droits ■■■

■■■ politiques des femmes, leur droit de vote et d'être éligibles. On les renforce, les femmes peuvent désormais être présidentes de la République. On reconnaît leur droit au travail, leur droit à l'intégrité physique (l'interdiction de la torture morale et physique et des violences exercées à leur encontre), leurs droits culturels, leurs libertés publiques (droit d'expression, de réunion, de se syndiquer...). Ces droits, sans ambiguïté aucune, sont accordés sur un pied d'égalité aux citoyens et aux citoyennes. Parce que ce sont des droits attachés à la qualité de citoyen.

L'ambiguïté est ailleurs. Dès qu'il s'agit de rapports non pas entre citoyens et citoyennes, mais de rapports privés, familiaux, entre hommes et femmes, l'ambiguïté s'installe. Le statut personnel, les relations intimes et familiales entre les deux sexes ont été sacralisées par le *fiqh*, ce que l'on appelle communément la charia, mais qui n'est pas la charia, sinon une interprétation humaine de celle-ci. Statut sacralisé, le statut personnel doit être immuable. Comme l'égalité dans les relations privées, familiales n'a pas été expressément consacrée dans la constitution, à toute réforme du Code du statut personnel pour en éliminer les poches d'inégalité restantes (la qualité de chef de famille de l'époux, l'autorité paternelle, l'inégalité dans l'héritage...). On brandira son opposition aux dispositions du préambule qui proclament l'attachement du peuple tunisien aux *«enseignements de l'islam caractérisés par son ouverture et sa tolérance»*, à l'article premier de la constitution qui dispose que la *«La Tunisie est un Etat libre, indépendant et souverain, sa religion l'islam, sa langue l'arabe, son régime la République»*, à son article 7 qui engage l'Etat à protéger la famille et à la préserver et à toutes les autres dispositions du préambule et de la constitution qui incitent à préserver notre identité arabe et musulmane (article 38) ou interdisent toute atteinte aux «sacralités» (article 6). Puisque le statut personnel est sacré, puisque la famille est la cellule de base de la société, certains diront qu'il faut maintenir le modèle traditionnel, seul garant de la préservation de notre identité arabe et musulmane.

Le machisme est ainsi fait qu'il sacralise la domination des femmes par les hommes, il s'assure ainsi une existence pérenne. Domination qui engendre la violence et dont les impacts physiques et psychiques sur les femmes seront autant d'obstacles pour l'exercice effectif de tous les autres droits qui leur sont reconnus,

comme le droit d'être éligibles ou le droit au travail, et une négation pure et simple de leur droit à l'intégrité physique et morale. Sacrée, la famille est le lieu de la pureté, il ne peut y avoir de violence dans la famille. Et on fera comme on a toujours fait, on fermera les yeux sur l'inceste, on fermera les yeux sur la violence conjugale, on maintiendra la loi du silence sur les viols pour préserver la famille et son honneur. Et qu'importe si les statistiques montrent que les violences les plus abjectes sont commises dans la famille et que leur ampleur est alarmante ou que la plupart des viols ne sont pas dénoncés et quand ils le sont, les procès se soldent trop souvent par un non-lieu. Qu'importe les souffrances des victimes, tant que se perpétue la domination. Donc mes vœux n'ont pas été exaucés, ce n'est pas la constitution dont je rêvais. Ni pour les femmes, ni pour les hommes. Les dictatures commencent et se perpétuent ainsi en privant en droit et en fait la moitié de la population de ses droits et libertés fondamentaux, puis on grignote les droits de l'autre moitié. La société entière intègre l'idée, intériorise que tous les êtres humains ne sont pas libres et égaux en droits, les uns en raison de leur sexe, les autres en raison de leur race, de leur langue, de leur origine, de leur religion, de leur opinion...

Mais ce n'est pas non plus la constitution que je redoutais. On aura peut-être du mal à faire évoluer les acquis des femmes dans le Code du statut personnel, mais on ne pourra pas remettre en cause les droits acquis. J'en veux pour preuve la parité. Droit récemment acquis, droit de la révolution, il n'a pas été remis en cause, mais confirmé dans la constitution. On ne pourra pas rétablir la polygamie ou la répudiation parce que ce sont des institutions inégalitaires et qu'elles portent atteinte à l'essence d'un droit (le droit à l'égalité), ce que l'article 48 interdit. On pourra bien essayer d'y porter atteinte en se prévalant des dispositions renvoyant à l'islam, l'identité arabe et musulmane, l'article premier. Mais cette dernière disposition est placée sur un pied d'égalité avec l'article 2 qui institue un Etat civil et consacre la primauté du droit, compris comme étant le droit posé par l'Etat. Les deux articles ne peuvent être révisés, les valeurs qu'ils véhiculent ont le même poids. Même si la notion d'Etat civil manque de précision, elle porte en elle l'idée d'un Etat démocratique garant des droits et libertés fondamentaux. Le législateur devra nécessairement concilier charia et droits fondamentaux et mettre en œuvre l'article

48. Quant au droit à l'avortement que la consécration constitutionnelle d'un droit sacré à la vie risque de menacer, le même raisonnement devrait être tenu. Concilier le droit des femmes de décider si elles veulent ou non être mères et le droit à la vie, concilier les impératifs religieux et la santé de la mère, sachant que l'interdiction de l'avortement expose les femmes aux avortements clandestins qui menacent leur santé et leur vie. En s'aidant là aussi de l'article 48 qui n'autorise de limites aux droits et libertés que dans le respect de la proportionnalité. Elle n'est pas la constitution que je redoutais car elle ne fonde pas la constitution sur la religion, ne fait pas de la charia la source de la législation. Dans tous les pays qui ont institué ces dispositions après une révolution, et je pense à l'Iran, tous les droits acquis des Iraniennes ont été gommés. Contraintes de porter le voile, de supporter les investigations de leur intimité par la police des mœurs, de subir l'humiliation de la polygamie et de la répudiation et sévèrement châtiées si elles sortent du chemin qu'il leur a été tracé, lapidées au moindre soupçon d'adultère.

Je redoutais que l'on gomme un demi-siècle où, portées par l'enthousiasme de nos mères et de nos aïeules qui voyaient enfin se réaliser en nous leurs rêves les plus fous, les plus secrets, nous avions savouré notre liberté chèrement acquise. Je redoutais d'être confrontée à l'échec, à la déroute, de n'avoir pu sauvegarder les rêves de nos mères, ceux de toutes les femmes arabes qui puisaient dans nos victoires sur le joug du patriarcat, la force de le combattre chez elles. Comment affronter le regard de celles qui nous disaient *«Résistez, résistez, si vous ne le faites pas pour vous, faites-le pour nous, car si vous sombrez, nous, nous n'atteindrons jamais la lumière»*. Et à ma fille qu'aurais-je pu dire, sinon: *«Pardon, exaltée par cette liberté dont je jouissais enfin, après tant de siècles d'oppression, je n'ai pas vu le danger, pardon je n'ai pas pu te protéger, pardon j'ai été une mauvaise mère»*

Ce n'est pas la constitution dont je rêvais, ni celle que je redoutais. C'est bien que les cauchemars ne se réalisent pas, c'est un véritable soulagement quand on se réveille et on se dit *«ce n'était qu'un cauchemar»*. Quant aux rêves, ils ne se réalisent pas tous. Certains se réalisent, la parité par exemple. Et si un seul rêve se réalise, l'espoir est là. Il est déjà dans l'ambiguïté des textes, qui disent oui et non. Ce n'est pas que non, c'est oui aussi. ■

M.B.J.



mazda

NOUVELLE MAZDA6, AU-DELÀ DES CONVENTIONS



魂動

KODO | SOUL of MOTION

SKYACTIV
TECHNOLOGY

ECONOMIC AUTO ET SON RÉSEAU D'AGENTS AGRÉÉS

• TUNIS : 75, AVENUE DE CARTHAGE - TÉL. : 71 344 333
• BEN AROUS : 71 386 486 / SOUSSE : 73 820 270 / SFAX : 74 286 999 / GABÈS : 75 291 010 / BOU SALEM : 78 635 481
• AGENT BIZERTE : 72 510 366 / AGENT DAR CHAABENE : 72 321 021 / AGENT KSAR HELLAL : 73 545 833 / AGENT DJERBA : 75 650 812

WWW.MAZDA.TN

 WWW.FACEBOOK.COM/MAZDATUNISIE
 @MAZDATUNISIE

3 ANS GARANTIE
OU 100000 KM

Gassas Show

Burlesque ! Ils doivent se dire réussir à Polytechnique, Normale Sup, Harvard et autres MIT ou encore plancher devant les administrateurs de la Banque mondiale est plus facile que d'obtenir l'investiture de l'Assemblée nationale constituante. Avec un Gassas show en ultime épreuve à subir.

Dix heures durant, avec juste deux courtes pauses, Mehdi Jomaa et les membres de son gouvernement ont suivi du début de l'après-midi jusqu'à après minuit les tirs croisés de plus de 60 constituants. Stoïquement. Cloués à leurs bancs, faisant attention à leurs moindres expressions, se sachant sous les lumières des médias et observés de près, ils ne pouvaient qu'encaisser. Un mauvais quart d'heure à passer. Ce qui devait être une simple procédure, au pire pimentée par quelques attaques somme toute supportables, a failli tourner au calvaire. Mehdi Jomaa, sans le montrer, en était fort gêné. Comment peut-il faire subir pareil traitement à tous ces volontaires qui ont accepté de le rejoindre au service du pays, pariant sur la réussite ? Raouf

Ayadi (Wafa), tire le premier : *«Vous ne proposez rien contre la malversation, la poursuite des caciques de l'ancien régime, le démantèlement de la dictature et vous osez venir solliciter notre confiance»*. On passe à la vitesse supérieure, les attaques personnelles. Le ridicule est au paroxysme, lorsque Brahim Gassas ouvre le feu. *«Vous travaillez tous chez moi. C'est moi le chef, c'est moi votre patron. Compris ? Vous ne pourrez pas vous enfermer dans vos bureaux à siroter des jus et refuser de nous recevoir en prétendant que nous n'avons pas pris de rendez-vous avec vous. Compris. Et, puis, fillette ministre du Tourisme, si votre visite à Israël se confirme, vous n'avez plus qu'à prendre votre robe et déguerpir illico ! Compris!»*.

Mourad Amdouni enchaîne de sa propre rafale, avant de laisser Moez

Belhaj Rehouma tenter le coup de grâce à Amel Karboul et Nejla Harrouch. Aymen Zouaghi, voix de Hachemi Hamdi, se lance dans un prêche au vitriol, choisissant une autre cible: *«Nous refusons de voir Houcine Abbasi se transformer en président de la Tunisie, sans y avoir été élu»*. Le message est clair. Azzad Badi revient à Karboul en s'attaquant également à d'autres ministres et secrétaires d'Etat qu'il qualifie d'Azlam. *«La révolution a ses hommes qui la protégeront»*, met-il en garde. Trois fronts sont ouverts : le parcours de certains membres du gouvernement, le maintien de Ben Jeddou, et les relations avec le Quartet au détriment de l'ANC. La non-dissolution des ligues de protection de la révolution sera une pomme de discorde pour Al Jomhoury (Maya



Jeribi) et Al Massar (Samir Taieb). Il sera curieux de voir ces deux partis rejoindre Raouf Ayadi et d'autres élus du CPR pour refuser la confiance. Les appels à la modération et au préjugé favorable, voire au soutien, multipliés par Sahby Attig (Ennahdha), Khemaies Kessila (Nida Tounès), Karim Krifa (Al Moubadara), Taher Hemila et autres ne seront pas écoutés. Pour le moment. Un premier décompte des intentions de vote laisse présager un échec patent. Présidant la séance, Mehrezia Laabidi n'arrive pas à contenir l'assaut.

Ben Jaafar en renfort

Retiré dans son bureau depuis le début de l'après-midi, le président de l'ANC, Mustapha Ben Jaafar, suit attentivement

la mauvaise tournure que risquent de prendre les débats. Il passe des coups de fil aux états-majors des partis et reçoit des présidents de groupes parlementaires. Qui mieux que lui sur place connaît l'ampleur des enjeux ? Que valent l'adoption de la nouvelle constitution, ainsi que la mise en place de l'ISIE, si elles ne sont pas immédiatement suivies par l'entrée en fonction du nouveau gouvernement. Tout l'édifice patiemment construit risque de s'effondrer ? Se départissant de son flegme habituel, il se met en mode turbo ! La pause de la prière d'Al Maghrib sera mise à profit pour d'utiles concertations.

Dans une ultime tentative de recentrage et d'apaisement, Mehdi Jomaa reprendra la parole à 19 heures, affirmant son engagement à vérifier que les critères de compétence, d'indépendance et d'intégrité requis dans le choix des membres de son équipe sont bien respectés, quitte à apporter les changements appropriés. Il rassurera aussi les élus quant à son respect total de la légitimité de l'ANC, source de la légitimité du gouvernement. La tension a certes baissé d'un cran, mais plus d'un constituant lui conseilleront publiquement de ne pas solliciter l'investiture le soir même, de crainte de ne pas l'obtenir. Deuxième salve, moins virulente, mais toujours centrée, renouvelée après le dîner. Mustapha Ben Jaafar remonte au perchoir, présidentant lui-même cette séquence finale. Avec beaucoup de patience, Jomaa et son équipe subiront sans broncher l'assaut de leurs détracteurs, de divers bords. Plus les pressions montaient dans l'hémicycle, plus la tension baissait sur les bancs du gouvernement. Il ne restait plus à Mehdi Jomaa qu'à livrer la dernière bataille.

Le tout pour le tout

«On reproche au gouvernement, balaiera-t-il d'un revers de main, de compter

nombre de diplômés de grandes écoles étrangères, est-ce un tort ? Ils sont avant tout tunisiens et le restent profondément. Leurs études et leur expérience à l'étranger n'ont fait que renforcer leur attachement au pays ! Nous ne sommes candidats à rien. Chacun d'entre nous, ajoutera-t-il, jouit d'une situation professionnelle bien confortable que nous n'avons guère hésité à sacrifier pour effectuer une année de service national. Nous n'avons pas de plan d'action détaillé et précis, mais nous apportons, de par nos expériences managériales, une méthodologie pour l'excellence. Nous avons pris notre courage à deux mains et accepté de relever ces grands défis, en connaissance de cause, animés des meilleures intentions et déterminés à réussir. Notre pays n'a pas d'autres choix. Aucun sacrifice ne saurait être épargné pour réunir les conditions favorables à des élections équitables et à la relance économique. Vous pouvez changer de gouvernement tous les six mois, si vous le voulez, mais ce n'est pas pour autant que vous allez résoudre les problèmes du pays. Plus que de votre investiture ce soir, c'est de votre puissant soutien tout au long de notre mandat que nous avons le plus besoin, un soutien vigilant, mais mobilisateur.»

«Si j'ai choisi des pros, ils doivent s'entourer de pros, affirmera-t-il. Nous sommes prêts à prendre de grands risques bien mesurés, sauf avec la sécurité et la réussite des élections. Ce sont de nouvelles relations que je vous propose, dans un véritable contrat de confiance et de respect mutuels. Je veux pouvoir compter sur tous, et vous pourrez compter sur nous.»

Le discours a porté et la confiance est votée. Encore un moment historique dans le sillage de l'adoption de la constitution. Mustapha Ben Jaafar pouvait alors célébrer, en entonnant avec les présents l'hymne national, cette deuxième réussite en moins de 48 heures. ■

T.H.



Par Mansour Moalla

On a enfin un chef de gouvernement et une nouvelle phase, la cinquième, s'ouvre dans le parcours d'une révolution perdue dans des affrontements entre les fractions politiques.

Loi électorale et mode de scrutin

A cet effet, on doit d'abord tirer les enseignements de l'expérience des dernières élections du 23 octobre 2011. La loi électorale qui a été utilisée à l'époque n'a pas été concluante. Elle a introduit un scrutin de liste proportionnel avec les plus forts restes qui, étant donné le nombre considérable des partis et leur éparpillement, et la multiplication des listes dites indépendantes, a provoqué une très grande abstention, représentant la moitié environ du corps électoral et l'élimination d'environ le tiers des votants, soit plus d'un million de voix qui n'ont obtenu aucun siège à l'Assemblée constituante, ce qui explique la prédominance du parti le plus anciennement structuré.

En vue d'obtenir des élections assurant une meilleure participation au vote et la plus faible abstention possible et une meilleure représentation du paysage politique, il y a lieu d'établir un mode de scrutin, plus simple, plus compréhensible pour l'ensemble des électeurs, qui ne sont pas tous spécialistes du droit électoral pour ne pas les pousser à l'abstention. Le scrutin de liste est donc à éliminer. Ces listes comprenaient un nombre important de candidats devant représenter une grande circonscription comme les différents gouvernorats comprenant un nombre trop élevé d'électeurs. Ces listes sont établies surtout par les partis politiques, et les candidats ne sont pas connus des électeurs. Il faut simplifier.

Les candidats doivent être des personnes connues représentant des circonscriptions moins étendues. Chaque circonscription doit élire un seul des candidats pour représenter de telles circonscriptions. C'est le mode de scrutin connu sous le nom de scrutin uninominal (un seul élu) à un ou deux tours. Le nombre d'électeurs de chaque circonscription dépend du nombre des candidats à élire à l'Assemblée législative et de l'importance du corps électoral, c'est-à-dire du nombre de personnes ayant le droit de voter. Si l'on prend le cas actuel de l'Assemblée constituante où le nombre des députés est de 217 et si le corps électoral compte quelque 7 à 8 millions de votants, la circonscription doit comporter environ 35 à 40 000 votants appelés à élire un seul député.

Les candidats à cette élection peuvent être nombreux et représenter soit les différentes formations politiques ou des personnalités indépendantes. Le vote comporte un seul tour si l'un des candidats parvient à obtenir la majorité absolue, c'est-à-dire 50% des voix + une voix. Si ce n'est pas le cas, on procède à un second tour auquel ne peuvent se présenter que les deux candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix. A ce second tour, sera élu celui qui obtiendra le plus grand nombre de voix.

...La meilleure solution, pour le pays et l'efficacité des institutions gouvernementales, semble être celle de l'élection à la même date du chef de l'Etat et des députés...

La dimension de la circonscription électorale, et le fait qu'il n'y a pas un trop grand nombre d'électeurs et un seul élu connu de l'ensemble des votants assurent ainsi la disparition de l'anonymat qui caractérise le scrutin de liste : trop grande circonscription, plusieurs candidats par liste, ne pouvant guère être connus de près pour les électeurs, difficulté à comprendre la manière dont on calcule les voix à obtenir pour être élu, et l'on vote dans ce cas pour un parti et sa liste sans trop se préoccuper de la qualité des personnes à élire. C'est donc abstrait, anonyme et peu attractif pour les électeurs qui préfèrent avoir, comme dans le cas du scrutin uninominal, affaire à une personne déterminée qui les représente, s'occupe d'eux, de leurs régions et leurs problèmes.

Le scrutin uninominal à un ou deux tours brise l'anonymat et met fin à la solitude et l'hésitation de l'électeur devant l'urne, surtout dans le cas du scrutin de liste à la proportionnelle dont il ne connaît pas l'issue. Le scrutin uninominal permet l'émergence de personnalités indépendantes dont la présence est salutaire pour le succès de l'élection. On entend dire cependant que ce scrutin provoque un regain de «tribalisme» et l'introduction de manœuvres financières se traduisant par l'achat des voix des électeurs, surtout ceux dont les moyens intellectuels ou financiers sont limités. Le mode de scrutin utilisé le 23 octobre 2011 a provoqué ce «commerce» électoral, notamment dans les régions les plus déshéritées et l'attachement à une personne ou à une région n'est pas nécessairement du tribalisme qui est surtout provoqué par les excès de la politique.

De toute façon, ces déviations ne peuvent être que limitées si les «pouvoirs» n'interviennent pas dans le circuit. En tout état de cause, elles sont plus identifiables dans le cas du scrutin uninominal, la dimension de la circonscription, le nombre réduit des électeurs permettent un meilleur contrôle par l'organisme de contrôle et par les candidats eux-mêmes. Le mode de scrutin adopté ne doit pas inciter à l'émiettement du paysage politique et à la multiplication de formations politiques peu représentatives. Le gouvernement du pays n'est pas seulement une affaire de «justice» électorale comme on l'entend dire, c'est une question d'efficacité de la gestion des intérêts de toute une nation. Les candidats doivent être des personnes connues de leurs électeurs et pouvant les rassurer sur leur capacité réelle dans ce domaine. Les partis politiques veilleront ainsi à choisir des candidats présentant de tels critères et non de simples adeptes de leurs doctrines étant confrontés à des personnalités indépendantes pouvant présenter un meilleur profil.

En conséquence, la loi électorale doit inciter les partis politiques à se regrouper en formations plus importantes capables de rassurer l'opinion sur leur capacité à assurer les responsabilités de la gestion des affaires publiques. La

disposition généralement adoptée dans les lois électorales prévoit que la formation politique qui n'obtient pas 3 à 5%, ou plus selon les pays, des votes émis par le corps électoral sur l'ensemble du scrutin, n'aura pas de sièges de députés à l'Assemblée, ce qui est de nature à favoriser le regroupement et la constitution des formations politiques plus représentatives.

Il faut espérer que l'on ne recommencera pas la même erreur, qu'on ne reprendra pas le scrutin de liste proportionnel avec les plus forts restes. Le scrutin uninominal à un ou deux tours est celui qui convient au pays, qui réhabilitera partis politiques, élections et démocratie aux yeux d'une opinion publique fortement déçue par une scène politique considérablement dégradée.

Par ailleurs, la loi électorale doit décider de la date des élections et statuer sur des élections présidentielles et législatives à la même date ou à des dates différentes et par quelle catégorie commencer.

La meilleure solution, pour le pays et l'efficacité des institutions gouvernementales, semble être celle de l'élection à la même date du chef de l'Etat et des députés. Deux scrutins successifs sont de nature à accentuer le trouble politique : on risque d'avoir deux majorités différentes qui vont se heurter et réduire l'efficacité des deux institutions, celle de la Présidence et celle de l'Assemblée. Deux scrutins simultanés, en revanche, peuvent unifier ou rapprocher les deux majorités éventuelles et aboutir à une plus grande efficacité des mêmes institutions.

L'exemple de la France est significatif à cet égard. Jusqu'aux dernières élections et depuis la Vème République, les deux élections étaient séparées. On a eu en conséquence deux majorités. Le président élu (Mitterrand) s'est trouvé à l'Elysée dans la position de chef de l'opposition, le Premier ministre (Balladur) s'agissant d'un régime mixte comme celui de la constitution en cours d'approbation, ayant obtenu une majorité confortable à l'Assemblée nationale. C'est lui qui va gouverner et le président, de prépondérant, est devenu «honoraire». Pour éviter de telles situations, les Français ont fini par organiser en même temps les deux scrutins : la majorité est aujourd'hui à la fois présidentielle et parlementaire : le président redevient prépondérant et le Premier ministre est le chef de la majorité au Parlement. La responsabilité du parti au pouvoir est plus nette : elle sera sanctionnée aux prochaines élections.

En conclusion, il nous semble que l'organisation des deux élections en même temps constitue la meilleure solution à tous points de vue. Si on peut leur ajouter les élections municipales dont on ne parle pas. Elles ont trop tardé et les «délégations spéciales» se sont signalées par la dégradation de la propreté de nos cités et campagnes.■

M.M.

Chafik Sarsar

Comment réussir des élections incontestables

Ce qui le chagrine un peu, c'est qu'il devra renoncer pendant six ans à son cartable de professeur universitaire et à ses étudiants et doctorants. Mais ce qui le reconforte, c'est l'opportunité de servir le pays en réussissant des élections libres et transparentes et la mise en place, en tant que nouvelle institution constitutionnelle, d'une Instance supérieure indépendante des élections (ISIE). Un vrai défi pour Chafik Sarsar. Portrait.

Encore enfant assis en classe dans cette même école primaire de Ramla, chef-lieu des îles Kerkennah, qu'avait fréquentée Farhat Hached, Chafik Sarsar n'envisageait comme carrière que le service public. Un peu sur les pas de son père, directeur de l'école, qui a élevé ses enfants non dans le goût du lucre, mais le partage du savoir et l'engagement citoyen. Ce n'est pas sans regret que Chafik quittera ses îles natales pour suivre son père nommé inspecteur d'enseignement à Sbeitla, loin de la mer, loin des palmiers, des figuiers et des raisins. Il y décrochera son bac et s'inscrira à la faculté de Droit.

Dès le premier cours, donné par feu Abdelfettah Amor, il sera subjugué par le droit public et le droit constitutionnel. L'érudition et l'éloquence de feu Mohamed Charfi ne feront qu'attiser son engouement pour ces disciplines. Son choix est immédiatement fait : devenir magistrat ou, à l'extrême, enseignant de droit, mais point de barreau. Bien qu'il ait obtenu plus tard son certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), il ne s'inscrira pas à l'Ordre.

Attiré par la recherche et l'enseignement, Chafik Sarsar commencera alors une laborieuse carrière, ponctuée par un doctorat d'Etat en droit public (2008), jusqu'au grade de maître de conférences agrégé à la faculté de Droit et des Sciences politiques de Tunis où il dirige le département de sciences politiques. Sa curiosité intellectuelle l'incitera à élargir ses recherches à différents aspects relatifs aux institutions politiques, droits de l'homme et libertés publiques, systèmes politiques comparés et... le système électoral. C'est ainsi d'ailleurs qu'il commencera à mordre à l'hameçon.

C'était lors d'un colloque organisé par la faculté de Droit de Jendouba en 2010. La communication qu'y présentait Chafik Sarsar sur la Constitution avait attiré l'attention de son ancien professeur Yadh Ben Achour qui l'a chaleureusement félicité et s'en souviendra lorsqu'il a été chargé de former la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution. Sarsar sera alors choisi pour faire partie du groupe d'experts et désigné avec Farhat Horchani et Hafidha Chekir, notamment, à constituer la sous-

commission électorale. Ensemble, ils travailleront d'arrache-pied pour concocter le projet de décret-loi (N° 35 du 18 avril 2011) qui portera création de l'Instance supérieure indépendante des élections (ISIE).

Mission accomplie, il se retirera sur la pointe des pieds et estimera, par devoir de réserve, de ne pas se présenter pour faire partie de l'ISIE. Reprenant son enseignement et ses recherches, il suivait de très près la mise en œuvre du texte et ses écueils au vu du déroulement des élections et des travaux de l'Assemblée nationale constituante (ANC). Mais, dès qu'on a commencé à parler de la constitution d'une nouvelle instance, beaucoup ont pensé à lui pour au moins en faire partie. « *Beaucoup d'amis m'ont fortement sollicité, indique à Leaders Chafik Sarsar, mais j'ai humblement décliné leur proposition. Jusqu'à la dernière minute. C'est ainsi que j'ai laissé passer le premier round durant l'été dernier et je n'y avais pas présenté ma candidature. Après son invalidation, la fixation d'un deuxième délai, mes amis sont devenus encore plus insistants et j'ai fini par acquiescer.* »

Repartir de zéro

La première Instance, présidée par Kamel Jendoubi et limitée aux élections du 23 octobre 2011, ayant été dissoute, il s'agit à présent de la constitution d'une nouvelle ISIE qui sera permanente. Tout doit repartir de zéro. L'ardoise laissée est lourde de plus de 8 MD dont 3,5 MD pour l'Armée nationale, 2,1 MD pour les Impôts, 1MD pour l'Etablissement de la télévision tunisienne et 207 000 D pour les caisses sociales. ■ ■ ■



■■■ La plupart du personnel ont reçu une fin de mission, mais 34 parmi eux sont restés en place dans des conditions difficiles. Les locaux centraux et régionaux ont été libérés et seul le siège, rue Ibn-Al Jazzar, à Lafayette, a été maintenu, mais s'avérant exigu. Première étape nécessaire : lancer l'appel à candidatures pour la désignation d'un directeur exécutif et

les concours de recrutement pour le personnel, dans le cadre d'un statut particulier.

C'est à ces problèmes de logistique et d'intendance que devraient faire face immédiatement Chafik Sarsar et son équipe pour pouvoir s'attaquer aux autres préparatifs nécessaires. En tout premier

lieu, il s'agit d'auditer la base de données des électeurs inscrits qui compte près de 4 300 000 noms pour pouvoir lancer les campagnes d'incitation à l'inscription sur le registre d'électeurs. Déjà, un grand chantier qui s'ajoutera à celui de la rédaction des manuels de procédures, de la formation, etc. Et c'est parti, pour six ans au moins... ■



Composition de l'ISIE

- **Chafik Sarsar**: *représentant des professeurs universitaires*
- **Anouar Ben Hssan**: *représentant du secteur des finances publiques*
- **Lamia Zargouni**: *représentante des juges judiciaires*
- **Kamel Toujani**: *représentant des avocats*
- **Faouzia Driss**: *représentante des Tunisiens à l'étranger*
- **Mourad Ben Moula**: *représentant des juges administratifs*
- **Riadh Bouhouchi**: *représentant des ingénieurs en systèmes informatique et cybersécurité*
- **Nabil Baffoun**: *représentant des huissiers de justice et notaires*
- **Khamel Fennich**: *élu spécialiste en communication par l'ANC*



MAC SA, L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE.

Depuis 20 ans, MAC SA a toujours œuvré pour assurer une relation de confiance solide et une expertise fiable. Aujourd'hui, nous sommes devenus une référence dans les métiers de la bourse. Dès à présent, rejoignez une voie sûre où vos investissements seront valorisés.

■ Intermédiation en bourse ■ Gestion d'actifs ■ Finance d'entreprise ■ Recherches et analyses

www.macsa.com.tn

RESTONS **PROCHES** MÊME QUAND VOUS ÊTES LOIN...



La TFBank, votre banque ici et là bas, met à votre disposition des solutions bancaires pour vous accompagner dans tous vos projets en France et en Tunisie.

Agence du siège

19, rue des Pyramides 75001 Paris
Tél. +33 1 53 45 30 30 - agencedusiège@tfbank.fr

Agence Paris-Belleville

26-28, boulevard de Belleville 75020 Paris
Tél. +33 1 43 66 60 81 - agencedeparis@tfbank.fr

Agence de Marseille

20, boulevard d'Athènes - 13001 Marseille
Tél. +33 4 91 50 71 21 - agencedemarseille@tfbank.fr

Agence Internationale de Tunis

Angle Avenue Mohamed V - Rue 8006 - Montplaisir - 1002 Tunis Belvédère
Tél. +216 71 950 100 - agencedetunis@tfbank.fr

www.tfbank.fr

**TF Bank**
TUNISIAN FOREIGN BANK

Partenaire de vos ambitions.

Chokri Belaïd

Tant que tous les coupables courent encore ...

L'histoire le confirmera ! L'assassinat, le 6 février 2013, de Chokri Belaïd a été l'onde de choc qui a recentré la révolution tunisienne et accéléré sa transition vers la démocratie. Un an après, la Constitution est adoptée, l'ISIE est constituée, le gouvernement de la Troïka a cédé la place à des indépendants. Dans sa tombe, Chokri, qui en a tant rêvé, s'en réjouira sans aucun doute. Mais, ses lâches assassins courent toujours ! Tant qu'ils n'ont pas été tous arrêtés et traduits devant la justice, aucune indignation ne sera apaisée. Mehdi Jomaa s'y est engagé, ce sera son épreuve de vérité.



L'islam politique en

L ne passe pas un jour sans que l'on parle d'islam et de politique et d'islam politique, supputant ses chances de succès et surtout d'échec. Or, plus que jamais nous pensons que l'islam politique est en passe de réussir dans notre pays. En tout cas, c'est bien en Tunisie qu'il réussira, si jamais il devait avoir une chance de concrétisation. Voici pourquoi et comment.

Une sainte trinité islamique

Nous partons de trois postulats. Primo, le fait incontestable et indépassable de la nature duelle de l'islam, à la fois une croyance et une politique. Secundo, la caractéristique majeure de l'islam en trait identitaire dans un aspect culturel primant le côté cultuel. Tertio, l'originalité propre à la Tunisie de l'islam, marqué tout à la fois d'une tradition orthodoxe du juste milieu, d'un esprit rationalisant et d'une forte coloration soufie. C'est une sorte de trinité islamique en Tunisie qui sera le terreau de l'islam politique de demain, celui-ci ne pouvant qu'être spirituel et donc soufi.

La terre ardente tunisienne

Il n'est aucun village, aucune ville de Tunisie qui n'abrite au moins un mausolée de saint homme ou de femme sainte. On a pu dire, à juste titre, que la terre de Tunisie est ardente. Ainsi, si la tradition judéo-chrétienne a son buisson ardent, l'islam est la terre ardente d'une spiritualité se voulant œcuménique. En effet, en tant que sceau des révélations, l'islam est d'abord universel ; et c'est ce qu'incarne le soufisme à merveille, surtout sur une terre dont la particularité éminente depuis la nuit des temps a été l'ouverture au monde et à l'altérité. C'est même une terre quasiment sacralisée par l'islam traditionnel puisqu'on rapporte

de l'imam Malek qu'il en a fait quasiment une quatrième qibla au figuré. Il va sans dire qu'en un temps où l'importance de l'imaginaire n'est plus à démontrer, ce sens figuré emporte toutes les caractéristiques du sens plein.

L'islam politique soufi

L'adhésion à l'esprit soufi ne se limite pas aux sphères des pratiques populaires; elle investit désormais l'aire politique. N'a-t-on pas vu le général présenté comme un héros de la Révolution faire l'éloge des saints du pays ? Le parti Aridha Chaabia qui a damé le pion à Ennahdha, l'empêchant d'être majoritaire au pays, ne bénéficia-t-il pas de l'appel des cheikhs soufis à voter pour lui ? Et aujourd'hui, ne voit-on pas les politiques courtiser les cheikhs des différents ordres du soufisme tunisien dans la perspective des prochaines élections ? Bien mieux, les partis osent de plus en plus afficher leurs affinités soufies comme le parti Al Majd qu'on dit très actif pour s'assurer, par l'intermédiaire du frère de son chef, l'engagement direct ou indirect des soufis dans ses rangs. On a même vu le chef du gouvernement démissionnaire, cherchant à s'assurer les faveurs soufies, s'inviter dans leurs manifestations, comme pour se faire pardonner d'anciens excès et un manque de respect à leurs saints. On parle d'ailleurs et de plus en plus de l'imminence de l'émergence d'un parti à référence soufie. C'est donc bien de l'instant soufi en Tunisie qu'il s'agit, une apothéose de l'islam politique après l'échec de son expérience caricaturale en Égypte, autre terre soufie qui n'a pas su résister au rouleau compresseur du salafisme. Il en ira autrement en Tunisie où les aspects de l'islam politique, que j'orthographe volontiers i-slam, seront postmodernes.

Une transfiguration de la politique

Parler d'islam politique hors des sentiers battus de la pensée héritée d'un temps révolu, c'est parler d'un islam authentique, en ce sens qu'il n'est qu'une assomption de sa dimension de gestion de la cité complétant son aspect de foi. Car l'islam réunit la cité de Dieu et la cité terrestre en une seule aire de la foi bien enracinée dans la vie de tous les jours. C'est une manifestation concrète de ce que le sociologue Durkheim appelait divin social.

Rappelons que l'éminent sociologue pensait nécessaire le domaine divin pour garantir l'intégration sociale et le consensus normatif. Même dans les sociétés peu religieuses au sens classique, cet aspect divin est présent au travers de ce qu'on appelle la religion civile, soit toutes ces manifestations du sacré dans les célébrations profanes relatives à la nation, la patrie, la république, par exemple. Le pape de la postmodernité, Michel Maffesoli, dans le *Temps des tribus*,



Tunisie ou l'instant soufi



Par Farhat Othman



interprète ce divin social en termes de transcendance immanente issue d'une nouvelle espèce de tribalisme qui repose sur l'esprit d'une religion (re-ligare) qui donc relie, fait lien. Ainsi, la religion, classique ou civile, est présente dans le domaine de la socialité postmoderne. Or, dans cette époque postmoderne qui est la nôtre, la société et le sacré se fondent et se confondent d'une telle manière que la vie sociale ne peut se maintenir sans un fonds sacré, religieux ou profane, qui assure le consensus normatif et l'intégration symbolique. Toute la société a besoin d'un domaine divin en termes de transcendance immanente, qui permette la cohésion sociale. Aussi, la nouvelle

dimension du sacré, son expérience postmoderne, se définit-elle en un impératif catégorique transhistorique et transculturel. C'est une caractéristique majeure de la socialité postmoderne.

L'i-slam postmoderne

Et c'est justement la spécificité de l'islam qui ne peut être réduite à une religion classique. D'où l'erreur de tous ceux qui jugent l'islam à l'aune de la conception religieuse ayant cours en Occident. En jugeant en termes sévères l'islam politique, en interprétant restrictivement la notion de laïcité, ils ne font que plaquer sur la réalité

différente de l'islam ce qu'ils ont intériorisé de l'expérience judéo-chrétienne.

C'est pourquoi nous pensons que l'islam politique a de l'avenir devant lui en tant qu'expérience originale manifestant cette transfiguration nécessaire du politique à l'orée de la naissance d'un nouveau paradigme. Nous osons, en effet, penser qu'en Tunisie, aujourd'hui, s'écrit la première page du livre de l'histoire de l'humanité de demain, rien de moins. On y vit un de ces moments rares où la bascule penche vers le meilleur ou le pire, car ils sont la double face d'une même réalité comparable au dieu mythologique romain Janus ou à l'humain fait ■■■

■■■ d'ange et de démon, de part divine et de part du diable. Ce moment est comparable à celui qui a vu, au sortir du 19^e siècle, l'humanité rejeter les croyances positivistes, revoir les idées reçues. Un moment surréaliste certes, mais ce furent les surréalistes — ne l'oublions pas ! — qui ont été les premiers à incruster la révolution dans les têtes, entraînant la naissance de l'anthropologie et, dans la foulée, l'abandon définitif de la vision simpliste qui prédominait du retard des sociétés archaïques pour une conception plus juste d'un développement autre, propre à chaque société.

La transfiguration du politique

Ainsi, si l'Europe a connu sa modernité capitaliste avec l'imperium des sciences et des techniques qui ont amené à la dévastation de l'Homme et du monde, l'Afrique a sauvé ses communautés, ses solidarités

humaines et son environnement, mais en payant le prix fort, son retard technologique. Mais voilà l'Europe et l'Occident en crise, cherchant un sens à la vie, revenant aux valeurs préservées dans le monde dit prémoderne ou sous-développé (et qu'il faudrait peut-être appeler rétromoderne, selon mon propre néologisme), à une écologie, une sagesse touchant tout l'environnement, naturel comme humain. Il nous faut être conscients de ce moment de redécouverte de nos richesses dévalorisées par un monde moderne moribond et que revalorise la postmodernité.

Pour cela, un être nouveau, hybride est en train de naître, fait d'un mixte, cette harmonie que la tradition a permis de sauvegarder et l'ouverture à l'autre que la société impose dans un village planétaire et qui est en Tunisie un bien commun, un air qui se respire. Cet être futur, la Tunisie peut en construire le

prototype si l'on ne contrarie pas son effort actuel d'atteindre à la plénitude : plénitude des sens, tous les sens, acceptant la dimension érotique, nichée au plus profond de la société, anesthésiée par la dictature et réveillée par la Révolution. Mais il importe d'accepter qu'elle soit à l'état naturel, s'exprimant en toute authenticité, libérée de tout moralisme, car l'époque est foncièrement érotique.

Il est nécessaire aussi d'abandonner notre tropisme laïque en revenant à la conception véritable de la sécularité, qui est le fait commun à la multitude; et c'est la propension assurée à la spiritualité. Alors, on découvrira séculier tout le monde dans un érotisme qui est le complément de l'autre dimension fondamentale de la plénitude, aussi spirituelle, renouant avec les envolées de l'âme sans le moindre embrigadement, notamment religieux en son sens de religiosité dépassée. ■

La Tunisie soufie, un pays en pilotage providentiel

L'agitation salafite en Tunisie n'a fait que rendre plus évidente une conviction de plus en plus répandue que le pays vit à l'heure soufie. Les adeptes de cette philosophie qui incarne à merveille la révolution mentale de l'islam sont mêmes catégoriques : la révolution tunisienne est d'origine soufie. Ainsi racontent-ils avec délectation une anecdote rapportée des confidences d'un majordome du palais de Sidi Dhrif du temps du dictateur. Ils assurent que sa chute fut à la suite de la malédiction du saint Hmida Bennour dont la tombe qui se trouvait dans l'enceinte du palais fut démolie en vue de l'aménagement d'un couloir pour le passage du fils du président à vélo. Elle fut annoncée au dictateur lors d'un songe que Ben Ali prit au sérieux, multipliant en vain les offrandes pour calmer le courroux du saint homme.

Peu importe le degré de véracité de cette anecdote, son intérêt est de jeter une lumière sur la mentalité tunisienne faite de deux constantes anthropologiques : une croyance aux saints, qui n'est que l'enracinement dans la spiritualité, et une conviction que l'islam est un trait identitaire du Tunisien. Or, malgré les vicissitudes de l'histoire, un fait spirituel est resté invariant en ce pays, c'est celui de l'islam soufi. Cet esprit islamique incarné un temps par la grande mosquée Zeitouna. Il est dans le cœur de tout Tunisien selon des déclinaisons variées, allant de la religiosité la plus confite au comportement profane le plus libéré. Comme le reconnaît cheikh Slaheddine Mestaoui, membre du Haut Conseil islamique, les

zaouias soufies ont joué un rôle important dans l'équilibre psychologique du Tunisien, lui procurant une sorte d'immunité spirituelle et morale, le croyant y apprenant à pratiquer l'effort maximal consistant à se perfectionner pour mériter la grâce divine, à être lui-même, bien dans sa peau, enraciné dans son pays; et donc patriote.

Le vrai islam zeitounien

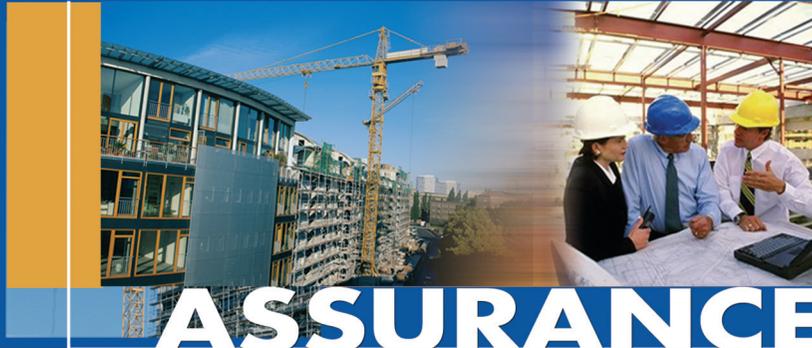
Cheikh Mohamed Ali Kiwa, l'un des fondateurs du parti de la Tendance islamique, devenu Ennahdha, au pouvoir actuellement, est l'une des figures éminentes de l'islam soufi naissant. Cette évolution qui résume à grand trait celle de l'islam postrévolution en Tunisie se lit dans ce qu'il dit sur le regretté Chokri Belaid que certains ont qualifié de mécréant. Il raconte avoir été invité par ce martyr chez lui et qu'il fut émerveillé par ses hautes qualités morales, notamment par la parfaite éducation de ses enfants venant lui réciter quelques-unes des plus longues sourates du Coran. Et cheikh Kiwa d'assurer que le parti Ennahdha — qu'il a quitté — est désormais contrôlé par la mouvance wahhabite; il rappelle surtout que l'islam tunisien revendique plus que jamais son appartenance à la tendance rationaliste représentée par le courant ash'arite que le wahhabisme considère comme apostat.

Contrairement à ce qu'on a prétendu durant la période coloniale sur un soufisme encouragé par le protectorat pour son ■■■



تأمينات مغربية
ASSURANCES MAGHREBIA

L'efficacité discrète



ASSURANCE CONSTRUCTION

Votre chantier



*Mérite la meilleure
protection !*

**Pourquoi ne pas
nous rencontrer ... ?**



■■■ manque de militantisme nationaliste, l'islam soufi, surtout zeitounien, fut à la pointe du combat pour l'indépendance. Nombreux furent les soufis guerriers; il suffit d'évoquer ici leur modèle parfait, l'émir Abdelkader, nationaliste et soufi. De fait, si les montagnes ont été leur refuge, c'est parce qu'ils y sont aux frontières, veillant à protéger la patrie. On peut citer Sidi Ali Béji au mont Manar (actuel Sidi Bou Saïd), Sidi Mehedheb entre Sfax et Gabès. D'ailleurs, la Kadirya, très répandue dans le pays, a encouragé ses adeptes à s'engager dans la lutte pour l'indépendance conduite par Ali Ibn Khalifa Neffati, lutte partie de Kairouan. De fait, la position soufie a été rationnelle, ayant refusé d'engager le combat tant que le rapport de force était défavorable aux Tunisiens, revenant à un suicide que la religion interdit. Dès que la preuve a été faite que l'engagement militant avait une chance de réussir, les soufis étaient au premier rang, poursuivant un engagement concret sur le terrain.

L'islam soufi tunisien

Si l'Orient a été incontestablement la terre de la prophétie, le Maghreb est une terre de sainteté, les saints parangons de la vertu incarnée par les prophètes. Et la Tunisie est une terre élue par les saints; on y trouve des Compagnons du prophète comme Abou Zama'a Balaoui à Kairouan ou Abou Loubaba Ansari à Gabès, outre Ali Ibn Ziyed, descendant du gendre du Prophète, qui a introduit au Maghreb l'œuvre majeure de Malek. Aujourd'hui, les soufis répètent à l'envi que la terre tunisienne a été préparée depuis 13 siècles pour l'heure qu'elle vit avec le Coup du peuple, premier des trois coups y annonçant le temps soufi. En tout cas, assurent-ils, la Tunisie ne sera jamais salafie parce que le vrai salafisme est bien le soufisme. Ils rappellent, avec fierté, que Sidi Ali Riahi, figure éminente de la Tijanya, tariqa très répandue en Afrique, était dans le groupe d'oulémas ayant répondu dédaigneusement à l'exhortation de Mohamed Ibn Abdelwaheb à rallier son orientation rigoriste.

En Tunisie, c'est la Kadirya qui est la plus nombreuse avec la Chadoulia et la Tijanya. On se rappelle que c'est notamment l'ordre premier cité qui a permis au parti de M. Hamdi de faire le score qui a surpris le 23 octobre 2011 en y apportant un appui décisif; ce parti, d'ailleurs, s'appelle aujourd'hui Mahabba, ayant repris une des devises du soufisme. Il est à rappeler que de cette tariqa relevait Ibrahim Ibn Ahmed Cherif, enterré à Nefta, qui a été le grand vizir et le premier conseiller de l'émir Abdelkader, meilleur représentant de l'esprit patriote soufi. À Tunis, Mehrez Ibn Khalaf est décrété sultan de la ville, étant le symbole de l'œcuménisme

islamique puisqu'il est réputé y avoir été le protecteur des juifs; le sens populaire le fait aussi garant de la paix et de la sécurité de la capitale. Cette protection est maximisée par l'action d'autres saints, comme le célèbre Abou Hassan Chadouli dont le mausolée à Tunis est probablement le plus réputé. Mais le nombre des saints ne se compte pas, le cimetière Jellez en offre une belle illustration. On y trouve la tombe de l'illustre adepte de Chadouli, Sidi Ali Hattab, patron de la fête annuelle qui a lieu chaque année au village de Chadoula, au nord de la capitale, portant le nom de son maître.

Soufisme et politique en Tunisie

Si Bourguiba a lutté contre l'esprit soufi, y étendant le jugement occidental réducteur, il n'a pas pu oser y reproduire l'œuvre radicale de Kamel Atatürk, eu égard à l'enracinement du soufisme dans l'identité du peuple. Cela tenait aussi au pragmatisme du soufisme qui a toujours préféré le vrai jihad, celui de la purification personnelle, outre leur vision rationaliste de l'action politique militante contrairement aux autres mouvances islamiques. On a souvent dit que le soufisme a toujours eu de la réticence à faire de la politique. Mais il s'agit d'une fausse évidence, ou du moins d'une vérité incomplète. Rappelons à ce propos que le sens véritable de la politique est d'être la chose publique par excellence qui est représentée par la cité; au vrai, la politique n'est que la gestion de la cité. Or, l'islam est une religion duale où la foi cohabite avec la politique, la première étant la gestion de la cité de Dieu et la seconde celle de la cité terrestre. Toutefois, et contrairement à la conception chrétienne qui a inspiré les musulmans les plus intégristes, la cité de Dieu chez les soufis n'est ni au ciel ni exilée sur terre, mais dans l'homme, ce microcosme parfait; la gestion de la cité de Dieu revient donc à la gestion de sa propre âme et de sa propre conduite dans le cadre du grand effort, effort maximal ou Jihad Akbar.

C'est justement à cause de pareille confusion sur la scène politique où tout est possible aujourd'hui, le meilleur comme le pire, que le soufisme est en train d'activer la seconde de ses bases, qui est l'exemple à donner ou l'action pour le bien général (الإصلاح). Celle-ci est intimement liée à la première, plus souvent et plus particulièrement vécue par les soufis, et qui est le fait de veiller à donner l'exemple dans son propre comportement. Aujourd'hui, plus que jamais, l'un ne va pas sans l'autre et l'exemple personnel est même insuffisant devant l'obligation de donner l'exemple pour les multitudes en danger. C'est la fibre patriotique et le sens du salut de la communauté qui animent le soufi, le vrai. ■

F.O.

MEDITERRANEAN SCHOOL OF BUSINESS

Executive Education

Meeting the Challenges of Global Opportunities

The Manager's MBA

Accredited by
Association
of MBAs

2004 - 2014

NEXT SESSION: March 27, 2014

- The Only internationally **accredited** MBA in Tunisia by AMBA, London
- Organized in **English** on a part-time basis
- Professors teaching at **top ranked Business Schools**
(U. of Chicago, MIT, INSEAD, London Business School, ...)
- More than 500 Alumni and 22 Nationalities



Adress : « Les jardins du Lac 2 », Tunis – Tunisia | BP: 386 « Publiposte Lac 1 » 1053, Tunis.

Tel : +216 71 19 44 44 – Mobile : +216 28 43 43 28 | Fax : +216 71 19 45 00

www.msb.tn | executive@msb.tn



Par Walid Bel Hadj Amor

Depuis la révolution, tous les partis politiques mais aussi les associations ont intégré dans leur vocabulaire « le développement régional » comme un concept de base d'une politique de relance sociale et économique. Peu ont su lui donner un contenu.

Développement régional Un concept à la mode pour une réalité ignorée

Ce concept n'est pas nouveau, rappelons-nous, de Ben Ali se promenant d'un gouvernorat à l'autre, présidant les réunions des conseils régionaux pour égrener une liste de projets et d'investissements publics, des enveloppes mirifiques, comme autant de cadeaux rarement réalisés sur le terrain. Lorsqu'un opposant se prenait à critiquer cette politique désastreuse porteuse d'inégalités, le pouvoir lâchait ses chiens d'éditorialistes lèche-bottes, à la carte de presse en croix de guerre, épinglée à la poitrine, pour défendre la vision stratégique globale et intégrée de la politique du moment.

Le gouvernement précédent et les élus de l'ANC ont proposé tour à tour des mesures pour favoriser les régions. Le premier en proposant d'abord la construction de facultés de médecine partout où c'est possible puis en conditionnant l'obtention du diplôme de médecine par un service civil régional de trois années, et les seconds en proposant de constitutionnaliser la discrimination positive en faveur des régions défavorisées. Ces propositions partent d'un bon sentiment, offrir plus d'opportunités à ces régions et se donner les moyens d'équilibrer la qualité des services publics. Pourtant, dans les trois cas, il s'agit de fausses bonnes idées. D'abord, il y a un principe de base qui est essentiel, c'est qu'il ne peut y avoir de développement régional à travers des mesures forcées qui tiennent plus de l'aumône populiste que de la mise en avant des atouts des régions. Ben Ali l'a fait pendant des années et on a vu le résultat, ou plutôt l'absence de résultats.

D'autre part, il s'agit d'une méconnaissance des ressorts économiques et sociaux du Tunisien, qui reste attaché à ses origines et à sa famille, et qui considère l'exode comme un acte ultime et nécessaire commandé par la recherche de conditions de vie dignes. A conditions de vie égales, même légèrement défavorables, il préférera toujours sa région d'origine à toute autre. Ce n'est donc pas sur ses choix qu'il faut agir, mais bien sur les conditions et critères qui motivent ces choix. Le rôle de l'Etat est de faire en sorte qu'un médecin, ingénieur ou enseignant exerçant dans la fonction publique ou privée dispose des mêmes moyens techniques et technologiques quelle que soit la ville où il exerce. Ensuite, l'Etat devra assurer à ces citoyens, car ce sont aussi et avant tout des citoyens, la même facilité d'accès à la culture, au logement, à l'éducation ou au sport. Il s'agit de favoriser l'égalité des chances à travers le développement des territoires.

L'aménagement du territoire «ce n'est pas la politique d'un groupe, d'un gouvernement ou d'un régime. C'est l'œuvre de la nation, une œuvre permanente qui déborde les soucis immédiats».

(Philippe Lamour)

Un territoire, c'est un patrimoine, une histoire, des us et coutumes, une dynamique centrée autour de ressources matérielles et immatérielles, spécifiques, qui, si elles sont articulées économiquement, deviennent des moteurs de compétitivité. Il faudrait donc conceptualiser au niveau économique la notion de territoire pour identifier un contenu effectif à la notion de développement régional. Un patrimoine est un espace identitaire, dont la négation du droit au développement est vécue comme la négation de l'appartenance nationale même. Mais un territoire, ce n'est ni un gouvernorat ni une localité administrative nécessairement. C'est un espace éco-social qui a des frontières naturelles et non administratives, et c'est à son échelle que la réflexion doit se faire, et que l'économie doit être pensée. A titre d'exemple, le Sahel tunisien s'est développé autour de deux ressources patrimoniales profondes que sont l'oléiculture et la mer. Elles se sont articulées économiquement à travers les industries oléicoles et le tourisme. Le reste est venu après et s'est construit autour. A Sfax, la même ressource maritime s'est exprimée différemment, puisque moins à travers le tourisme et plus à travers le commerce et la pêche.

Ce sont ces articulations entre ressources territoriales, d'une part, et avantages économiques, de l'autre, qu'il s'agit de mettre en place. Chaque territoire a ses ressources propres et spécifiques, il s'agit de les identifier avant de structurer leur expression économique, tout en considérant l'articulation des ressources entre elles au sein d'un même territoire mais aussi au sein de territoires différents et voisins par exemple. Il n'est, en effet, pas interdit qu'un territoire se développe en satellite d'un autre territoire voisin, si l'articulation des ressources spécifiques le préconise.

Une problématique essentielle du développement vient de la nuance entre ressources transférables, celles qui peuvent être valorisées hors site, et ressources exclusives, celles qui ne peuvent être transférées et nécessitent d'être valorisées sur site. Le constat est peut-être amer, mais il sera facile de vérifier que les zones aujourd'hui exclues du développement sont celles dont les ressources se sont avérées transférables. L'exclusivité de la ressource est souvent une garantie pour le territoire, ses hommes et son économie. Au-delà de l'absurdité de vouloir constitutionnaliser la discrimination positive, puisque les horizons temporels d'une constitution ne sont pas les mêmes que ceux des objectifs du développement, son intérêt unique résiderait dans la garantie de l'intransférabilité de la ressource jusqu'à sa valorisation ultime. L'échec de la politique de développement régional est avant tout l'échec de la valorisation économique des ressources des territoires, comme un actif tangible. Historiquement, les sciences et la technologie ont d'ailleurs plus fait pour la transférabilité des ressources que pour la mise en place de techniques de valorisation économique. Le dépouillement des ressources régionales est donc un

phénomène économiquement programmé, tant à l'échelle nationale que mondiale.

L'aménagement du territoire est un fabuleux outil politique pour mettre fin aux inégalités et concrétiser l'engagement de l'Etat pour l'égalité entre les territoires (c'est ce concept qui devrait être constitutionnel). Un expert du domaine décrit l'aménagement du territoire comme *« l'instrument d'une démocratie moderne »*, ajoutant que *« ce n'est pas la politique d'un groupe, d'un gouvernement ou d'un régime. C'est l'œuvre de la nation, une œuvre permanente qui déborde les soucis immédiats »* (*)

L'égalité, ce n'est pas l'uniformisation mais bien la spécificité par laquelle chaque région doit penser son développement territorial en s'appuyant sur une cartographie de ses ressources, pour contribuer in fine à la diversification de l'économie nationale. Malheureusement, ce n'est pas de l'aménagement que nous avons fait en Tunisie depuis des années mais du *« démenagement du territoire. Des politiques transformés en démenageurs, non seulement aveugles et sourds, mais irresponsables au sens où ils jouent, naïvement ou cyniquement, les apprentis sorciers sur le dos des populations et des écosystèmes ; ils démenagent au sens où ils déraisonnent »*. (*)

Le seul objectif de la politique de développement des territoires doit être de favoriser l'attractivité des régions qui passe par un nouvel équilibre entre les pouvoirs à l'échelle nationale et locale. Mais cela nécessite des ressources et des moyens importants qui doivent être mobilisés de manière concomitante et consolidée, pour atteindre une masse critique minimale susceptible de modifier le paysage économique et d'insuffler une nouvelle dynamique. Mais l'aménagement des territoires n'est pas pensé, en l'absence d'une structure de coordination qui soit en mesure de mettre de la cohérence dans les investissements publics d'infrastructures et d'équipement, de l'optimisation dans leur mise en œuvre, de la complémentarité dans leur fonctionnalité, pour espérer drainer derrière des investissements privés complémentaires et stratégiques, créateurs de valeur ajoutée et d'emplois.

Pour cela, il ne faut pas négliger l'économie numérique qui peut être un catalyseur fort, sur lequel il est essentiel de s'appuyer. Mais que voulez-vous ? Lorsque le monde réfléchit e-learning, télétravail, télémédecine, nous en Tunisie, nous pensons encore et toujours construire des universités. Lorsque le monde réfléchit dématérialisation, nous en Tunisie, nous pensons encore et toujours attestations, dossier, tampon, etc.

Alors, faute d'innover nous-mêmes, essayons au-moins de copier ceux qui innoveront plutôt que de reproduire les échecs de nos prédécesseurs. ■

W.B.H.A.

(*) : Philippe Lamour, haut fonctionnaire français, considéré comme le père de l'aménagement du territoire.



Besoin d'informations ?
Une question ?
L'UBCI est à votre écoute

Centre de Relations Clients

- Consultation des opérations courantes (solde, historique,...),
- Prise de rendez-vous avec un Conseiller Clientèle,
- Informations sur les services de l'agence, GAB, Western Union, change, horaires d'ouverture, adresse agences,
- Simulation de crédit,
- Demande d'opposition sur carte,
- Informations sur les produits et services UBCI.



Appelez-nous au :
70 000 050*

*Prix d'une communication locale

Du Lundi au Vendredi de 8h à 19h
Et le samedi de 9h à 15h



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque d'un monde qui change

www.ubci.tn



Ambassadeur d'Égypte à Tunis

Ayman Gamal-eddin Musharafa

«Ne vous fiez pas à Al Jazeera !»

«La Tunisie a choisi la voie difficile de se doter d'une Assemblée constituante pour écrire une Constitution grâce au «Dialogue national».

«**C**e dialogue est un indice de santé et de vitalité de la société tunisienne et même s'il a l'air de durer, je ne considère pas que c'est une perte de temps. Car en fin de compte, il y aura au bout des élections générales qui donneront des institutions durables à la Tunisie, un président et un gouvernement élus et mettront les bases de la stabilité dans votre pays et c'est là l'essentiel». Ainsi s'exprimait l'Ambassadeur d'Égypte à Tunis, Ayman Gamal-eddin Musharafa, en observateur averti de la scène tunisienne.

Recevant *Leaders* au lendemain du référendum sur la Constitution égyptienne, il semble préférer la voie tunisienne à celle empruntée par son pays qui est allé directement vers les élections qui leur avaient donné un président issu des «Frères musulmans» avant que la rue, avec l'appui de l'armée, ne le chasse du pouvoir.

Al Jazeera dotée d'ocillères

«Comment va l'Égypte ?». A cette question, notre interlocuteur se fait un brin sévère: «Ne vous fiez pas à ce que raconte la chaîne *«Al Jazeera»*, elle regarde l'Égypte avec des ocillères et un parti-pris. France 24, qui reprend la chaîne qatarie, n'est pas plus fiable». Puis, enchaîne-t-il, cette question de coup d'Etat, parlons-en. Pourquoi quand le peuple se soulève contre un dictateur, c'est une révolution que tout le monde applaudit, mais quand ce même peuple se mobilise contre un président dont on ne veut plus, on nous accuse de coup d'Etat. Pour lui, quand un parti politique tunisien prend position quant à la situation égyptienne, quoi de plus normal et ça ne le dérange guère quand bien même il s'agirait d'un parti au pouvoir, allusion à peine voilée à Ennahdha, mais quand c'est le chef de l'Etat qui s'exprime, c'est différent car celui-ci «engage son pays», allusion à peine voilée à la prise de position de Mohamed Moncef Marzouki en faveur de la libération de Mohamed Morsi. L'Ambassadeur Musharafa n'évoque à aucun moment son «rappel en consultations» entre septembre et novembre 2013 après le discours du président provisoire à l'Assemblée générale de l'ONU comme s'il s'agissait d'un épisode qu'il veut oublier. Il ne veut retenir que les choses positives. Selon lui, s'il ne faut pas s'attendre à des échanges de visites ou à la réunion, au cours du premier semestre 2014, de la haute commission mixte, que président les deux chefs de gouvernement et dont la dernière session date de mars 2010, cependant il semble confiant que les relations au plus haut niveau entre les deux capitales reprendront leur cours normal au second semestre de l'année. Peut-être espère-t-il un changement de majorité qui rendrait plus probable ce réchauffement des relations.

Pas concurrentiels, mais complémentaires !

«Il y a tant à faire entre nous, surtout envers notre voisin commun, la Libye, une fois stabilisé.» Malgré les problèmes que vivent la Tunisie et l'Égypte et dont il craignait qu'ils aient des effets négatifs sur les échanges commerciaux entre les deux pays, les chiffres sont rassurants. Ces échanges ne baissent que de 10% alors qu'il s'attendait à une chute plus grave. Pour lui, c'est une performance, car les échanges par voie terrestre sont quasi nuls en raison de l'insécurité en Libye. Il déplore l'absence de ligne maritime entre les ports tunisiens et égyptiens, un projet à un moment envisagé mais qui est resté lettre morte. Nos échanges se ■■■

■■■ chiffré à quelque 300 millions de dollars américains avec un excédent du côté de l'Égypte, reconnaît-il. On pourra améliorer ce chiffre tant les potentialités existent. Sur le plan touristique, les deux pays peuvent paraître concurrents. Mais à bien y réfléchir, ils peuvent être complémentaires envers les nouveaux marchés touristiques émergents

comme la Chine ou les pays du Sud-Est asiatique. Les échanges humains pâtissent du refroidissement des relations politiques, puisque les visas sont accordés de part et d'autre avec parcimonie. Mais le point positif, ce sont les mariages mixtes, essentiellement des Égyptiens qui épousent des Tunisiennes. Il y en a eu 1 600 en une année. Cela a l'air

de le surprendre mais agréablement. Un autre point positif, c'est la participation des Égyptiens aux festivals culturels qui se tiennent en Tunisie. Quarante festivals tunisiens se sont tenus avec la participation d'artistes égyptiens et cela n'est pas près de s'arrêter, affirme-t-il. ■

Raouf Ben Rajeb

Tunisie-Egypte

Affinités, similitudes et plus encore

Affinités

Égyptiens et Tunisiens sont les héritiers de grandes civilisations et de cultures millénaires. La concomitance d'événements majeurs tout au long de l'histoire des deux pays n'est pas le fruit du hasard. Sans parler du passé ancien quand Carthage et Alexandrie furent des «phares» de la civilisation en Méditerranée, l'histoire contemporaine sinon récente des deux peuples montre des analogies certaines qui démontrent que les deux pays furent et demeurent des carrefours de civilisations. Ainsi le mouvement de réforme dans les deux pays a commencé à la même époque en Égypte avec le Khédive Ismaïl (1830-1895, petit-fils de Mohamed Ali, déposé par les Anglais en 1879, mort en Turquie) et en Tunisie, Khair-Eddine Pacha (1823- 1890, mort également en Turquie). Pour l'histoire récente, le mouvement national dans chacun des deux pays s'est élevé en même temps contre le colonialisme, anglais là-bas, français ici, au début des années 1920, et les historiens ne manquent pas de rappeler la rencontre à cette époque de Saad Zaghloul et Abdelaziz Thaalbi. Le débat pour l'émancipation de la femme a eu lieu quasiment en même temps en Égypte et en Tunisie grâce aux oulémas des deux institutions que sont Al-Azhar et la Zitouna. Sans parler de la période féconde pour la lutte nationale tunisienne passée par Bourguiba au Caire dans les années 1940. Tout cela tisse des affinités entre les deux pays. Tout cela crée des liens, montre des similitudes et témoigne des affinités entre les deux nations. *«C'est donc tout à fait naturel que les révolutions en Tunisie et en Égypte se déroulent presque simultanément et que l'une soit l'écho de l'autre».*

Similitudes

Les difficultés que connaissent les deux pays sont de même nature. Chez nous comme chez eux, le tourisme, un secteur qui constitue l'ossature de l'économie de régions entières et qui assure le travail directement ou indirectement au quart de la population, est «sinistré». Pourvoyeur en devises des deux économies, il est en panne et cela se ressent. Les deux pays pâtissent aussi de la désertion des investisseurs étrangers qui, en raison de l'instabilité et des mouvements de protestation des ouvriers, préfèrent partir ailleurs, alors qu'ils savent que les deux pays disposent d'atouts indéniables comme la proximité de l'Europe, la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, en plus des avantages dont la nature les a dotés (le soleil, l'eau et la terre). Encore un point de similitude, également négatif, la situation chaotique en Libye qui jette

de l'ombre sur l'état des deux pays limitrophes de ce grand pays qui n'a pas retrouvé sa stabilité et qui, par contrebandes interposées, de marchandises mais surtout de drogue ou, pire, d'armes, contribue à l'insécurité et *«ajoute des problèmes aux problèmes des deux pays».* *«Le jour où la Libye retrouve la paix et la stabilité, Tunisiens*

et Égyptiens pourront joindre leurs efforts pour la reconstruction de ce pays». La commission tripartite tuniso-égypto-libyenne qui a tenu des réunions en 2012 à Tunis et au Caire mais qui a depuis suspendu ses travaux est une structure utile qu'il faudra un jour réactiver car les trois pays ont une destinée commune, de même qu'Égyptiens et Tunisiens sont les plus qualifiés par l'histoire, la géographie et le reste pour venir en aide à leur voisin commun. En raison des troubles dans ce pays, un demi-million de Libyens vivent en Égypte, autant qu'en Tunisie.

Particularités

L'Égypte est entourée de territoires à situation difficile comme Gaza, le Soudan et la Libye et subit aussi les répercussions de la situation dans la région. C'est ainsi qu'elle compte plus de 2 millions de réfugiés dont 800.000 Soudanais, 600.000 Syriens, 500.000 Libyens et 200.000 Irakiens. La Tunisie n'est pas dans cette situation. L'Algérie, l'autre voisin, est un partenaire sur lequel elle peut compter. Une coordination tous azimuts unit les deux pays. Les Tunisiens ne s'y trompent pas puisqu'ils plébiscitent largement les relations étroites liant les deux pays (Cf. dossier Tunisie-Algérie dans le précédent numéro de *Leaders*).

En commun

La colonie tunisienne en Égypte est forte de quelques milliers installés de longue date essentiellement à Alexandrie. Quant à la colonie égyptienne en Tunisie, elle compte quelques centaines (600), dont la moitié à Tunis et l'autre moitié à Sfax. Il s'agit de fonctionnaires à la BAD et de travailleurs dans l'industrie du meuble originaires de la région de Domiate.

Les incidents

Les incidents liés à la pêche dans les eaux tunisiennes par des bateaux égyptiens sont les plus fréquents. Le dernier en date a eu lieu début janvier quand trois bateaux de pêche égyptiens ont été interceptés dans les eaux tunisiennes par une vedette de la marine tunisienne. N'ayant pas obtempéré aux tirs de sommation, le capitaine d'un des bateaux a été mortellement touché. En 2013, il y a eu deux morts dans des conditions similaires. Les Égyptiens considèrent ces incidents comme des «actes isolés» et n'incriminent que les pêcheurs récalcitrants. ■



LA PERLE DE CARTHAGE

Un Vrai Bijoux



S+1, S+2, S+3, S+4, S+5
& des locaux commerciaux



La Société Tuniso-Koweitienne d'el Emar

Immeuble CTKD , Lotissement Al Nakhil, Cité les pins, les berges du Lac II (près de l'ambassade de Canada)

Pour toute information, veuillez nous contacter au 94 885 794 / 98 255 725 / 71 967 123

www.stke-emar.com

Avec nous, vos pro



Projets ont de l'avenir.

En véritable partenaire, la BIAT vous accompagne dans chaque étape de votre vie pour vous offrir ce qu'il y a de meilleur en matière de produits et de conseil bancaires.



STRAT&GO

Gagnons l'avenir, ensemble
www.biat.com.tn



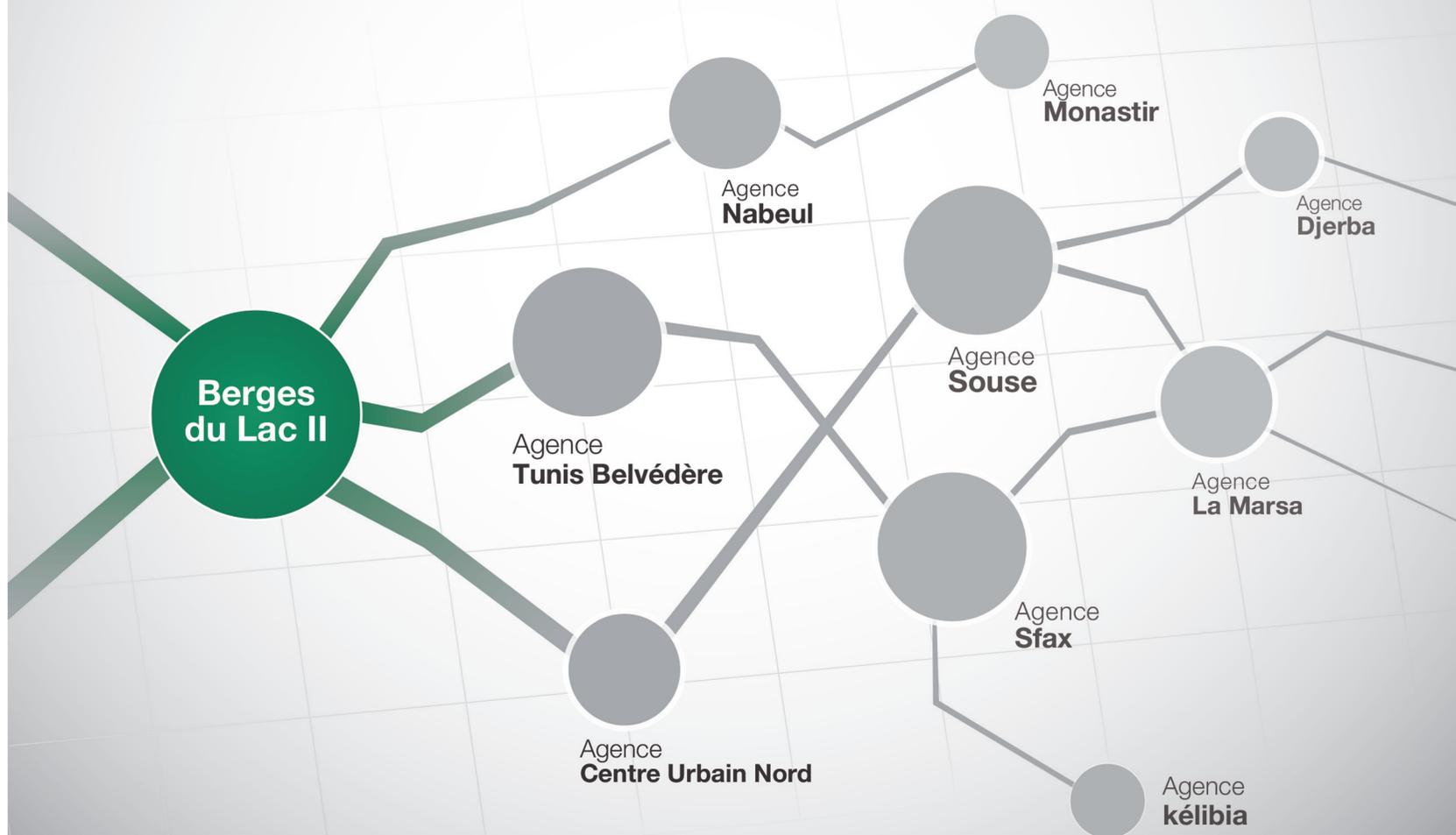


Tunisie Valeurs vous annonce l'ouverture de sa 10^{ème} agence aux **Berges du lac II**

Complexe Hannibal Medical Center

Rue les jardins du lac – 1053 – Les Berges du Lac II

Tél.: (+216) 71 267 367 - Fax : (+216) 71 267 109



Agence Centre Urbain Nord

Immeuble INTEGRA Centre Urbain Nord
1082 TUNIS MAHRAJENE
Tél. : (+216) 71 189 600
Fax : (+216) 71 949 325

Agence Tunis Belvédère

17, Rue de Jérusalem
1002 TUNIS BELVÉDÈRE
Tél. : (+216) 71 794 822
Fax : (+216) 71 798 454

Agence la Marsa

Résidence Mongi Slim Rue Chérif
Marsa Plage - 2078 LA MARSA
Tél. : (+216) 71 983 533
Fax : (+216) 71 983 083

Agence Nabeul

115, Avenue Habib Thameur
8062 NABEUL
Tél : (+216) 72 272 472
Fax : (+216) 72 272 505

Agence Kélibia

19, Avenue Ali Belhaouane
8090 KÉLIBIA
Tél : (+216) 72 295 395
Fax : (+216) 72 295 069

Agence Sousse

Immeuble Rakoua Route touristique
Khezama Est - 4051 SOUSSE
Tél : (+216) 73 273 195
Fax : (+216) 73 273 199

Agence Monastir

Agence Monastir

Angle Avenue du Combattant Suprême
et Avenue 14 Janvier 2011- 5000 MONASTIR
Tél : (+216) 73 906 808
Fax : (+216) 73 906 815

Agence Sousse

Agence Sfax

Immeuble Inès 2 Avenue du 14 Janvier
Sfax El Jadida - 3027 SFAX
Tél : (+216) 74 404 424
Fax : (+216) 74 404 458

Agence Sfax

Agence Djerba

Rue Mohamed Badra Complexe Chouaref
Houmet Souk - 4180 DJERBA
Tél : (+216) 75 623 300
Fax : (+216) 75 623 308

Agence La Marsa

Agence Kélibia

Agence Djerba

Que faire de la dernière transition en Tunisie ? L'enjeu et le programme

En signant la feuille de route du Quartet, le mouvement Ennahdha s'est mis dans une logique implacable de départ. On trouve dans ce départ logique la reconnaissance implicite d'un échec pourtant évident et d'une légitimité partie en miettes depuis au moins un an.



Poussé vers la sortie par la société civile, et derrière la parade du consensus, Ennahdha a cherché l'assurance d'une issue honorable, rassurant ceux des sympathisants les plus zélés qui portent le projet islamiste «intégral». Face à une opposition encore divisée et dont les marges de manœuvre sont en fait limitées, son engagement dans les négociations a été fondé sur quelques choix tactiques dûment annoncés :

- Conditionner le départ du gouvernement Laarayedh par l'accomplissement simultané des trois parcours gouvernemental, constitutionnel et électoral ;
- Faire la promesse de s'acquitter en quelques semaines de ce que le mouvement a été incapable de réaliser en deux ans, à savoir, d'une part, la finalisation de la constitution et, d'autre part, la mise en place d'une nouvelle instance électorale indépendante.

Le mouvement Ennahdha n'a pas conscience de l'ampleur des dégâts économiques qu'il a causés au pays

Parallèlement au déroulement des négociations qui ont conduit Laarayedh au départ, Ennahdha a fait usage de tous ses talents pour se maintenir dans le champ de prise de décisions politiques, profitant de la plus-value tirée des élections du 23 octobre et de l'effectif de ses représentants à l'ANC. C'est pour cela aussi que le mouvement n'a pas lésiné sur les désignations partisans dans les centres de décision de l'Etat et qu'il a cherché à fidéliser ses militants «victimes de la tyrannie» en les réinsérant dans la vie professionnelle et en les assurant, par un vote de nuit, du versement de réparations «bien méritées». Mais, si le mouvement Ennahdha, obnubilé par les seules questions identitaires, a ■■■



Par Habib Djala



NEW
THINKING.
NEW
POSSIBILITIES.

**Efficacité prouvée
pour tout type de transport**



Nouveau camion
HYUNDAI HD 65

هناؤ الرادي

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 2013 Ben Arous - Tunisie
Tél. : (+216) 71 388 100 / Fax : (+216) 71 388 050
Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 4022 Akouda - Sousse - Tunisie
Tél. : (+216) 73 309 309 / Fax : (+216) 73 309 999
Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabes
Tél. : (+216) 75 273 044 / Fax : (+216) 75 274 151

SOTUDIS
Chemin de réussite

www.sotudis.com.tn

■■■ tenté, sous la contrainte et dans la précipitation, de prouver que son passage n'a pas été inutile quant à la réalisation des objectifs (politiques) de la révolution, il n'a pas conscience de l'ampleur des dégâts économiques qu'il a causés au pays et qu'il va léguer au nouveau gouvernement. L'erreur est de croire que les Tunisiens se laisseront empoigner par «la préférence identitaire» islamiste. Car rien ne paraît plus difficile à régler que la crise économique généralisée, vécue douloureusement par des citoyens qui attendent, ici bas, beaucoup de leur révolution. Quelques indications peuvent suffire à mesurer l'ampleur du désastre.

1. La dégradation de la notation souveraine par les agences de rating au rythme de trois fois par an (!) ne permet plus d'accéder aux emprunts à des taux avantageux. Faire taire l'agence la plus prompte à réagir aux risques financiers par un «C» «assassin» n'arrange nullement la situation. Le glissement du dinar lié aux dépréciations répétées face à l'euro et au dollar laisse prévoir l'amenuisement des réserves en devises, une plus grande détérioration des termes de l'échange et plus d'inflation.

Avec des importations plus coûteuses, il serait difficile de ramener la hausse des prix à la consommation à des proportions acceptables. De plus, l'achat à l'étranger de produits dont les prix sont en hausse génère un surplus d'inflation qui se répercute déjà sur les prix des consommations intermédiaires (celles des entreprises) et finales (celles des ménages). Par ailleurs, le budget de l'État, parce que mis à l'épreuve de déficits croissants générés par une

Le glissement du dinar lié aux dépréciations répétées face à l'euro et au dollar laisse prévoir l'amenuisement des réserves en devises, une plus grande détérioration des termes de l'échange et plus d'inflation.



Avec des importations plus coûteuses, il serait difficile de ramener la hausse des prix à la consommation à des proportions acceptables.

politique laxiste de recrutement, par des dépenses administratives exorbitantes et par l'évasion fiscale, peine à faire face au paiement des salaires, aux charges de compensation et au remboursement de la dette. Le choix délibéré d'une croissance induite seulement par la demande, quand le climat d'insécurité régnant ne permet pas de relancer l'investissement et les exportations, relève d'une stratégie «électorale» à haut risque inflationniste. On en est arrivé à négocier favorablement et à signer l'octroi d'avantages sociaux sans que la finance publique ne soit en mesure de supporter. Ce qui est de nature à entretenir les tensions sociales, exacerbées par les nouveaux prélèvements prévus par une loi de finances très contestée, mais votée quand même pour 2014.

• Par ailleurs, l'inquiétude générée par l'envol problématique de l'économie informelle est poignante. Spéculation, contrebande, étals non autorisés de marchandises (non contrôlées) sur la voie publique ou dans des locaux de fortune, sont autant de facteurs d'anarchie et d'extralégalité qui créent, même si cela a l'air de «refroidir» temporairement le marché de l'emploi, les conditions propices à la concurrence déloyale, au parasitage de l'économie formelle, à l'évasion fiscale et à l'insécurité des populations et du territoire. L'extralégalité règne aussi sur les marchés fonciers et celui de la construction dans les zones périurbaines humides et sur les terres agricoles à haut rendement situées dans le voisinage des villes. Ajouté à l'occupation sauvage des espaces publics qui se dégradent à vue d'œil ainsi qu'à la mauvaise gestion des déchets de la collectivité tels que les amas de débris organiques, d'emballages et de déchets inertes de chantier,

l'extralégalité économique et résidentielle aggrave les problèmes environnementaux déjà existants.

• Sur un autre plan, le passage d'Ennahdha n'a pas apporté de solutions aux populations des régions déprimées, celles soumises depuis longtemps à l'indigence et la marginalité. Aucune forme de décentralisation locale n'y a été engagée. Non plus de «big push» à effet d'entraînement économique et social. Le saupoudrage de projets sans envergure ne peut pas avoir d'incidences régionales réellement perceptibles. Pire encore, la rupture politique Etat/régions semble être consommée.

Le nouveau gouvernement devrait se montrer apaisant, futé, entreprenant, porteur d'espoir et ferme

Dans ce maelström tragique de la crise économique et sociale, Ennahdha a fini par céder aux pressions de la société civile, du Quartet initiateur de la feuille de route et des partis politiques groupés sous la bannière du Front du salut national. L'accession au pouvoir du cinquième chef de gouvernement devrait permettre de trouver un début de réponse à toutes les urgences. Il devrait se montrer apaisant sur le plan politique et social, futé en ce qui concerne la sécurité du territoire et des citoyens, entreprenant face au délabrement de l'économie et des finances du pays, porteur d'espoir dans les régions défavorisées, ferme contre l'extralégalité sous toutes ses formes et rassurant sur le plan diplomatique.

Sur le plan politique et social

1. Pour mériter l'adhésion de toutes les forces politiques ■■■



■■■ et de tous citoyens, le nouveau chef de gouvernement se doit, sans délai, de donner la preuve de son affranchissement total de toute contrainte partisane et à respecter, sans détour, la feuille de route du Quartet.

2. Son action politique devrait susciter une chaîne de réconciliations :

- La réconciliation des Tunisiens avec leur propre histoire. Le faux débat sur l'identité tunisienne qui a faussé les élections du 23 octobre est une menace à l'unité nationale, à la souveraineté du pays et à la paix sociale. Le nouveau gouvernement devrait être capable de réconcilier les Tunisiens, aujourd'hui fatigués et divisés, avec leur culture trois fois millénaire (contre la discorde, l'apostasie et l'archaïsme), avec l'Etat sous sa forme moderne et universelle, ainsi qu'avec les éminences intellectuelles et les élites politiques et entrepreneuriales tunisiennes.

- La réconciliation des Tunisiens avec les Tunisiens par la mise en marche d'une justice transitionnelle équitable, condition nécessaire à la réconciliation nationale, contre la haine et l'exclusion ;

- La réconciliation de l'Etat avec ses régions périphériques en développant les capacités d'écoute, de planification et de réalisation de ses institutions, contre le centralisme et la marginalité (nous y reviendrons).

3. Au plan social, il s'agirait aussi d'œuvrer pour un vrai répit social par :

- La suspension momentanée et négociée des revendications socioprofessionnelles et territoriales, en contrepartie,

nécessairement, d'engagements (gouvernementaux) sur le gel des prix à la consommation, la réduction des charges fiscales, l'incitation à la production et, en même temps, la neutralisation des réseaux de contrebande.

A bien y regarder, il y a incompatibilité évidente entre la nouvelle loi de finances et les conditions d'acceptation par les partenaires sociaux du répit social souhaité.

- La consolidation des libertés individuelles et collectives et l'amenuisement des tensions entre, d'un côté, le pouvoir, et de l'autre, les médias, le monde de la culture, les professions juridiques, le corps médical et paramédical, la sphère de l'éducation et les universitaires, les organisations patronales, les syndicats ouvriers, les groupements professionnels et les associations des droits de l'Homme.

Sur le plan sécuritaire

Le gouvernement de la dernière transition se doit de :

1. Rétablir l'ordre et la sécurité des citoyens et du territoire par la maîtrise des zones frontalières, des massifs montagneux et forestiers et des étendues arides, subdésertiques ou désertiques peu peuplées, par le contrôle des couloirs de trafic et des villes génératrices de flux et par la protection des centres de pouvoir, des lieux symboliques ainsi que des sites de production de ressources rares ou stratégiques.

2. Améliorer le rendement sécuritaire par la requalification des acteurs de terrain compte tenu des modifications de l'environnement tactique, technologique et médiatique. En effet, face aux brutalités terroristes souvent diffuses (dans l'espace) et inattendues (dans le temps), il est important d'améliorer la performance technologique et la mobilité (logistique) de ces acteurs et d'apprendre à gérer l'émotion médiatique que les réseaux alternatifs et l'effet multiplicateur du web ne manquent pas d'amplifier ou de déformer.

3. Faire la lumière sur les assassinats politiques et dissoudre les ligues de protection de la révolution.

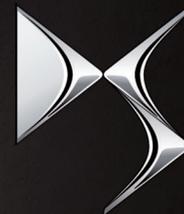
4. Accroître les « invulnérabilités » sécuritaires nationales en développant, sans violation des droits citoyens et sans ingérence dans les affaires des pays voisins, le renseignement dans les foyers intérieurs à risque et dans les zones extraterritoriales génératrices de menaces.

Sur le plan économique

1. Reprendre à temps le budget de l'Etat élaboré par un gouvernement partant (pour cause d'échec), et ce, en évitant de créer de nouvelles dépenses jugées inutiles ou déplacées et en réduisant la ponction sur les revenus des couches moyennes déjà meurtries par la hausse des prix. Et si ce choix n'est pas fait dans l'immédiat, la crédibilité et l'action du gouvernement Jomaa s'en trouveraient sérieusement compromises.

2. Renouer avec l'économie moderne, légale et de concurrence loyale en se dressant subtilement et sans recours à la « violence légitime » contre l'informalité « parasitaire » et plus généralement contre l'extralégalité sous ses formes économiques et résidentielles, et avec la fermeté qui convient, contre les réseaux de contrebande et de spéculateurs. La restauration de l'Etat de droit et la sécurité du territoire en dépendront. La concurrence économique et l'équité fiscale seront ainsi rétablies dans l'intérêt des entreprises légales et de la trésorerie de l'Etat.

3. Penser dès à présent à faire évoluer l'économie d'un « stade extensif », qui a duré plus de 40 ans dans le sillage de la loi d'avril 72 (confection, assemblage, conditionnement commercial...) à une économie de type « intensif » à l'image de ce qui se fait dans les nouveaux pays industriels, aujourd'hui qualifiés d'émergents. La Tunisie occuperait ainsi des créneaux à forte valeur ajoutée, pourvoyeurs de devises, nettement plus adaptés à l'emploi des jeunes diplômés et pour lesquels elle aurait d'importants avantages compétitifs liés, entre autres, à ses proximités géographiques. L'une des voies les plus avantageuses serait la remontée des filières dans ce qui est considéré actuellement comme « fleurons de l'économie » tunisienne tels ■■■



CITROËN DS5

DÉCOUVREZ L'UNIVERS DS CHEZ CITROËN



 Citroen Tunisie
 @citroen_tunisie

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



AURES AUTO DISTRIBUTEUR OFFICIEL CITROËN

SIÈGE SOCIAL LA CHARGUIA : TÉL. : 71 806 100 / SUCCURSALE LES BERGES DU LAC : TÉL. : 71 960 002 / SUCCURSALE EL MGHIRA : TÉL. : 79 408 429 / SUCCURSALE NABEUL : TÉL. : 72 272 470
SUCCURSALE HAMMAM SOUSSE : TÉL. : 73 371 390 - 73 371 392 / AGENCE MAHDIA - AUTO HB : TÉL. : 73 653 820 / SUCCURSALE SFAX : TÉL. : 74 286 200 - 74 286 087
AGENCE MNIHLA - SOMAS : TÉL. : 70 527 700 / AGENCE EZZAHRA - LE GARAGE : TÉL. : 71 455 395 / AGENCE MANOUBA - UNIVERS AUTO : TÉL. : 71 601 290 / AGENCE BHAR LAZREG -
HORIZON CAR : TÉL. : 71 854 850 / AGENCE HAMMAMET - ASH : TÉL. : 72 261 100 / AGENCE SFAX - CPR AUTO : TÉL. : 74 467 900 / RAC SFAX - ETS BELALYA : TÉL. : 74 296 540
AGENCE GABES - GAMA : TÉL. : 75 295 600 - 75 295 700 / AGENCE DJERBA - SOGEMA : TÉL. : 75 655 050 / AGENCE MONASTIR - SMA : TÉL. : 73 464 441 - 73 464 442
E-MAIL : info@citroen.com.tn



Magnésium

Calcium

Forme

Dynamisme



Calcium
Magnésium



أكثر كلسيوم
و أكثر منيزيوم

■ ■ ■ que le textile, l'industrie électrique et «téléronique», le secteur bio-agro-alimentaire», la chimie des phosphates. La mise en œuvre d'un tel choix exige préalablement le sauvetage des entreprises en détresse, l'amélioration du climat social et celui des affaires ainsi que la promulgation d'un code d'investissement adapté aux nouveaux choix. La réforme du système bancaire tunisien est aussi impérative.

4. Développer la microfinance, préférable aux pratiques d'assistance économique apportées aux populations nécessiteuses. Ciblant les «microentreprises informelles» et toutes sortes d'activités génératrices de revenus, ce genre de financement serait un bon outil d'inclusion à la fois financière et sociale des bas revenus et un frein à l'expansion des circuits extralégaux. Le modèle peut être fourni par l'action pionnière concrète engagée en Tunisie par l'ONG «Enda inter-arabe», action confortée par un nombre croissant d'associations de microcrédit.

Sur le plan territorial

Il conviendrait de réconcilier l'Etat avec ses régions dans une optique gouvernancielles, participative et contractuelle. Il s'agirait de :

- Stabiliser les pouvoirs locaux et régionaux en renonçant aux désignations partisans et réhabiliter les services publics régionaux et locaux en déliquescence, tels que l'enseignement et la santé publique;
- Réfléchir sur le découpage (administratif) «gouvernoral» en vue de définir le cadre régional pertinent pour le développement, l'aménagement et l'équipement équitables du territoire



Reprendre à temps le budget de l'Etat élaboré par un gouvernement partant (pour cause d'échec), et ce, en évitant de créer de nouvelles dépenses jugées inutiles ou déplacées

- Relancer le débat sur le développement régional contre le centralisme, pour une décentralisation locale assortie d'un transfert de pouvoir et fondée sur le principe de la bonne gouvernance territoriale et celui de la démocratie participative dans toutes les actions de développement économique, d'aménagement du territoire et de gestion administrative régionale et locale.

Dans un contexte où les revendications sociales et régionales sont presque insurrectionnelles, le mode gouvernanciel participatif, malheureusement quasiment sacrifié dans le projet de constitution en cours d'élaboration, est plus adapté que l'action « providentielle » directe de l'Etat. Le choix de l'entraînement économique régional induit par des projets «significatifs» définis, engagés et gérés selon des modalités contractuelles à définir avec les régions est préférable à la ségrégation positive, procédure qui risque de monter les régions les unes contre les autres et contre l'Etat. La controverse suscitée par la création dans «certaines» régions de facultés de médecine est édifiante à ce titre.

Sur le plan diplomatique

Il s'agirait enfin de réconcilier l'Etat tunisien avec son voisinage géopolitique arabo-africain et euroméditerranéen. La diversification sans doute souhaitable des relations internationales ne devrait pas se faire aux dépens des partenaires traditionnels. Et, contrairement à ce qui s'est produit pendant les deux dernières années, la diplomatie tunisienne se doit de protéger tous les Tunisiens à l'étranger, servir les intérêts économiques et financiers du pays, améliorer son image de marque et son capital

Renouer avec l'économie moderne, légale et de concurrence loyale en se dressant subtilement et sans recours à la «violence légitime» contre l'informalité «parasitaire»

confiance, prospector les opportunités d'affaires, faciliter l'insertion de la Tunisie dans les espaces régionaux maghrébin, arabe, africain et euroméditerranéen pour stimuler l'échange et la coopération sécuritaire et environnementale. Les Affaires étrangères devraient œuvrer aussi pour le rapprochement des cultures et la défense des valeurs universelles et des causes justes.

Si paradoxal que cela puisse paraître, l'enjeu de la troisième et dernière transition n'est plus celui du départ du tyran qu'était Ben Ali, mais l'enjeu du départ d'un mouvement politique porteur d'un projet d'Etat «islamocratique», en marge de l'histoire (du pays), presque étranger, presque inutile. Ne sachant pas gouverner, il a mené le pays vers l'échec, au lieu de le conduire aux élections.

C'est le Quartet rallié par l'opposition qui l'a sauvé d'une éviction à l'égyptienne presque assurée.

Au final, quoi de plus parlant que la démission d'un chef de gouvernement, souriant et soulagé dans le tumulte des affrontements violents produits par une loi de finances mal ficelée, mal votée et mal appliquée. Mais le plus triste, c'est assurément de le faire quand la constitution n'est pas encore rédigée, finalisée et approuvée.

Osons espérer que le nouveau gouvernement indépendant aidera, dans une démarche consensuelle nationale et avec le concours actif de la société civile et des partis, à rétablir la confiance entre les différents acteurs politiques, à réinstaurer l'ordre public, à relancer les moteurs de la croissance, et à ouvrir la voie vers des élections libres, pluralistes et transparentes. ■

H.D.

profitez des opportunités de la Bourse, sans souci de gestion

SICAV CROISSANCE

COURS
ORDRE
OPTION
ACTIF
ACHAT
VENTE
ACTION
INVESTIR
CAPITAL
MARCHÉ
BOURSE
PLACEMENT
FINANCE
COTATION
PLUS VALUE
DIVIDENDES
RENDEMENT
PORTEFEUILLE
SOUSCRIPTION
VALEURS MOBILIERES



www.bt.com.tn



Le temps est venu !

Par Elyès Jouini

Tunisie Espoir
Mode d'emploi pour une
reprise
Un ouvrage publié par
l'Association IDEES
Initiative pour le
Développement
Économique Et Social
Sous la direction de Elyès
Jouini, préface de
Abdeljabbar Bsais
Textes de : Lotfi Ben Aïssa,
Hakim Bécheur, Mehdi Ben
Braham, Mekki Ben Jemaa,
Ali Chebbi, Moez El Elj,
Aïda Hamdi, Mohamed
Hjaiej, Mondher Khanfir,
Mohamed Kriaa, Kaouther
Latiri, Abderrahmen El
Lahga, Makram Montacer,
Dhafer Saidane

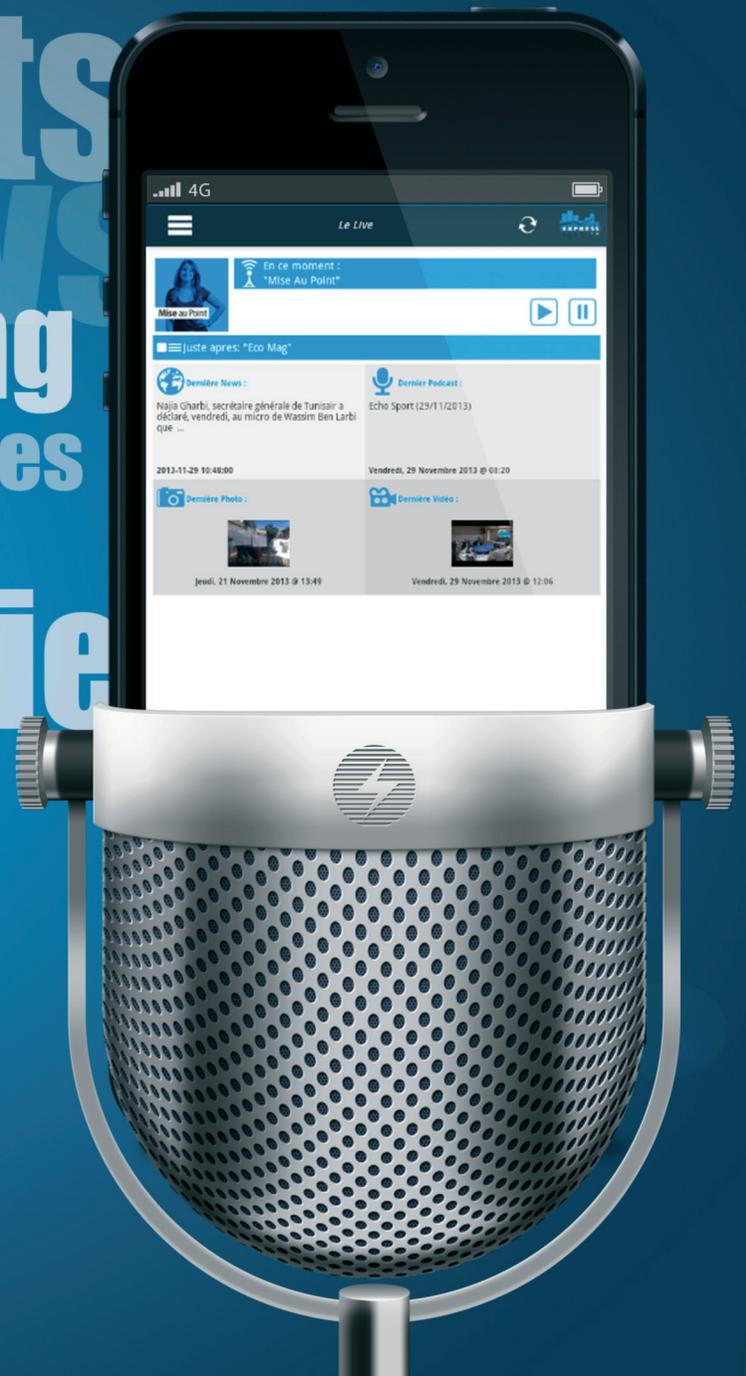


Cérès Editions, février 2014
En librairies et sur www.ceresbookshop.com/

NOUVELLES APPLIS MOBILES IPHONE ET ANDROÏD



Podcasts
News
Live Streaming
Programmes
Caricatures
Economie



DISPONIBLES SUR





Revêtement du Sol



Cloisons Mobiles



Cloisons en Plâtre



Cloisons Amovibles



Faux Plafonds en laine de Roche



Planchers Techniques



Revêtement Mural

Revêtements

Cloisons

Plafonds

Planchers

À Chaque espace

Ses SOLUTIONS

13, Av. Abdelaziz El Saoud - Manar2 - 2092 Tunis - Tunisie

Tel: (+216) 71 88 59 58 - 71 88 93 92 - Fax: (+216) 71 87 58 59

E-mail: contact@structura-tunisie.com - Site web: www.structura-tunisie.com


STRUCTURA

Confort et économie d'énergie

Un Nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...



- * Piscine privée
- * Piscine publique
- * Rénovation des piscines
- * Vente et installation SPA

- * Structure en Béton Armé
- * Filtration sans Local Technique
- * Toutes Formes, toutes Dimensions



Tunisie Espoir

Quel mode d'emploi pour une reprise dans cette «Tunisie Espoir»?

Elyès Jouini, entouré d'experts dans les domaines en jeu, appelle à une régénération de l'économie, soutenue par une indispensable maturité politique. Cette vision est développée dans un ouvrage publié chez Cérès par l'Association IDEES (Initiative pour le Développement Economique Et Social), fondée au lendemain de la révolution. Réalisé sur la base de travaux, d'analyses et de contributions d'un groupe d'économistes et de spécialistes thématiques, l'ouvrage est, pour l'essentiel, le résultat d'un travail collectif. L'ensemble des travaux et analyses sont consultables sur le site d'IDEES : www.idees-tunisie.com

En bonnes feuilles, le texte d'Elyès Jouini

Les bonnes feuilles

L'économie tunisienne est aujourd'hui très mal en point. À une politique économique qui a privilégié la rente au profit d'une minorité proche du pouvoir, a succédé une politique économique court-termiste qui fait la part belle à la consommation. La situation sociale est inquiétante car le mécontentement est plus grand. La croissance, déjà ralentie et inégalement répartie pendant les dernières années de Ben Ali, n'est toujours pas suffisante.

Le temps est venu de réfléchir à une nouvelle politique économique.

Commençons par faire un état des lieux :

Le plus évident d'abord : les moteurs extérieurs de la croissance ont disparu. La forte dépendance à une Europe en crise en est la cause principale. En 2011, la Tunisie a accueilli moins de touristes (-31%) et moins d'IDE (-24%), et les rebonds affichés en 2012 du

nombre de touristes (+25%) et des IDE (+27%) sont encore insuffisants pour redonner l'espoir d'une relance.

L'investissement est aussi au plus bas. L'investisseur étranger a fui et même l'investisseur local recule devant autant d'incertitudes, comme en témoigne la baisse des intentions d'investir (-57 % à Siliana, -43 % à Jendouba, -44 % à Kasserine et -29 % à Sidi Bouzid). L'investissement public reste en butte à des difficultés de financement, aux troubles sociaux dans les régions et aux inévitables lenteurs procédurales et administratives. Pour l'instant, la seule politique privilégiée est celle de la consommation avec notamment une augmentation de la masse salariale dans le secteur public s'élevant à 14 % en 2012, de contrôle des prix, d'approvisionnement en produits de consommation importés, alimentée par une politique monétaire accommodante de faible taux d'intérêt. Même le rebond modeste de l'économie en 2012 avec une croissance du PIB de 3,6 % (contre -1,9 % en 2011) n'a pas suffi à atténuer la contestation sociale. Il faut ajouter à cela les marges de manœuvre qui s'amenuisent. En politique budgétaire, le déficit s'alourdit et la faible croissance enregistrée fait monter le ratio de la dette par rapport au PIB à environ 44 % en 2012. Ce niveau n'est pas encore alarmant mais une faible croissance et une hausse non maîtrisée des dépenses courantes pourraient le placer à un niveau critique à moyen terme. En politique monétaire, la politique accommodante de la Banque centrale ne pourra être longtemps maintenue avec une inflation grandissante.

Mais, comment en est-on arrivé là ?

Le modèle de croissance retenu par l'ancien régime a conduit au blocage du pays. Il était d'essence libérale – accélération des investissements et croissance économique en s'appuyant sur les forces du marché, l'initiative privée et l'intervention minimale de l'État –, mais plaçait l'intérêt de la clientèle au-dessus de l'efficacité économique, que ce soit dans l'attribution des diverses licences et des marchés, ou au niveau du respect des règles de la concurrence.

La réserve et la discrétion dans la diffusion des informations de l'administration ont développé les relations de favoritisme et de corruption, restreignant la libre concurrence. Les entreprises proches du pouvoir ont ainsi fait une concurrence déloyale sur le marché intérieur.

A cette concurrence déloyale s'ajoute un accès inégal au crédit. Cette situation a engendré une allocation du capital qui s'est rarement effectuée sur des critères économiques. Le secteur financier concentrait souvent toutes ses capacités de financement sur les seules entités adoubees par l'État. Le fonctionnement peu concurrentiel du capitalisme tunisien a favorisé la constitution de marges élevées par les grandes entreprises installées. Cette série de facteurs a favorisé l'émergence d'un capitalisme d'une grande inertie : peu concurrentiel, faible protection de la propriété, peu propice à la prise de risque et ne favorisant pas l'innovation. ■ ■ ■

■■■ Par ailleurs, l'État a délaissé la justice sociale. Le modèle de développement tunisien a en effet été dans l'incapacité de distribuer les retombées de la croissance économique d'une manière juste et équitable. Les critères de distribution n'obéissaient pas à un souci d'équité sociale mais plutôt à une logique de népotisme. Les autorités ont tenté de pallier ce déficit en mettant en place des politiques de soutien des prix ou de lutte contre la pauvreté.

Mais ces politiques étaient dans l'incapacité de répondre aux vrais problèmes économiques et sociaux

- Un chômage qui ne cesse de progresser chez les jeunes diplômés dont les profils correspondent peu à ceux recherchés par les entreprises;
- Des inégalités territoriales et sociales qui ont coupé le pays en deux avec en parallèle un État-providence incapable de les réduire ;
- Un secteur informel qui s'étend, causant une concurrence déloyale aux entreprises qui s'acquittent de leur dû fiscal et social ;
- Un système fiscal devenu complexe, économiquement inefficace et inadapté pour les PME.

Dans leur livre *Why nations fail*, les économistes Daron Acemoglu et James Robinson tentent d'apporter une réponse à une question simple, mais de portée universelle : comment se fait-il qu'il existe de telles disparités économiques entre les différents pays du monde? Quelles sont les causes de ces disparités et de ces inégalités ?

Ils concluent que la réponse est purement politique.

Ils estiment ainsi que les pays sont riches dans la mesure où ils construisent des institutions politiques pluralistes inclusives qui encouragent à la fois l'investissement des particuliers, la compétitivité et l'innovation technologique. En effet, dans une société démocratique respectueuse de la justice sociale, où les libertés sont respectées, où la séparation des pouvoirs est claire, où les lois sont appliquées de manière efficace et équitable, et où les citoyens élisent librement leurs dirigeants, les tiennent pour responsables et peuvent les remplacer s'ils ne répondent pas à leurs aspirations, les décisions sont susceptibles d'être:

- plus équitables, servant les intérêts de la majorité ;
- plus efficaces, parce que débattues plus largement par toutes les parties prenantes ;
- plus crédibles et donc plus mobilisatrices, car les agents économiques ont plus confiance dans les promesses faites par un gouvernement qui ne défend plus une caste dominante.

Aujourd'hui, ces mêmes défis se posent avec encore plus d'acuité étant donné que depuis les élections d'octobre 2011, le gouvernement de la Troïka a pris beaucoup de retard pour le lancement des réformes nécessaires. Face à cette situation dégradée, la Tunisie dispose de nombreux atouts pour relever

ces défis¹. Néanmoins, ces indicateurs positifs longtemps utilisés par l'ancien régime ne doivent pas servir à nourrir un discours naïf d'autosatisfaction. Et il est en effet inutile d'afficher une panoplie d'indicateurs très flatteurs s'ils ne sont pas au service d'une stratégie et d'un modèle de développement alliant croissance et redistribution.

Rien ne sert par exemple d'afficher un fort taux de diplômés du supérieur si ces jeunes ne peuvent pas accéder au marché du travail.

En effet, comme l'écrit Edmund Phelps, « le mal essentiel fut de priver la masse des citoyens de la possibilité de se développer en empêchant les moins favorisés d'accéder aux emplois, de lancer leur entreprise et d'occuper des postes qui leur auraient permis de rivaliser avec les privilégiés ».

Mais l'atout le plus important de la Tunisie reste sans doute sa marche entamée et résolue vers une démocratie de plus en plus participative. Par ailleurs, les manifestations sur l'avenue Habib-Bourguiba lors de la Révolution de la dignité et suite à l'assassinat de Chokri Belaïd et de Mohamed Brahmi démontrent que les Tunisiens refusent de voir leur pays confisqué de nouveau par une minorité au pouvoir. Ce refus prouve qu'un « esprit public » est en train d'émerger. En effet, pour qu'une démocratie source de prospérité s'enracine, il faut une prise de conscience générale de l'importance de la « chose publique » au sein de la société tunisienne.

L'État ne doit pas servir à l'enrichissement d'une élite mais de tous. Pour le bien-être de la Cité, dirigeants et citoyens, riches et pauvres, chefs d'entreprise et employés, doivent partager le sentiment que l'État est à leur service, et au service de l'intérêt général. C'est pour cela d'ailleurs que nous avons choisi de retenir parmi les divers noms qui ont été attribués à la révolution tunisienne celui de la Révolution de la Dignité, car c'est bien la dignité que les citoyens ont réclamée, une dignité qui se décline en emplois, en éradication de la pauvreté et en participation des citoyens à la construction du futur collectif. À un moment où les partenaires de l'étranger semblent avoir abandonné la Tunisie dans l'attente de jours meilleurs, les différents agents économiques, entreprises et ménages doivent contribuer à l'effort national. La Tunisie en a besoin pour relever les nouveaux défis sans délai. La condition de la prospérité future de la Tunisie en dépend.

Une nouvelle politique économique pour la Tunisie passe d'abord par une réforme de la politique fiscale. Il s'agit de permettre une juste répartition de la charge fiscale entre les différents agents économiques, tout en sauvegardant le pouvoir d'achat de la classe moyenne et sans affaiblir la compétitivité des entreprises nationales. La politique fiscale permet de réaliser une grande partie des objectifs de la Révolution de la dignité en fournissant les ressources ■■■

مع **PACK KYASSI*** كل واحد عندو Pack على قياسو



*KYASSI = Qui me va bien

La banque de vos ambitions

www.btknet.com

AMI تَأْمِينَات
Assurances



تَأْمِينُكَ وَأَطْمَئِنُّكَ

Adresse : 15, Rue de Mauritanie - 1002-Tunis Belvédère

Tél : (+ 216) 71 78 45 44 / 71 78 39 95 - Fax : (+ 216) 71 78 88 10

E-mail: ami.ass@planet.tn / Site Web : www.assurancesami.com



■■■ nécessaires pour une relance de la croissance. Cependant, une telle réforme ne peut réussir que si elle suscite une adhésion des différents agents économiques à l'impôt pour qu'il puisse être d'abord collecté. Pour cela, une plus grande pédagogie crédible devra rendre plus palpable, aux yeux des citoyens, la contrepartie de l'impôt pour la prospérité de la Cité.

Sur les leviers dont dispose l'État, à savoir l'assiette fiscale, les taux d'imposition et les tranches d'imposition, celui qu'il s'agit d'actionner au plus vite et d'élargir est l'assiette fiscale. Aujourd'hui, peu d'entreprises paient l'impôt. Et même ceux qui s'en acquittent (les salariés) n'en ont pas le sentiment car ils sont prélevés à la source. Le rejet de l'impôt, ou simplement l'impression d'être trop prélevé, est moins dû à l'importance de l'impôt lui-même qu'au sentiment que tout le monde ne s'acquitte pas de ses obligations de la même façon, et que la charge fiscale qui pèse sur chacun n'est pas équitablement répartie.

Les nouvelles ressources dégagées par l'État pourront être réallouées de deux façons

- La dépense publique devra d'abord être ciblée sur ceux qui en ont le plus besoin. Une réforme progressive de la Caisse de compensation en commençant par exemple par les subventions au pétrole et au gaz butane devra être entamée.
- Elle devra également être canalisée vers des projets d'infrastructure créateurs d'emplois qui soient justifiés économiquement.

Car au stade actuel, avec des investisseurs, étrangers et privés, peu certains de la rentabilité espérée de leurs investissements, il appartient à l'État d'effectuer deux actions: investir dans des projets d'infrastructure pour amorcer le passage vers un modèle de croissance basé sur les exportations.

L'investissement représentait l'équivalent de 24% du PIB en 2011(-2,3% par rapport à 2010), ce qui reste inférieur à un pays voisin comme le Maroc qui affiche un pourcentage proche de 35%. Il s'agit donc d'une composante incontournable de l'activité économique qu'il est impératif de développer.

L'État pourrait investir dans des projets d'infrastructure créateurs d'emplois, financés de façon innovante par des partenariats public-privé pour les investissements les plus lourds par exemple ou par des émissions d'obligations sur le marché local et rentables à terme. Ces investissements devront être lancés d'urgence avec des structures ad hoc dédiées. A situation d'urgence, structures d'urgence.

Ces projets seront d'une grande utilité. Ils seraient en mesure de créer des emplois dans les régions défavorisées, pour accompagner la croissance économique et de répondre aux revendications sociales

pressantes. Ils constitueraient d'autre part une opportunité pour permettre aux PME tunisiennes de se développer sur leur marché naturel (à l'instar des Small Business Act américain et européen) et permettraient d'améliorer l'offre logistique du pays nécessaire pour renforcer sa compétitivité à l'export.

La relance des investissements est d'autant plus importante que le financement existe suite aux nombreux prêts obtenus auprès des différents acteurs multilatéraux et que la Tunisie dispose d'un outil pour mener à bien ces investissements. A l'instar de l'expérience marocaine, la Caisse des dépôts récemment créée pourrait apporter une partie du capital nécessaire aux grands projets structurants pour l'avenir du pays.

Pour se développer, l'économie a également besoin d'un secteur financier qui soit réellement mobilisé pour soutenir l'entrepreneuriat et la prise de risque grâce au développement de la microfinance.

A moyen terme, la montée en puissance de l'investissement public et de la consommation permettrait le retour de la croissance, l'amélioration du climat social et de la confiance.

Ce climat plus apaisé permettrait de s'orienter vers un nouveau modèle de croissance tourné vers les exportations.

Afin d'ancrer à terme la Tunisie dans une stratégie volontariste de croissance basée sur l'export, il faudra développer un nouveau modèle industriel inclusif qui aura pour priorité de :

- permettre une montée en gamme du tourisme
- de développer les métiers de demain dans le textile, l'industrie agroalimentaire, l'industrie automobile et aéronautique ainsi que les services aux entreprises.

Ce travail de longue haleine doit s'effectuer de pair avec un développement destiné à protéger l'investisseur, local ou étranger, et à lui offrir de meilleures conditions de travail. La Tunisie doit :

- adopter des mesures pour parvenir à une société plus égalitaire en facilitant le fonctionnement des marchés grâce à l'exécution des contrats, la protection des droits de propriété et la protection contre les comportements anticoncurrentiels,
- œuvrer à une intégration dans les marchés mondiaux en mettant en place des garanties pour protéger les consommateurs et les travailleurs contre l'exploitation en garantissant des conditions de travail décentes et une rémunération équitable.

Cette nouvelle politique permettrait d'ancrer la Tunisie dans une croissance accélérée, pérenne, équilibrée entre les différents agents, secteurs économiques et régions et ce, pour tous les Tunisiens. ■

E.J.



- ✓ SANS SUCRES AJOUTÉS
- ✓ SANS ADDITIFS
- ✓ SANS CONSERVATEURS

ذقتوه... حبيبتوه! نكهة 2014 إختترتوه

Tarek Fakhfakh

En pleine tourmente

Il ne peint pas, il manifeste ! Tarek Fakhfakh est dans la rue. Depuis trois ans, il laisse son pinceau figer des moments forts de ce qu'il appelle «une grande tourmente», celle de sa Tunisie rugissante, se recomposant. Un taureau est souvent au centre de ses fresques, blanc, noir, les deux à la fois parfois. Dans taureau (Thaour), il voit la révolution indomptable (Thaoura).

Mais il y aussi des portraits d'hommes et de femmes, de figures célèbres et d'illustres inconnus. Lénine, Chokri Belaïd, Ben Ali, Lotfi Bouchnak et d'autres s'insèrent ici et là dans cette superbe exposition de peintures contemporaines, forte d'une vingtaine de toiles, pour la plus part de grand format, qu'il vient de tenir à Gammarth. La toute naissante galerie d'art Triangle d'Art, ouverte par le fils du plasticien feu Ali Nacef Trabelsi, a offert ses cimaises, mi-janvier, aux œuvres de Tarek Fakhfakh. Pour le visiteur, la surprise est totale. Une peinture moderne qui marie une technique affirmée et un caractère fort. Le pinceau est tunisien, mais la palette prend ses couleurs ailleurs. Tarek Fakhfakh a en effet été marqué par son long séjour au Canada. Après ses débuts à Tunis dans ■■■



شمس FM



تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت
95.7 FM

قفصة

88.7 FM

صفاقس
96.2 FM

الوطن القبلي
106.5 FM

القيروان
107.0 FM

المنستير
90.6 FM

سوسة
93.7 FM





■■■ les années quatre-vingt, où il s'initiera au contact des grands peintres, il rejoindra son frère, le designer Jamel, installé en Amérique du Nord. Au lieu de poser ses valises à Montréal, comme beaucoup de Tunisiens, il préférera traverser le pays et jeter l'ancre sur la côte ouest, à Vancouver. Tarek voulait aller loin, toujours plus loin. Il s'inscrira dans une école de beaux-arts et commencera son véritable voyage initiatique dans un monde différent de couleurs, d'expressions et de traitement artistique.

De retour à Tunis, il y a quelques années, il ouvre son atelier à de jeunes artistes et laisse libre cours à son talent. La révolution vient lui en donner une belle occasion. Son exposition 2014 révèle une peinture tumultueuse qui interpelle en tout esthétisme. ■



Société CDCD
97, av. de la liberté, 1002 Tunis
Tél. : (+216) 71 891 835 / (+216) 71 891 830
Fax : (+216) 71 891 841



Raouf Ben Ali

Le vétéran, le pionnier

Le 17 janvier dernier, Raouf Ben Ali, figure de proue du journalisme sportif tunisien, a soufflé sa 87ème bougie. Cette icône, hélas méconnue, mérite de voir ses accomplissements et ses contributions à la promotion du sport national rappelés et préservés de l'oubli.

L y a soixante ans, Raouf Ben Ali débutait à la radio tunisienne sous l'égide de Abdelaziz Laroui comme responsable des émissions sportives en langue française. Ce fut alors le démarrage d'une trajectoire qui se prolongera sur les ondes de radio Monastir jusqu'en 2000. Mais entre-temps, que de péripéties dans cet univers dynamique et instable !

Flash-back

Né à Monastir en 1927, ce Soussien de souche poursuit ses études secondaires en deux étapes : la première au lycée de Sousse et la seconde au collège Sadiki. Son diplôme, obtenu en 1948, ne lui suffit pas : il le complète par une formation supplémentaire d'un an à l'École normale et s'engage alors dans la vie professionnelle comme instituteur ; il fait ses débuts à Bouargoub qu'il traversait souvent dans ses navettes régulières entre Sousse et Tunis. Il retrouve la capitale ensuite pour un intermède avant de découvrir Fajet Khemakhem du côté de Mornaguia et

de se retrouver à Hammam-Lif. En 1954, au moment des négociations de l'autonomie interne, il reçoit deux clins d'œil : le premier du ministère qui le sollicite pour assister le chef du service de l'enseignement primaire, Hmida Békir, qui le charge du personnel ; le second provenant de la radio. La vie s'accélère donc pour ce jeune de 27 ans placé devant autant de responsabilités.

Les hommes et les moments forts

A la radio, Raouf Ben Ali succède à un Français en poste depuis bien longtemps, Lucien Vincent Pauletti. Sa passion pour le sport, conjuguée à sa maîtrise de la langue française, lui permet d'accélérer son apprentissage. Il fréquente alors les stades pour couvrir les rencontres de football, ce qui lui permet de découvrir des talents tunisiens mais aussi algériens, libyens et européens. Raouf Ben Ali s'imprègne d'une compétition dominée d'abord par le CS Hammam-Lif de Slaheddine Bey avec sa constellation de vedettes et sa légion étrangère, puis animée par le Stade Tunisien fondé en

1948 par Mohamed Ben Salem, gendre du Bey.

Bonjour la télévision

En mai 1966, la Télévision tunisienne démarre. Raouf Ben Ali a donc été tout naturellement choisi pour animer les programmes sportifs. L'homme est prêt moyennant son perfectionnement dans la langue arabe. Ainsi Raouf Ben Ali, voix identifiable, devient un visage familier et un commentateur au style unique. Son premier grand événement qui coïncide avec le démarrage de la Télévision fut la Coupe du monde en Angleterre. Il est témoin des déboires de Pelé, maltraité par la défense portugaise, et du Brésil, éliminé au prix d'une conspiration feutrée. C'est à Raouf Ben Ali que devait échoir le commentaire de la première finale retransmise en direct par la Télévision, le 30 juillet 1966. Aussi devait-il commenter les péripéties pathétiques de ce duel Angleterre-RFA disputé dans un stade légendaire, le Wembley, et entrecoupé de faits insolites dont le troisième but anglais validé par l'arbitre suisse Dienst et qui offre au pays organisateur sa première et unique coupe. Mais il ne monopolise pas pour autant la scène, faisant appel aux journalistes de la presse écrite comme Abdelhamid Ben Hamida, Mokhtar Ismail, Mohamed Boughnim (*L'Action*) et Tahar Mbarek, le reporter attitré de la Radio, en bonne harmonie avec Ali Aïssaoui, le chef du service des sports et ancien collègue au JPF (journal parlé en français) où Raouf Ben Ali eut à collaborer grâce à sa bonne élocution. Evidemment, c'est lui qui est désigné pour produire et présenter Dimanche Sport avec des moyens techniques fort réduits. En prévision des Jeux méditerranéens de Tunis, il se met en position de détachement auprès de la RTT, mais il ne prolonge pas au-delà d'un an en raison d'un différend avec Mohamed Mzali, le directeur général et néanmoins camarade de classe. Cela ne compromet point la position du producteur qui poursuit son chemin à l'antenne. Cela durera jusqu'en 1975 quand Raouf Ben Ali prit la ferme résolution de quitter le lycée de Carthage pour s'installer à Sousse par souci de protéger ses enfants conformément à son attachement à des valeurs humaines immuables, ayant constaté de visu l'apparition d'une génération d'enfants dangereusement gâtés. Il passe alors le témoin à son collaborateur Mohamed Meddeb et sa nouvelle vague de jeunes journalistes. ■■■



■ ■ ■ lesquels profitent de l'amélioration des moyens techniques pour couvrir tous les matchs de la Nationale.

Le globe-trotter

En vingt ans de bons et loyaux services rendus à la RTT, Raouf Ben Ali a cumulé tous les événements sportifs à l'échelle planétaire, soit au total sept grands rassemblements : quatre Jeux Olympiques, de 1960 à 72, et trois Coupes du monde (1966, 70, 74). Il démarre son aventure donc aux JO de Rome en 1960 marqués par les trois défaites de nos footballeurs. Ensuite à Tokyo en 1964 où Gammoudi remporte la médaille d'argent au 10.000m après avoir fait figure de vainqueur. Son émotion connaîtra son paroxysme le 19 octobre 1968 à Mexico lors du finish épique entre Gammoudi et le Kényan Keino revenu au champion tunisien.

Il revenait à Raouf Ben Ali de restituer ce moment exceptionnel aux téléspectateurs accaparés par le petit écran. Raouf Ben Ali se souvient, quarante-cinq ans plus tard, du concours sonore et spontané de Laura Kohl, l'épouse alsacienne de l'ambassadeur honoraire de la Tunisie à Mexico, pour témoigner de son bonheur, ce qui est parvenu aux téléspectateurs en télescopage avec son propre commentaire. Quatre ans plus tard, à Munich, ce sera la chute de Gammoudi au 10.000m qui l'affecte, avant la consolation au 5.000m avec l'argent derrière l'imbattable du fond, le Finlandais Lasse Viren. Ce sera son dernier rendez-vous avec le gratin mondial puisque l'année suivante, il s'installe à Sousse pour le dernier virage professionnel qui se profile avec un mixage entre l'Éducation nationale et le secteur privé. Sans jamais abandonner sa pipe devenue inséparable de son portrait et de son image. En 1977, Raouf Ben Ali est rattrapé par le micro à la faveur de la création de Radio Monastir avec d'emblée une mise à l'épreuve très contraignante et combien enrichissante : les premiers championnats du monde juniors de football (groupe de Sousse). Il apporte alors son expérience et accompagne Frej Ajina et Mansour Nabli dans la programmation et

l'animation tout en imprégnant une ligne éditoriale et un style propre encore balbutiants. En 1985, Raouf Ben Ali prend sa retraite à la fonction publique mais continue son bonhomme de chemin à la radio avec une extension dans les domaines culturel et touristique. Cela durera environ une décennie avec d'évidents dividendes pour tous.

Un style à part

Ceux qui ont connu et écouté les reportages de Raouf Ben Ali en langue française se rappellent sans doute le professionnalisme de ce maître en la matière. Il est vrai que le reportage était assuré à partir de la ligne de touche soit au Géo André (Zouiten), soit au Young Pérez (El Menzah). A la télé, ce fut la prononciation des noms de joueurs européens, notamment Gerd Müller, qui rendait ses commentaires encore plus authentiques et personnalisés. Aujourd'hui, Raouf Ben Ali, qui a connu l'adversité avec la perte de deux êtres chers, son épouse et son fils médecin, se contente de suivre l'actualité avec scepticisme et nostalgie car ni le sport ni l'éducation nationale ni quoi que ce soit ne parviennent à lui offrir des motifs de croire en de lendemains meilleurs. ■

Mohamed Kilani

L'allié de votre succès depuis 20 ans



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.

20
ANS

20 ans de leasing au service des professionnels

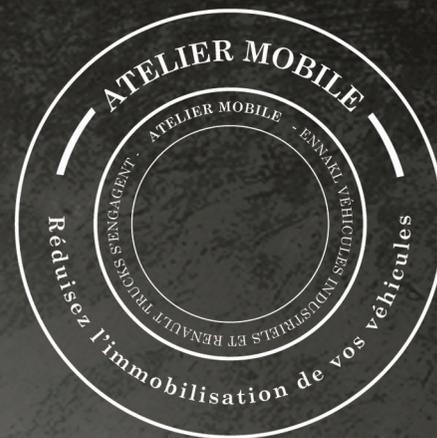


Plus qu'un leasing...

RENAULT
TRUCKS
DELIVER*

**ATELIER
MOBILE**
24H/7

www.renault-trucks.fr



NOUS IRONS TRÈS LOIN
POUR ÊTRE
TOUJOURS
PROCHE DE VOUS



ENNAKL VÉHICULES
INDUSTRIELS

المركبات للصناعة
Renault trucks s'engage.

ROUTE DE SOUSSE GP1 KM 1.5 - JBEL JELLOUD - 1009 - EL WARDIA - TUNIS
CONTACT: +216 28 333 096 / +216 29 456 748



Jawhara



الموجة التي تربحنا

pulpe



102.5 MHz

Sousse, Hammamet
Sud de Nabeul et Zaghuan

104.4 MHz

Kairouan, Sidi Bouzid
Kasserine, Seliana et Sfax

89.4 MHz

Monastir et Mahdia

Téléchargez l'application JawharaFM !



facebook

Suivez-nous sur notre page officiel:
www.facebook.com/Radio.JawharaFM

www.jawharafm.net

Les produits pour:

- Etancher
- Peindre
- Décorer
- Protéger
- Construire
- Imaginer l'avenir !

DERBIGUM®

Le Savoir-Faire Assuré



P
O
U
R



Produits garantis 10 ans :
DERBIGUM SP4
EUROPLAST EP4
DERBIGUM SP4GRANICOLOR

10 ans

**Avec un certificat d'assurance, c'est la Garantie...
Sans un certificat d'assurance, que de Soucis !**

www.etancheite.com.tn

الشركة التونسية للمواد العازلة ETANCHEITE TUNISIENNE S.A.

Tél.: (+216) 71 380 005 / Fax : (+216) 71 380 006

E-mail : commercial@etancheite.com.tn



شي ما يتعدى



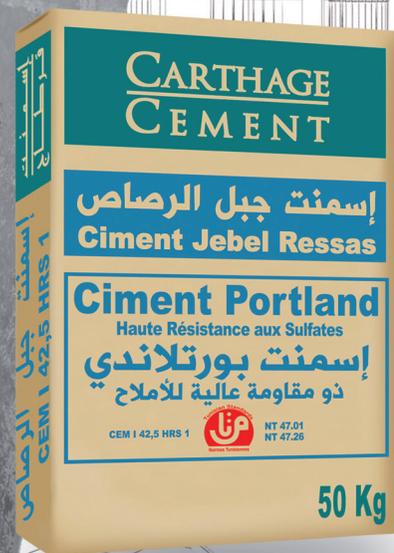
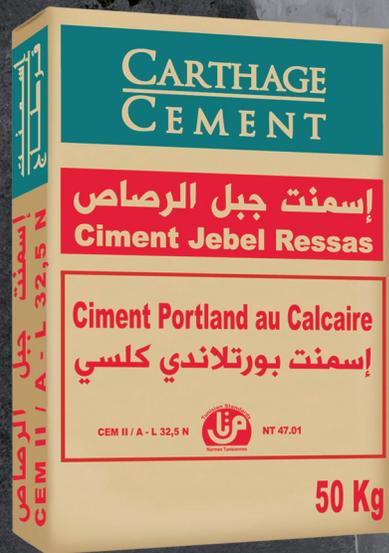
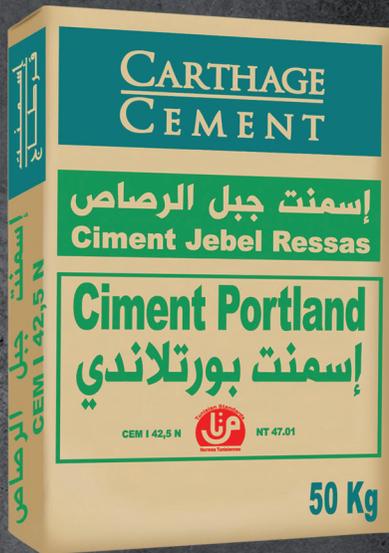
Visitez notre page Facebook

www.facebook.com/Etancheite.tunisienne

إسمنت
قرطاج

مِنْ جَبَلِ الرُّصَاصِ،

إِنِّي بِالضَّحِيحِ



العمارة المقابلة لسفارة الولايات المتحدة الأمريكية،
جناح أ حدائق البحيرة II - 1053 تونس
الهاتف: 71 190 301 - الفاكس: 71 190 289

www.carthagecement.com.tn



Par Hédi Béhi

Les habits neufs du Cheikh

Ceux qui ont suivi dimanche soir l'émission de Samir El Ouafi sur Attounissia avaient bien du mal à reconnaître en ce vieil homme, exprimant remords et regrets pour les fautes commises, le leader d'Ennahdha, plein de morgue, sûr de lui et dominateur avec des idées tranchées comme s'il avait la science infuse. Tout penaud, Rached Ghannouchi avoue : on était dans l'erreur. «Essebsi» (Ennahdha désigne ses adversaires par leur nom de famille), hier diabolisé, devient «si Béji», «l'ami», «le patriote», et peut-être le futur allié. Il envisage même, après les élections, une coalition gouvernementale plus large dont les deux piliers pourraient bien être précisément Nidaa et Ennahdha, reconnaît que «la dissolution» de l'ex-RCD a été une grave erreur. Ses interlocuteurs n'en demandaient pas tant. Venus lui porter la contradiction, ils s'aperçoivent qu'ils sont en train d'enfoncer des portes ouvertes. Ils sont déstabilisés, tétanisés par sa «modestie», feinte ou réelle, qui confine à l'humilité et se font obséquieux jusqu'à la flagornerie, ponctuant leurs phrases par «sidi cheikh».

Grisés par leur victoire écrasante aux élections du 23 octobre 2011, les Nahdhaouis s'étaient complu pendant deux ans dans l'erreur et le mépris de l'opposition «des 0, %», au point de ne rien voir venir, ni la montée de Nidaa Tounès, ni l'érosion de leur popularité, ni la menace terroriste, ni la crise économique. Le retour de bâton a commencé le 6 février 2013 lorsque le pays tout entier fut secoué par l'assassinat du militant de gauche Chokri Belaïd par des terroristes salafistes. Mais le parti islamiste, sous l'impulsion de Ghannouchi, a bien manœuvré. Connaissant l'engouement des Tunisiens pour les remaniements, on désigna en lieu et place de Hamadi Jebali un autre cacique du mouvement, le ministre de l'Intérieur Ali Laarayedh qui s'était illustré quelques mois plus tôt par la répression du soulèvement de Siliana. Pendant des semaines, l'opinion publique, oubliant l'assassinat, s'est passionnée pour ce jeu de chaises musicales qui a donné naissance à un nouveau cabinet dominé, comme son devancier, par les islamistes. Ce fut suffisant pour absorber le mécontentement populaire. Six mois après, le 25 juillet, c'est un autre militant de gauche, Mohamed Brahmi, qui tombait sous les balles...du même terroriste. Entretemps, un évènement capital s'est produit en Egypte : le renversement, le 3 juillet, de Mohamed Morsi, suivi par l'arrestation de la plupart des cadres des «Frères musulmans».

Cette confrérie est la matrice de la plupart des partis islamistes sunnites, notamment Ennahdha. Avec sa dissolution et le reflux de la vague verte en Tunisie, au Yémen, en Algérie et peut-être demain en Turquie, c'est le rêve d'une Oumma gouvernée selon la charia qui s'évanouit pour Ghannouchi. Dès lors, le leader d'Ennahdha va s'employer à consolider l'islamisme tunisien, en enterrant la hache de guerre avec l'opposition et en acceptant l'idée d'un gouvernement de compétences. Il l'a dit et répété à plusieurs reprises. Il veut briser cette fatalité de l'échec qui a pendant longtemps marqué l'histoire de l'islam politique et entend faire de la Tunisie, la vitrine d'un islamisme tolérant et démocratique. Cet objectif ne pouvait se concrétiser qu'en y associant toutes les forces démocratiques. D'où le retour d'Ennahdha au Dialogue national qu'elle avait saboté quelques mois auparavant.

La métamorphose de Ghannouchi a été trop rapide pour être sincère ou constituer le couronnement d'un cheminement intellectuel et politique. Mais le renversement de Mohamed Morsi a dessillé les yeux des islamistes tunisiens sur leur fragilité. Le problème est de savoir s'ils sont capables d'aller jusqu'au bout de leur logique. Pour le moment, l'affaire du «*Guide de préparation des élections*» montre à quel point Ennahdha a du mal à rompre avec sa culture de mouvement révolutionnaire qui cherche à s'emparer du pouvoir par tous les moyens. Car de telles initiatives sont de nature à décrédibiliser la nouvelle orientation d'Ennahdha.

Durant ces soixante années d'indépendance, les Tunisiens ont souffert du manque de considération de leurs gouvernants à leur égard. Même Bourguiba n'a pas dérogé à cette règle en qualifiant ses compatriotes de «*poussière d'individus*», mais il s'est largement racheté en leur léguant l'école républicaine et le Code du statut personnel, une véritable Ligne Maginot contre toutes les tentations totalitaires. Et même si Ennahdha s'est installée durablement dans le paysage politique, elle devra se fondre, volens nolens, dans le moule tunisien. A défaut, la vieille nation tunisienne finira, pour paraphraser le général de Gaulle, par «*absorber l'islamisme, comme le buvard absorbe l'encre*»...comme elle a assimilé tout au long de son histoire les grandes idées et les dynasties étrangères qui se sont succédé sur son territoire. ■

H.B.

Un Nouvel Élan pour le Nouvel An

2014



Leader

Solide

Engagée

Proche

Moderne



La STAR, leader des assurances en Tunisie, vous présente, à l'occasion de la nouvelle année 2014, ses meilleurs vœux de succès et d'assurance.

www.star.com.tn